

AFRICA RE



**Société Africaine
de Réassurance**

RAPPORT ANNUEL & COMPTES 2012



Société Africaine de Réassurance African Reinsurance Corporation

Maghreb

Bureau de Casablanca

33 Boulevard Moulay Youssef,
B.P 7556 Casablanca
Tel: (212) 22 43 77 00-5
Fax: (212) 22 43 77 29 – 30
E.mail: casablanca@africa-re.com

Afrique du Nord-Est

Bureau du Caire & Africa Retakaful

7, Elkhaily Str., Plot No. 1149
Masaken Sheraton, Heliopolis
Postal Code: 11361, Caire, Egypte
Tel: (202) 22 685668
Fax: (202) 22685667
E.mail: cairo@africa-re.com

Bureau Local d'Addis Abeba

Gerad Mall, 6th Floor, Suite Number 432
Debrezeit Road, Beklobet, Kirkos Sub City,
Kebele 05
P.O Box 1055, Addis -Abeba
Ethiopie
Tel Officiel: 251 11 416 5803/4
Mobile: 251 922122473
E-Mail: addisababa@africa-re.com

Afrique de l'Ouest et du Centre francophone (plus pays lusophones)

Bureau d'Abidjan

Rue Viviane A24 – Cocody
Ambassades
20 B.P 1623 Abidjan 20
Côte d'Ivoire
Tel: (225) 22 404480/75
Fax: (225) 22404482
E.mail: abidjan@africa-re.com

Afrique de l'Ouest anglophone

Bureau de Lagos

Africa Re
Plot 1679, Karimu Kotun St.
Victoria Island
P.M.B 12769
Lagos- Nigeria
Tel: (234-1) 4616820/28
Fax: (234-1) 2800074
E.mail: info@africa-re.com

Afrique de l'Est

Bureau de Nairobi

Africa Re Centre, Hospital Road, Upper
Hill, Nairobi, Kenya
P.O Box 62328 -00200,
Tel: (254-20) 2730660-3
Fax: (254-20) 2724896, 273060608
E.mail: nairobi@africa-re.com

Afrique australe

Africa Re South Africa (Filiale)

2nd Floor (West Wing)
Oakhurst Building 11-13, Andrew's Road,
Partown 2193, Houghton 2041, Johannesburg
P.O Box 3013
Tel: (27-11) 484-3764/1970/1606
Fax: (27-11) 484-1001
E.mail: africare@africare.co.za

Iles africaines de l'océan Indien

Bureau de Maurice

11th Floor, One Cyber City,
Ebene, Maurice
Tel: (230) 454-7074
Fax: (230) 454-7067
E.mail: p.louis@africa-re.com



SOCIETE AFRICAINE DE REASSURANCE
ASSEMBLEE GENERALE
35ème REUNION ORDINAIRE ANNUELLE
DAKAR, SENEGAL, 20 JUIN 2013

AFRICARE/GA/37/251



SOCIETE AFRICAINE DE REASSURANCE
AFRICAN REINSURANCE CORPORATION
(AFRICA RE)

Honorables Délégués à
L'Assemblée générale de la
Société africaine de réassurance

Date : 20 juin 2013

Conformément aux dispositions de l'Accord portant création de la Société africaine de réassurance, notamment en ses articles 14 et 37, et en application de l'article 8 du Règlement général de la Société, j'ai l'honneur de vous soumettre, au nom du Conseil d'administration, le Rapport annuel et les états financiers vérifiés de la Société pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2012.

Veillez agréer, Honorables Délégués, l'assurance de ma très haute considération.

MUSA S. EL NAAS

Président du Conseil d'administration et de l'Assemblée générale



Table des Matières

Société Africaine de Réassurance

DECLARATION DU PRESIDENT	4
PRINCIPAUX INDICATEURS FINANCIERS	8
RAPPORT DE LA DIRECTION	11
I. Environnement économique et commercial	11
II. Opérations	14
Production	15
Evolution de la prime brute	15
Cessions volontaires	16
Répartition de la production par région	16
Répartition de la production par branche	18
Charges techniques	18
Sinistres	18
Sinistralité par centre de production	19
Commissions et charges	19
III. Produits de placements	19
Performance du portefeuille	19
Répartition de l'actif	21
Placements à long terme	21
Actions	21
Obligations et autres instruments à revenu fixe	22
Instruments liquides	23
Autres revenus d'exploitation	23
IV. Résultat de l'exercice 2012	23
V. Affectation des résultats	24
VI. Gestion du capital	24
VII. Gestion intégrée des risques (GIR)	25
VIII. Gouvernance d'entreprise	28
RESPONSABILITE DE LA DIRECTION	36
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES	39
ETATS FINANCIERS	40
Etat consolidé de la situation financière	40
Etat consolidé du résultat global	41
Etat consolidé des variations des capitaux propres pour l'exercice clos le 31 décembre 2012	42
Etat consolidé des flux de trésorerie	43
Notes annexées aux états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2012	44
Annexe : Compte de résultat consolidé par branche	73



M. Y. ETEFFA
Vice-président



M. M. EL NAAS
Président



Dr. A. MONEER



M. F. DANIEL



M. B. TUEMMERS



M. J. BURBIDGE



M. B. NJAI



M. H. BOUBRIK



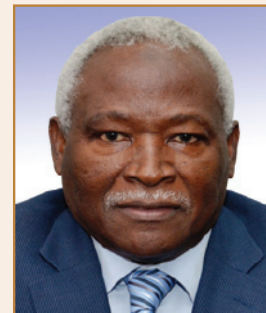
M. K. MARAMI



M. M. DEME



M. P. VAN PETEGHEM



M. M. DIAW

ADMINISTRATEURS SUPPLEANTS

M. Fathi S. BALA, M. Ali AL-ASHRY, M. Henri Frédéric EWELE, M. Hilali LARBI, M. Kamel MERAGHNI, Alj. Bala ZAKARIYAU, M. Patrick ANDRIAMBAHINY, M. Woldemichael ZERU, Mme. Marie-Laure AKIN-OLUGBADE.

Le 35^{ème} Rapport annuel du Conseil d'administration de la Société africaine de réassurance présente les états financiers consolidés de la Société pour l'exercice 2012. Les états financiers consolidés comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2012 et l'état consolidé des résultats de l'exercice. Le document présente également l'environnement commercial de la Société, le Rapport du Commissaire aux comptes ainsi que les rapports sur la gestion du capital, la gouvernance d'entreprise et la gestion intégrée des risques.

L'encaissement de primes brutes de la Société s'est accru de 2,61% en 2012, pour s'établir à 647,98 millions \$EU contre 631,49 millions en 2011. Cette croissance modeste de la production est inférieure aux prévisions et est attribuable en grande partie à la filiale sud-africaine dont le volume de primes brutes souscrites s'est tassé de 7,42% du fait d'une âpre concurrence, de la réduction des taux, de la non-réalisation des prévisions d'encaissement de primes de certaines cédantes à cause d'une croissance économique modeste et d'évolutions défavorables sur le marché de la réassurance. La faible croissance de la production s'explique également par le nettoyage du portefeuille en Afrique du Sud et en Asie ainsi que par la variation défavorable du taux de change de nombre de monnaies de transaction, notamment le rand sud-africain (-5,09%), le shilling kenyan (-1,18%), la livre égyptienne (-5,53%) et la roupie mauricienne (-4,09%). La prime brute acquise, après ajustement pour variation de la provision pour primes non acquises, s'est élevée à 919,95 millions \$EU contre 602,50 millions en 2011.

Un montant total de 60,37 millions \$EU a été cédé aux récessionnaires au cours de l'exercice contre 68,92 millions en 2011. La politique de récession de la Société est restée inchangée



M. M. EL NAAS
Président

au cours de l'exercice. En effet, la Société a continué de recourir principalement à un programme en excédent de sinistres pour les risques conventionnels et à des couvertures spéciales pour les risques pétroliers et pétrochimiques majeurs.

Les sinistres bruts payés au cours de l'exercice se sont élevés à 316,09 millions \$EU contre 283,96 millions en 2011, soit une progression de 11,31%. Cette évolution

tient à la fréquence et à la gravité des sinistres survenus au Nigeria et en Afrique du Sud au cours de l'exercice. En conséquence, le ratio de sinistres net s'est accru, passant de 49,48% en 2011 à 52,11% à la clôture de l'exercice sous revue. Si l'on tient compte de la variation de la provision pour comptes à recevoir, y compris l'IBNR, le ratio de sinistres net s'établit à 59,54% contre 58,47%, soit une légère détérioration.

Au cours de l'exercice, la Société a adopté une approche tournée vers l'avenir en matière d'établissement de budget pour s'adapter au nouveau contexte économique et commercial fait d'incertitudes et de volatilité. Les dépenses d'exploitation et d'investissement ont ainsi pu être maintenues dans des limites acceptables et sont restées conformes au volume d'affaires de la Société. Les charges administratives se sont élevées à 30,91 millions \$EU, soit une baisse légère mais non moins louable en comparaison des 31,28 millions enregistrés en 2011, et ce malgré l'inflation observée dans certaines des localités où la Société est implantée.

La discipline en matière de souscription est restée la priorité des priorités de la Société. En effet, Africa Re a affiché un ratio de sinistres plus stable grâce à l'acceptation sélective des risques. Cette politique a permis à la Société d'afficher un bénéfice technique net (hors charges administratives) de 47,02



millions \$EU contre 46,22 millions en 2011. Cette modeste augmentation du bénéfice technique dans un contexte de faible croissance de l'encaissement de primes et de hausse de la sinistralité témoigne d'un réel engagement en faveur d'une souscription rentable.

Les produits de placements et les revenus d'autres sources, y compris les intérêts sur les dépôts de réassurance et les gains de conversion réalisés, se sont élevés à 49,97 millions \$EU contre 26,28 millions en 2011, soit une impressionnante hausse de 90,19%. Ce résultat est attribuable en particulier à la performance du marché des actions et des instruments à taux fixe. Il s'explique aussi d'une manière générale par la croissance de l'actif financier de la Société qui s'est accru de 16,79%, passant de 870 millions \$EU en 2011 à 1,016 milliards à la clôture de l'exercice considéré grâce à un bon recouvrement de primes et aux fonds supplémentaires générés par la 4ème augmentation de capital qui ont représenté 14% du total des produits de placements en 2012.

Les fonds propres au 31 décembre 2012 se sont établis à 608,61 millions \$EU contre 482,13 millions en 2011, soit une progression de 26,23%. Cette progression est à rapporter au volume significatif du bénéfice non redistribué en 2011 et aux capitaux injectés dans le cadre de la 4ème augmentation de capital qui sera clôturée sous peu.

Les conditions économiques n'ont cessé de se détériorer en Europe en 2012, faisant craindre une longue récession au lieu du redressement tant attendu. De même, le risque de fléchissement de l'activité économique mondiale est resté d'autant plus important que la zone euro a continué de faire face à de graves déficits budgétaires et à des niveaux d'endettement élevés. Aux Etats-Unis, malgré la reprise des places financières et le rebond du marché de l'immobilier, l'économie a continué d'être hantée par le spectre du « mur budgétaire ».

Toutefois, malgré la stagnation dans la zone euro où la croissance a été de -0,4%, les incertitudes liées à l'élection présidentielle et les difficultés

budgétaires aux Etats-Unis, l'économie mondiale a crû de 3,2%, soit un peu moins qu'en 2011 (3,9%). Le scénario aurait été pire encore sans les vigoureux efforts des politiques qui ont atténué la probabilité d'une profonde récession aux Etats-Unis et de l'effondrement de la zone euro.

Comme ces dernières années, les marchés émergents et les pays en développement ont été le moteur de l'économie mondiale en 2012, avec un taux de croissance louable de 5,1%, résultat néanmoins en-deçà des 6,3% enregistrés en 2011. La palme d'or de la croissance est revenue à la Chine, avec un chiffre de 7,8%.

Sur le continent africain, les économies subsahariennes ont continué de croître de 4,8% en moyenne, soit un rythme relativement inférieur aux 5,3% enregistrés en 2011. Cette croissance est à rapporter à la vigueur de la demande intérieure, au cours élevé des matières premières et à la forte augmentation des exportations de produits énergétiques et miniers. Une des économies concernées sur trois a crû de 6% au moins tandis que quelques-unes seulement ont affiché une croissance négative à cause de difficultés socio-économiques internes. En Afrique du Sud, le taux de croissance n'a été que de 2,3% contre 3,5% en 2011. Ce résultat découle de la conjugaison de facteurs défavorables internes et externes tels que l'agitation sociale dans le secteur minier, les tensions politiques dans le pays et le creusement du déficit du compte courant.

Le marché de la réassurance s'est très bien comporté en 2012 en comparaison de l'exercice 2011 marqué par des catastrophes sans précédent. Nombre de réassureurs ont enregistré des résultats satisfaisants adossés à une meilleure sinistralité, ce malgré la tempête Sandy dont les dégâts ont été estimés à 25 milliards \$EU au plus. Avec un nombre de catastrophes naturelles deux fois moins important que celui de 2011 et des taux stables, voire légèrement en hausse, la plupart des réassureurs Non-Vie, en particulier dans les branches Biens et risques divers, ont enregistré des ratios combinés inférieurs à 100%. Les taux



Déclaration du Président

Société Africaine de Réassurance

d'intérêt ont été faibles, et le niveau de capitalisation élevé, avec un ratio de solvabilité de 118%. Le retour du cycle haussier tant attendu n'a pas eu lieu. Les augmentations de taux se sont limitées aux branches et aux marchés qui ont été frappés par des sinistres récemment. Il faudra sans doute attendre longtemps pour voir les taux se raffermir à moins que ce raffermissement ne soit le fait de déclencheurs externes tels que le durcissement des exigences en matière de capital, le raidissement des modèles des agences de notation, la volatilité des places financières ou, tout simplement, des pertes supérieures à la moyenne infligées au secteur de la réassurance par des catastrophes.

Africa Re, dont le principal marché n'est pas exposé à ce type de sinistre, s'est néanmoins senti de quelques catastrophes majeures (inondations, grêle et incendie) en Afrique du Sud ainsi qu'à quelques autres sinistres importants au Nigeria. Pour autant, la Société a fait un bénéfice d'exploitation (avant déduction des charges administratives) de 77,93 millions \$EU, soit à peu près le même chiffre qu'en 2011. Ce résultat est attribuable à la priorité que la Direction et les centres de production ne cessent d'accorder à la rentabilité, en particulier dans les localités où la Société enregistrait des pertes hier. Outre l'annulation de quantité de comptes pour résultats régulièrement insuffisants, l'encaissement de primes de la Société a pâti de la faiblesse des taux sur les marchés sud-africain et mauricien ainsi que de la dépréciation des principales monnaies de transaction. La prime brute souscrite (647,98 millions \$EU, soit une hausse de 2,61%) et l'impressionnant bénéfice avant impôt (97 millions \$EU - en hausse de 33,79% par rapport au chiffre le plus élevé jamais enregistré) rendent compte de la qualité du modèle d'entreprise et de l'efficacité de la stratégie de la Société. Ces très bons résultats ont permis à Africa Re de porter son actif total à 1,31 milliards \$EU et de renforcer sa base de capital. En effet, avec des fonds propres d'un montant de 608,61 millions \$EU, la Société a affiché un ratio de solvabilité international plus que jamais élevé de 103,78%.

Au cours de la période sous revue, la rentabilité des opérations de la Société s'est améliorée, avec un rendement sur investissement moyen de 16,99%. Elle a également rempli sa mission qui consiste à contribuer au développement des assurances et de la réassurance sur le continent en fournissant de la capacité ainsi qu'une bonne sécurité pour les cédantes et en participant à diverses initiatives visant à accroître la capacité sur les marchés. Ce rôle a été reconnu en 2012 par plus d'une institution au moyen de prix décernés à la Société pour sa contribution au développement des assurances en Afrique, à la promotion de la gouvernance d'entreprise et du leadership ainsi qu'au développement de l'assurance islamique. Les moments les plus forts de cette reconnaissance ont été la désignation d'Africa Re comme meilleure institution africaine dans le domaine des assurances par l'Organisation africaine des assurances à Maurice lors des cérémonies marquant le 40ème anniversaire de l'Organisation d'abord, puis comme meilleure compagnie Takaful en Afrique par le Sommet international de l'assurance islamique organisé à Londres. La Société a continué de contribuer à la recherche dans les domaines des assurances et de la réassurance. Elle a également offert des formations aux assureurs et parrainé divers séminaires et conférences.

La Société a encore renforcé sa gestion intégrée des risques en adoptant de nouveaux systèmes et outils pour suivre et gérer divers types de risque et en mettant en œuvre un plan de continuité pour toutes les localités.

Le Conseil d'administration a tenu ses trois réunions ordinaires au cours de l'exercice. Les décisions prises se rapportaient à des questions techniques (adoption du programme de rétrocession, révision des Directives en matière de souscription) et financières (révision des Directives en matière de placements et approbation de projets d'investissement). Les décisions avaient également trait à la gestion des ressources humaines (renforcement de la politique d'attrait,



de recrutement et de rétention de compétences pointues dans les domaines des assurances et de la réassurance au moyen d'une rémunération compétitive et d'une bonne motivation du personnel). Plus important encore, le Conseil a engagé un certain nombre d'initiatives destinées à améliorer considérablement les normes de la gouvernance d'entreprise dans l'ensemble du Groupe.

Le Conseil a également continué d'œuvrer pour la réalisation de la 4ème augmentation de capital qui a apporté à la Société des fonds supplémentaires d'un montant de 40 millions \$EU en 2012. L'opération a été un éclatant succès. En effet, à ce jour, 88,85% du million d'actions nouvelles émises ont été souscrites pour un montant total de 145,6 millions \$EU. L'augmentation de capital, dont la clôture est prévue pour 2013, devrait permettre à la Société de disposer d'une base de capital enviable capable de soutenir sa croissance future. Elle devrait également contribuer à renforcer la solidité financière de la Société et partant, d'améliorer sa notation.

D'ores et déjà, les agences de notation Standard & Poor's et A.M. Best ont reconduit la note A- de la Société, avec des perspectives stables. Cette bonne notation de la Société au fil des ans n'est pas à considérer comme allant de soi dans la mesure où les autres réassureurs notés A sur le continent ont été rétrogradés en raison de difficultés socio-économiques et politiques sur leurs principaux marchés. Africa Re devrait maintenir sa notation malgré de probables évolutions des modèles des agences de notation.

L'exercice 2012 a été le baptême du feu de la nouvelle équipe de direction pilotée par M. Corneille KAREKEZI, Directeur général du Groupe Africa Re. Les résultats obtenus au cours de l'exercice sont venus confirmer, s'il le fallait encore, la qualité des options du Conseil pour l'avenir de la Société.

Je tiens à adresser mes félicitations à l'ensemble de l'équipe de direction conduite avec bonheur par M. Corneille KAREKEZI, ainsi que chaque employé, pour leur dévouement et leur ardeur au travail qui ont contribué à ces résultats dans les 8 localités du continent où le Groupe est représenté.

J'exprime également ma gratitude à tous nos partenaires, à nos cédantes et à nos courtiers pour leur soutien et leur confiance réaffirmés en notre institution.

Pour ma part, en ma qualité de président du Conseil d'administration, c'est non sans humilité que je peux me reporter 18 ans en arrière pour revisiter le parcours que mes collègues des différentes équipes d'administrateurs que j'ai eu le privilège de conduire avons effectué ensemble. A mon arrivage au Conseil en 1983, l'encaissement de primes de la Société était de 53 millions \$EU et ses fonds propres de 3,9 millions \$EU soit 12 et 156 fois moins que les chiffres actuels respectivement. La Société n'était pas encore notée, et des difficultés internes et externes qui auraient pu en décourager plus d'un hypothéquaient son avenir. Je suis fier de dire que nous avons cru en les Africains et en l'Afrique, continent perdu sans avenir pour d'aucuns à l'époque. Je me retire du Conseil cette année avec le doux sentiment d'une mission accomplie, léguant aux générations futures une des compagnies de réassurance les plus solides en Afrique et au Moyen-Orient, bien notée, fort rentable et bien capitalisée.

Je vous remercie tous.

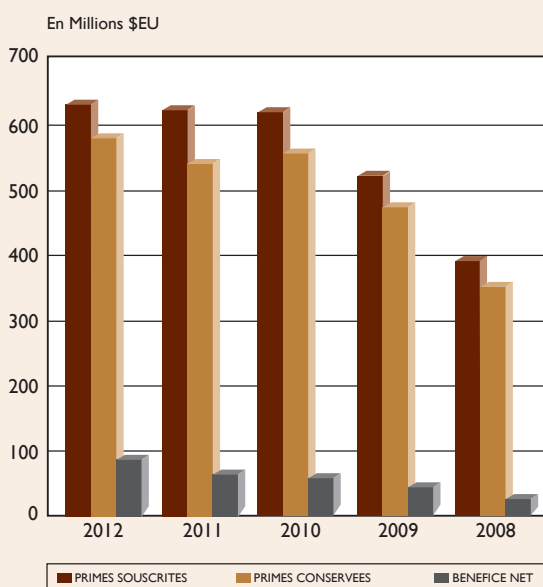


Principaux Indicateurs Financiers

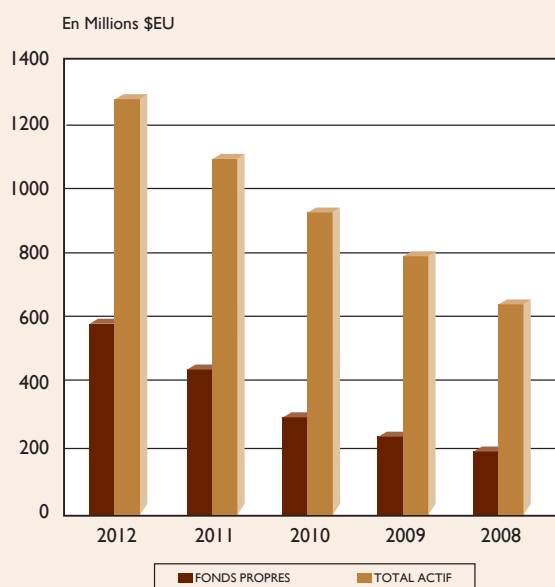
Société Africaine de Réassurance

(En milliers \$EU)	2012	2011	2010	2009	2008
RESULTATS					
PRIMES SOUSCRITES	647 980	631 490	627 532	536 382	401 041
PRIMES CONSERVEES	586 443	554 746	569 700	487 150	365 176
PRIMES ACQUISES (NETTES)	559 582	533 580	563 783	466 416	357 897
BENEFICE NET	92 646	69 199	64 863	44 301	20 406
SITUATION FINANCIERE					
FONDS PROPRES	608 613	482 130	343 674	280 399	223 720
ACTIF TOTAL	1 314 306	1 137 383	958 367	836 017	686 857

**RESULTATS
2008 - 2012**



**SITUATION FINANCIERE
2008 - 2012**





DIRECTION GENERALE



M. C. KAREKEZI

Directeur Général du Groupe/Chef Exécutif



M. K. AGHOGHOVIA

Directeur Général Adjoint/Chef des Opérations

DIRECTEURS CENTRAUX



M. M. ALI-KOTE

*Directeur de l'Administration
& Ressources Humaines*



M. I. UDUMA

Directeur de l'Audit interne



M. M. KANTE

*Directeur, Technologies
de l'Information & de la
Communication*



M. S. M. KABA

*Directeur, Inspection
technique & Gestion
intégrée des Risques*



M. S. KONE

*Directeur, Finances et
Comptabilité*



M. R. BONG BEKONDO

*Sous-directeur, Secrétariat de
Société et Langues*



DIRECTEURS REGIONAUX ET REPRESENTANT LOCAL



Mme E. MBOGO
*Directrice régionale,
Nairobi*



M. M. KANNOU
*Directeur régional,
Casablanca*



Mme M. SANON
*Directrice régionale,
Maurice*



M. O. GOUDA
*Directeur régional,
Le Caire & Directeur
général d'Africa ReKataful*



M. P. N'GUESSAN
*Directeur régional,
Abidjan*



M. D. DE VOS
*Directeur général,
Africa Re South Africa*



M. S. DIOMANDE
*Directeur régional, Afrique
de l'Ouest*



M. S. BELAY
*Représentant local,
Addis-Abeba*

I. ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET COMMERCIAL EN 2012

Persistance de la crise et incertitudes de l'économie mondiale

L'économie mondiale a clôturé l'exercice 2012 sur une faible croissance de 3,2%, bien en-deçà des 3,9% de 2011. Pour l'essentiel, cette piètre performance est à mettre sur le compte de la détérioration des conditions économiques en Europe, des déséquilibres budgétaires aux Etats-Unis et de la contraction des flux commerciaux mondiaux.

Bien que les principaux pays de la zone euro se soient progressivement ressentis de conditions économiques extrêmes à leur périphérie, conditions qu'illustre à souhait la Grèce, la situation interne en Italie et en Espagne n'a cessé d'être préoccupante en elle-même, ce qui a donné lieu à un déclin général de la production de richesses de 0,4% dans la zone euro en 2012.

Aux Etats-Unis, les conditions économiques se sont améliorées. Le pays a enregistré une croissance impressionnante de 2,3% dans un contexte marqué par la campagne présidentielle la plus coûteuse de son histoire et l'impasse au Sénat au sujet du « mur budgétaire » qui a finalement fait l'objet d'un compromis dans les premiers mois de 2013. Les augmentations d'impôts et les réductions de dépenses tant redoutées pourraient tout aussi bien réduire le déficit budgétaire que plonger le pays dans la récession.

D'une manière générale, les pays développés sont restés en proie à une croissance timide de 1,3% en 2012, la croissance ayant d'ailleurs été négative en Italie, en Espagne et au Royaume-Uni.

Une fois de plus, les pays émergents et en développement ont été les moteurs de l'économie mondiale, avec une croissance de 5,1% contre 6,3% en 2011. Ces pays doivent leurs bons résultats à des taux de croissance élevés de la Chine (7,8%), d'autres pays de l'Asie (5,7%), de l'Inde (4,5%), du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (5,2%) et de l'Afrique subsaharienne (4,8%), quoique cette croissance soit inférieure à son niveau de 2011.

Des progrès ont été accomplis en 2012 dans le sens du redressement de l'économie mondiale, et la probabilité de scénarios extrêmes tels qu'une profonde récession aux Etats-Unis ou l'effondrement de la zone euro est moindre aujourd'hui qu'hier. Cette évolution est à mettre au crédit des politiques qui ont pris des mesures dynamiques pour inverser la situation. Bien que

la route soit encore sans doute longue, il y a de bonnes raisons d'espérer un rebond de l'économie mondiale qui se traduirait par une croissance de 3,5% en 2013, voire 4,1% en 2014, à en croire les perspectives économiques mondiales du FMI de janvier 2013, intitulés « Reprise progressive de la croissance mondiale en 2013 ».

Des résultats économiques relativement satisfaisants en Afrique

Malgré des difficultés économiques mondiales persistantes, la croissance en Afrique subsaharienne est restée forte en 2012 grâce au raffermissement de la demande intérieure, à la hausse du cours des matières premières et à la forte progression des exportations de produits énergétiques et miniers. Un pays de la sous-région sur trois a enregistré un taux de croissance de 6% au moins. C'est le cas de la Sierra Leone, du Niger, du Nigeria, du Liberia, de la Côte-d'Ivoire et du Ghana. La croissance a toutefois été négative dans une poignée de pays tels que le Mali, la Guinée Bissau, le Swaziland et la Gambie, à cause de difficultés socio-politiques et économiques internes.

L'Afrique du Sud, plus grande économie du continent et, en conséquence, principal marché de la Société, a péniblement enregistré une croissance de 2,3%, bien en-deçà des 3,1% de 2011. La contraction des exportations, l'agitation sociale dans le secteur minier, le creusement du déficit budgétaire et l'aggravation du déficit commercial ont été à l'origine de cette perte de vitesse qui s'est doublée de la dépréciation de la monnaie locale. Pis encore, la notation souveraine du pays a été révisée à la baisse par les agences de notation, avec des perspectives négatives, sur fond de difficultés socio-politiques et de hausse du chômage (29,8% en 2011). Les difficultés économiques de l'Afrique du Sud ont doublement porté préjudice à la Société. D'une part, elles ont favorisé l'externalisation des affaires facultatives dans la mesure où les programmes de dépenses publics ont diminué. D'autre part, l'affaiblissement du rand sud-africain (dépréciation de plus de 5% en 2012) a eu une incidence négative (pertes de plus de 10 millions \$EU) sur la prime comptabilisée en dollars EU.

Même si la crise persistante dans la zone euro, l'essoufflement de la croissance en Chine et la politique d'austérité aux Etats-Unis font peser des risques sur le continent, l'espoir d'une croissance plus forte en Afrique demeure – les prévisions de croissance du FMI pour la région en 2013 sont de 5,8%. Cet espoir est alimenté par de nouveaux projets miniers et pétroliers, une meilleure météorologie, l'accroissement des investissements



dans les infrastructures ainsi que la diversification et le renforcement des échanges avec les pays émergents et entre pays africains au détriment des pays développés.

Des conditions meilleures sur le marché des actions et un rendement élevé pour les obligations

L'exercice 2012 a été assez bon pour les places financières malgré les difficultés macro-économiques et budgétaires en Europe et aux Etats-Unis, ce grâce au soutien de la Banque centrale européenne et de la Réserve fédérale américaine. Nombre de pays développés pourraient poursuivre une politique d'assouplissement des conditions monétaires dans un contexte de faible croissance et de montée du chômage.

Toutes les grandes places financières ont affiché des gains à deux chiffres. Les places américaines ont clôturé l'exercice sur une bonne note, et les principaux indices se sont appréciés de près de 16%, soit leur meilleure performance en 3 ans. Par ailleurs, les actions dites « de valeur » ont affiché un meilleur rendement (indice Citigroup 17,7%) que les actions de croissance (14,6%), la palme d'or revenant aux actions dites « de valeur » des petites capitalisations (18,2%).

Les principales places africaines ont suivi la tendance mondiale malgré des troubles politiques ici et là, notamment au Mali, en RDC et en RCA. Les bourses nigériane, kenyane et sud-africaine ont affiché des rendements de 35,45%, 39,4% et 13,2% respectivement.

Au cours de l'exercice, l'euro et la livre sterling se sont appréciés de 1,54% et 4,39% par rapport au dollar des Etats-Unis. Le rand sud-africain, le shilling kenyan, la roupie mauricienne et la livre égyptienne se sont affaiblis de 5,09%, 1,18%, 4,09% et 5,53% respectivement contre le dollar. Les autres monnaies de transaction de la Société, à savoir le franc CFA, le naira et le dirham marocain se sont renforcés de 1,54%, 3,79% et 1,30% respectivement.

Le rendement a été convenable sur le marché des obligations en 2012. Tous les principaux types d'actif ont affiché une bonne performance et les obligations de première qualité ont enregistré des gains pour la 18^{ème} année consécutive (4,22% pour les obligations américaines de première qualité). Le principal moteur de la performance du marché des obligations a été la politique de taux d'intérêt plus que bas de la Réserve fédérale américaine (0,51%, 1,73% et 3,78% pour les titres à court, moyen et

long terme du Trésor américain respectivement) et d'autres grandes banques centrales. Cette politique a déprimé le rendement (et soutenu le cours) des titres à court terme et des obligations d'Etat. En retour, le faible rendement des instruments plus sûrs a poussé les investisseurs à chercher des solutions de rechange sur le marché à plus haut risque et à plus forte rémunération dont le rendement est encore monté à 16,52% pour les obligations des pays émergents.

Dans ce contexte, le portefeuille de placements de la Société a affiché une excellente performance, avec une amélioration du rendement de 100%. Cette performance s'est appuyée sur une meilleure trésorerie qui a résulté de flux techniques positifs, des apports de fonds dans le cadre de la 4^{ème} augmentation de capital, de la hausse des taux d'intérêt sur les placements en Afrique et les obligations payables à échéance ainsi que d'un meilleur rendement du marché des actions en Afrique et ailleurs.

Au moment où on s'attend à ce que l'économie mondiale se redresse en 2013 et que la croissance mondiale se stabilise (si la menace d'une récession venait à être contenue aux Etats-Unis et dans la zone euro), le marché des actions de certains pays à la croissance la plus forte devrait rester le plus rentable malgré une progression du PIB décevante dans plus d'un cas, tandis que la politique de taux d'intérêt bas et d'assouplissement monétaire continueront de déprimer le rendement des obligations à long terme. Par ailleurs, des facteurs à long terme tels que l'amélioration du déficit courant américain aideront le dollar à garder tout son attrait.

De bons résultats de souscription et de meilleures perspectives pour le marché de la réassurance

Après le terrible exercice 2011 qui s'est clôturé sur des pertes de souscription pour la plupart des réassureurs internationaux, 2012 a été relativement clémente du point de vue des catastrophes. L'exercice aurait été extraordinaire si la grande tempête Sandy n'était venue nous rappeler que le temps des catastrophes naturelles n'est pas encore révolu. Les coûts de cette tempête, estimés entre 20 et 25 milliards \$EU, ne seront pas un gros fardeau pour le secteur qui devrait se réjouir de clôturer l'exercice avec la moitié seulement des 120 milliards de pertes assurées enregistrées en 2011. Sandy a encore mis en lumière le besoin de clarifier davantage des questions telles que la portée et les limites des couvertures.

Les taux ont été relativement stables sur plus d'un marché, avec une tendance à l'amélioration dans certaines branches et dans certains pays, les acteurs à la réputation bonne ayant même pu obtenir de modestes réductions. Toutefois, cette tendance mondiale ne devrait pas masquer le cycle baissier et la concurrence observés sur certains marchés où la Société est présente, à l'exemple de l'Afrique du Sud et de Maurice.

Le secteur demeure caractérisé par un excédent de capitaux attirés par les résultats en amélioration de 2012. Cet état de choses, joint aux bons résultats de 2012, rendra éphémère le relèvement général des taux observé sur le marché. En effet, le relèvement des taux ne pourrait découler que d'une érosion significative des bilans ou du raidissement des normes en matière de réglementation ou de notation.

Acheter une couverture de réassurance, c'est de plus en plus négocier pour obtenir des taux personnalisés, voire restructurer son programme de réassurance pour accroître sa rétention dans la mesure où certaines compagnies directes peinent à croître désormais. Le durcissement des exigences en matière de capital pourrait inverser la tendance dans les contextes mieux réglementés.

L'Afrique est devenue un grand pôle d'attraction pour les réassureurs mondiaux à cause de son potentiel de croissance. D'ores et déjà, cette évolution exerce des pressions sur la rentabilité. En cause, un marketing agressif et une abondante offre de capacité supérieure à la croissance enregistrée, même dans les cas où le taux de pénétration et la densité sont les plus faibles.

La rentabilité a été inférieure de 100% pour la plupart des réassureurs internationaux mais supérieure à 100% sur certains marchés aux conditions particulières, par exemple une rude concurrence ou une sinistralité élevée.

Malgré des prévisions de rendement sur investissement pessimistes, les agences de notation et les analystes pensent que les perspectives sont stables pour le secteur de la réassurance dans le monde pour 2013 et 2014, avec un rendement des capitaux propres de 8% à 9%. Les perspectives du secteur s'appuient sur une forte capitalisation et des tendances favorables dans les domaines de la souscription (retour progressif du cycle haussier) et des opérations (renforcement des capacités des acteurs en gestion des risques notamment).

L'entrée en vigueur de Solvabilité II en Europe a

été reportée à janvier 2016 au plus tôt à cause de retards accusés dans la mise en forme définitive de cette nouvelle réglementation. En Afrique du Sud, le Solvency Assessment and Management (SAM), équivalent local de Solvabilité II, entrera en application pas plus tard qu'en janvier 2015, sauf imprévus.

Une amélioration continue de la rentabilité et de la base de capital de la Société en 2012

Malgré une croissance modeste de l'encaissement de primes (2,61%) et une détérioration marginale du ratio de sinistres (52,11% contre 49,48% en 2011), la Société a enregistré un résultat technique et un bénéfice de souscription en légère hausse par rapport à l'exercice précédent (77,93 millions \$EU contre 77,50 millions \$EU et 47,02 millions \$EU contre 46,22 millions \$EU respectivement). Ce résultat a été obtenu dans un contexte difficile marqué notamment par la dépréciation des principales monnaies de transaction, la réduction des taux sur certains marchés et un changement de politique de réassurance de certains clients qui s'est traduit par des cessions moins importantes. La discipline en matière de souscription et la priorité à la rentabilité ont été au cœur de la stratégie de la Société. Ainsi, seules étaient permises et recherchées une croissance de la prime et de nouvelles affaires conformes à l'objectif de rentabilité. C'est ce qui explique que le ratio combiné de 2012 (91,60%) soit à peu près le même que celui de 2011 (91,3%).

La Société a enregistré des produits de placements d'un montant de 48,79 millions \$EU, soit un doublement par rapport au niveau de 2011. Le rendement des capitaux propres a été de 16,99% contre 16,77% en 2011.

A 92,64 millions \$EU, soit une hausse de 33,88% par rapport aux 69,19 millions \$EU de l'exercice précédent, le bénéfice net enregistré par la Société en 2012 est le meilleur de son histoire.

Enfin, à une période marquée par la fin de la 4ème augmentation du capital par l'émission de droits de souscription, la Société a clôturé l'exercice avec une bien meilleure base de capital de 608,61 millions \$EU contre 482,13 millions en 2011, soit une augmentation de 26,23%. A 103,78% contre une moyenne mondiale du secteur de 118%, le ratio de solvabilité en 2012 porte à croire que la croissance de la Société pourrait désormais cesser d'être exclusivement organique pour reposer aussi sur des acquisitions.



PERSPECTIVES POUR 2013

Rentabilité forte et stable et consolidation des atouts

Les réassureurs Non-Vie devraient voir leur rentabilité technique se renforcer partout dans le monde en 2013 à la faveur d'une croissance stable de la prime adossée à une économie mondiale tout aussi stable ou en redressement et, d'une manière générale, à des taux et termes et conditions stables ou en légère amélioration. (La branche Non-Vie représente plus de 95% de la prime totale de la Société). D'après les agences de notation, les perspectives resteront stables sauf en cas de sinistre d'une valeur de plus de 60 milliards \$EU, ce d'autant plus que les taux d'intérêt devraient rester bas pendant longtemps.

La même tendance devrait s'observer sur les marchés classiques de la Société où la croissance devrait être de 5,8% en Afrique subsaharienne et de 3,4% au Moyen-Orient et en Afrique du Nord.

Toutefois, les principaux marchés de la Société, à savoir les pays du continent africain, qui représentent plus de 95% de la prime, pourraient afficher un comportement différent de celui du marché international, tant du point de vue des taux que de celui des statistiques-sinistres. Les renouvellements de décembre 2012 et janvier 2013 laissent penser que les taux seront généralement stables sur les marchés où la sinistralité était moyenne en 2012 tandis qu'on a enregistré une légère hausse sur les marchés où assureurs directs et réassureurs ont subi des pertes de souscription. Les taux devraient se relever légèrement en Afrique du Sud et à Maurice si les acteurs de ces marchés se comportent convenablement et, par-dessus tout, si les catastrophes et les sinistres de pointe retrouvent leur moyenne des années antérieures dans les branches commerciales.

Sans une détérioration soudaine du ratio de sinistres, le bénéfice technique de la Société pourrait être le même en 2013 qu'en 2012, voire un peu plus élevé. Nous espérons que les produits de placements et la stabilité des monnaies africaines amélioreront la rentabilité.

A présent qu'elle dispose d'une base de capital solide qui continuera de se renforcer dans un avenir proche, la Société, dont le Plan d'action stratégique quinquennal 2014-2018 sera achevé sous peu, cherchera, en 2013, à mettre en place une stratégie qui lui permette de croître davantage dans un environnement qui devrait être plus concurrentiel et volatile. Des questions telles que la réglementation du secteur, l'évolution des taux sur le marché, la croissance des économies

africaines, la concurrence et l'arrivée de nouveaux acteurs sur le marché, les compétences internes ou les facteurs de différenciation avec les autres acteurs seront au cœur de cette stratégie, socle des succès futurs d'Africa Re.

II. OPERATIONS

La présente section présente les résultats de l'exercice 2012 et les compare à ceux de l'exercice 2011.

Grâce à son réseau de bureaux sur le continent, Africa Re a réussi à établir des partenariats durables avec les acteurs du marché partout en Afrique. Ses relations de proximité avec les clients et son attachement à l'excellence et aux meilleures pratiques ont conféré un avantage unique à la Société. Celle-ci peut ainsi accéder directement à des affaires diversifiées et rentables, notamment en Afrique et, dans une moindre mesure, en Asie et au Moyen-Orient.

La Société mène ses opérations à partir de :

Six bureaux régionaux

- Lagos (Nigeria): Afrique de l'Ouest anglophone et Pools;
- Abidjan (Côte-d'Ivoire): Afrique de occidentale et centrale francophone ;
- Casablanca (Maroc): Maghreb;
- Le Caire (Egypte): Afrique du Nord-est et Moyen-Orient;
- Nairobi (Kenya): Afrique de l'Est et une partie de l'Afrique australe;
- Ebene (Maurice): Iles africaines de l'océan Indien et Asie.

Deux filiales détenues à 100% :

- African Reinsurance Corporation South Africa Limited à Johannesburg (Afrique du Sud): pour l'Afrique du Sud et les marchés environnants; et
- Africa Retakaful au Caire (Egypte) : Couvre les marchés Retakaful en Afrique, en Asie et au Moyen-Orient.

Un bureau local :

Addis-Abeba (Ethiopie).

Les acceptations sont classées ainsi qu'il suit:

- Incendie & Ingénierie
- Accident & Automobile
- Pétrole & Energie
- Affaires Maritimes & Aviation
- Vie

Le tableau ci-dessous résume les résultats de la Société.

DESCRIPTION ('000 \$EU)	2012			2011		
	BRUT	RETRO	NET	BRUT	RETRO	NET
PRODUCTION						
Primes (nettes d'annulations)	647 980	(61 537)	586,443	631 490	(76 744)	554 746
Variation de la provision pour primes non acquises	(28 031)	1 170	(26 861)	(28 988)	7 822	(21 166)
Primes nettes	619 949	(60 367)	559 582	602 502	(68 922)	533 580
DEBOURS						
Sinistres payés	316 091	(10 477)	305 614	283 962	(9 460)	274 502
Variation de la provision pour primes non acquises (y compris l'IBNR)	50 283	(22 702)	27 581	41 778	(4 284)	37 494
Charge de sinistres	366 374	(33 179)	333 195	325 740	(13 744)	311 996

Production

La production de la société en 2012 s'est établie à 647,98 millions \$EU, soit une légère augmentation de 2,61% par rapport aux 631,49 millions enregistrés en 2011.

Evolution de la prime brute

La production de la Société a progressé de manière remarquable au cours des 8 premières années de la dernière décennie, passant de 198,12 millions \$EU à 627,53 millions \$EU à la faveur de la croissance des économies africaines. Toutefois, cette progression est marginale depuis 2010. Cette évolution est essentiellement due aux efforts délibérés de la Société visant à délester son portefeuille des comptes non rentables. Cet état de choses s'explique également par la dépréciation des monnaies de transaction, la baisse des taux sur plus d'un marché et la faiblesse de la croissance en Afrique du sud, principal marché du continent.

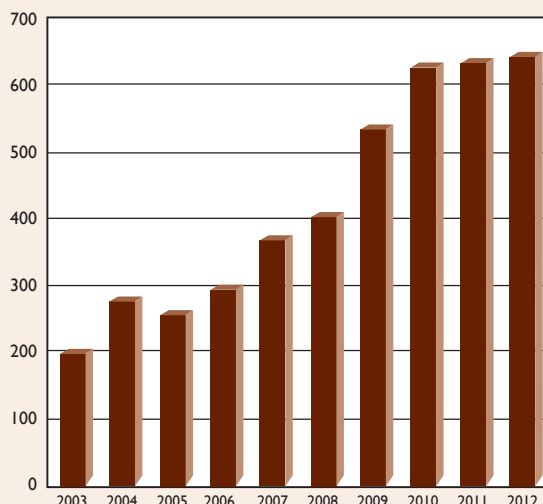
Les économies africaines devraient pourtant connaître une croissance soutenue dans les années à venir. Ainsi, en Afrique subsaharienne, la croissance devrait être de 5 à 6% jusqu'en 2020. En effet, d'après un rapport récent du FMI, l'Éthiopie, le Mozambique, la Tanzanie, le Congo, le Ghana, la Zambie et le Nigeria devraient croître de 6% par an. Le rapport ajoute que les pays sus évoqués figureront parmi les 10 économies à la croissance la plus rapide dans le monde entre 2011 et 2015.

Les économies de l'Afrique du Nord devraient rebondir à partir de 2013 malgré les difficultés politiques en Égypte et en Tunisie.

Nombre de marchés d'assurances sont déréglementés, libéralisés et calquent leur cadre réglementaire sur les normes internationales. Il en résulte un secteur des assurances continental viable qui s'affirme de plus en plus comme un moteur de croissance économique efficace.

La Société, qui a récolté les fruits de l'expansion économique de la dernière décennie, devrait enregistrer des résultats satisfaisants. De plus, dans un contexte marqué par les incertitudes des places financières et l'accroissement du nombre de sinistres catastrophiques, Africa Re devrait rester le réassureur de choix sur le continent grâce à sa note de solidité A- attribuée par A.M. Best et Standard & Poor's, ce d'autant plus que les acteurs du marché recherchent de plus en plus les meilleures sécurités pour placer leurs risques.

Evolution de la prime brute (en millions \$EU)



Cessions volontaires

A sa création en 1976, Africa Re avait besoin de la cession légale pour survivre, la cession légale s'entendant de l'obligation qu'ont les compagnies exerçant sur le territoire des Etats membres d'offrir à la Société au moins 5% de chacun de leurs traités de réassurance. Il en était ainsi parce que le secteur de la réassurance sur le continent était alors dominé par des compagnies étrangères bien établies qui pouvaient étrangler la jeune organisation africaine. Aujourd'hui, le label Africa Re est reconnu sur le plan international, et la cession légale, dont la part dans la prime totale de la Société était de 18,57% il y a 10 ans, ne représente plus que 9,40% du chiffre d'affaires.

REPARTITION DE LA PRODUCTION PAR REGION

Africa Re continue d'accepter des affaires d'Afrique, d'Asie et du Moyen-Orient au moyen de son réseau composé de 6 bureaux régionaux, 2 filiales et un bureau local.

Afrique australe

De Johannesburg, African Reinsurance Corporation South Africa Ltd (ARCSA) opère en Angola, au Mozambique, au Botswana et dans la zone rand. Depuis sa création en 2004, la part de la filiale dans l'encaissement de primes de la Société a toujours été la plus importante. Toutefois, le chiffre d'affaires d'ARCSA n'a cessé de se contracter depuis 3 ans. Elle est ainsi passée de 260,79 millions \$EU (41,56% du total de la Société) en 2010 à 232,10 millions \$EU (36,75% du total) en 2011, puis à 215,63 millions \$EU (32,86%) en 2012.

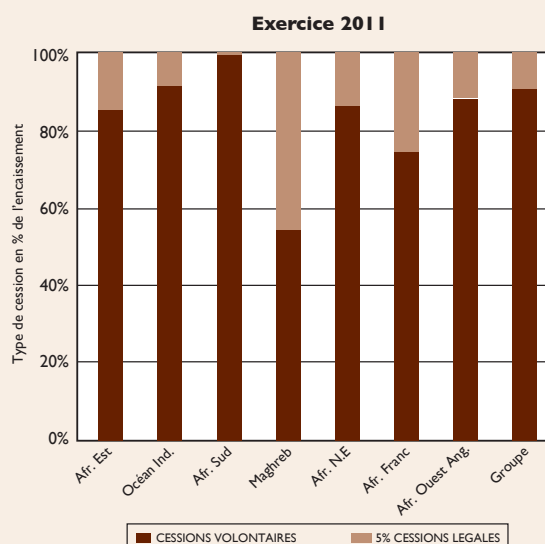
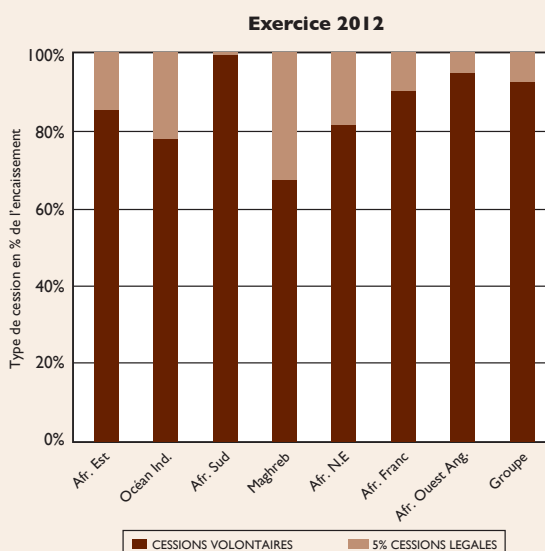
Si la baisse du chiffre d'affaires en 2011 était attribuable à une dépréciation de 22,3% du rand contre le dollar des Etats-Unis, d'autres facteurs ont joué en 2012. Parmi ces facteurs, on peut citer la réduction des taux sur le marché à cause de la concurrence, la décision de la Direction de ne plus accepter certains risques et le repli du rand par rapport au dollar (2,17%).

Afrique de l'Est

La production de cette région est passée de 94,78 millions \$EU en 2011 à 118,24 millions \$EU en 2012, soit une progression de 24,75% et 18,25% du chiffre d'affaires de la Société. Cette performance s'explique par l'augmentation du nombre d'acceptations volontaires dans presque toutes les branches au Kenya, en Ethiopie, en Zambie et en Tanzanie, ce malgré la fluctuation du taux de change des monnaies de la région qui a engendré des pertes d'un montant de 2,23 millions \$EU.

Afrique de l'Ouest anglophone

L'encaissement de primes du Bureau régional de l'Afrique de l'Ouest anglophone a été de 102,45 millions \$EU (2011 : 94,66 millions \$EU), soit une hausse de 8,23% et 15,81% du total de la Société. La croissance enregistrée en 2012 a été favorisée en grande partie par l'augmentation des acceptations de facultatives en Incendie/Ingénierie, Accident/Automobile, Vie et affaires maritimes qui ont plus que compensé les pertes subies en Aviation et en Energie.



Maghreb

Le chiffre d'affaires du Maghreb a augmenté, passant de 51,27 millions \$EU en 2011 à 58,40 millions \$EU à la clôture de l'exercice sous revue. Cette évolution tient à la relative accalmie observée dans la région. L'Incendie/Ingénierie et l'Énergie sont les branches qui ont le plus contribué au chiffre d'affaires. La part du chiffre d'affaires du Maghreb dans la production totale de la Société s'est établie à 9,01%.

Afrique du Nord-est

La prime générée par les affaires africaines souscrites par le Bureau régional s'est élevée à 41,44 millions \$EU. Ce chiffre est supérieur de 2,98 millions \$EU à celui de l'exercice précédent malgré la croissance négative de l'économie soudanaise. Le chiffre d'affaires de l'Afrique du Nord-est représente 6,40% du total de la Société.

Afrique occidentale et centrale francophone

Le Bureau régional d'Abidjan souscrit les affaires dans cette région majoritairement francophone qui comprend également la Guinée Bissau et le Cap-Vert, pays lusophones. Le chiffre d'affaires s'est contracté de 41,97 millions \$EU en 2011 à 39,78 millions \$EU au 31 décembre 2012. La production du bureau régional au cours de l'exercice sous revue représente 6,14% du total de la Société. La baisse de la production s'explique essentiellement par le non-renouvellement de certaines facultatives en Énergie.

Iles africaines de l'océan Indien

La prime souscrite dans les Iles africaines de l'océan Indien s'est légèrement repliée, passant de 13,93 millions \$EU en 2011 à 13,62 millions \$EU en 2012. Ce chiffre représente 2,10% de la production totale de la Société. Pour l'essentiel, ce léger repli est à rapporter à la dépréciation des monnaies locales.

Africa Retakaful

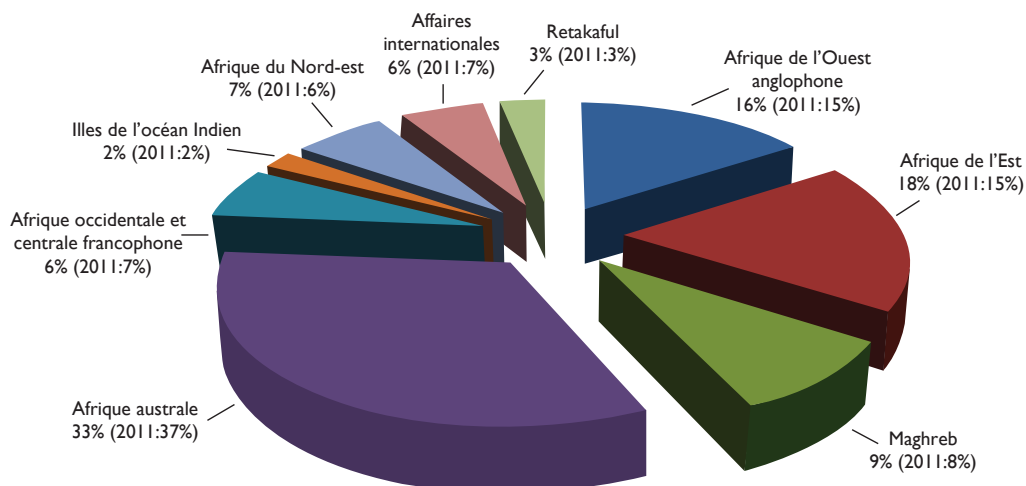
Le chiffre d'affaires de cette filiale s'est établi à 20,51 millions \$EU, chiffre en hausse par rapport à 2011 (18,75 millions \$EU). Le marché soudanais a représenté 82,2% du chiffre d'affaires.

Affaires non africaines et les pools de réassurance

Les primes générées par les affaires non africaines en 2012 ont chuté de 45,03 millions \$EU en 2011 à 37,47 millions \$EU en 2012. La chute s'explique par les efforts délibérés visant à délester le portefeuille de la Société des comptes non rentables. Ainsi, à 20,86 millions \$EU, la prime souscrite au Moyen-Orient a été inférieure de 1,94 millions \$EU à son niveau de 2011 tandis que la prime en provenance de l'Asie est tombée de 22,24 millions \$EU en 2011 à 16,61 millions \$EU en 2012.

La prime due à l'Africa Re par les Pools Pétrole & Énergie et Aviation gérés par la Société a chuté de 536 211 \$EU à 428 452 \$EU à cause de la baisse de la prime de la branche Aviation.

Répartition de la prime par région



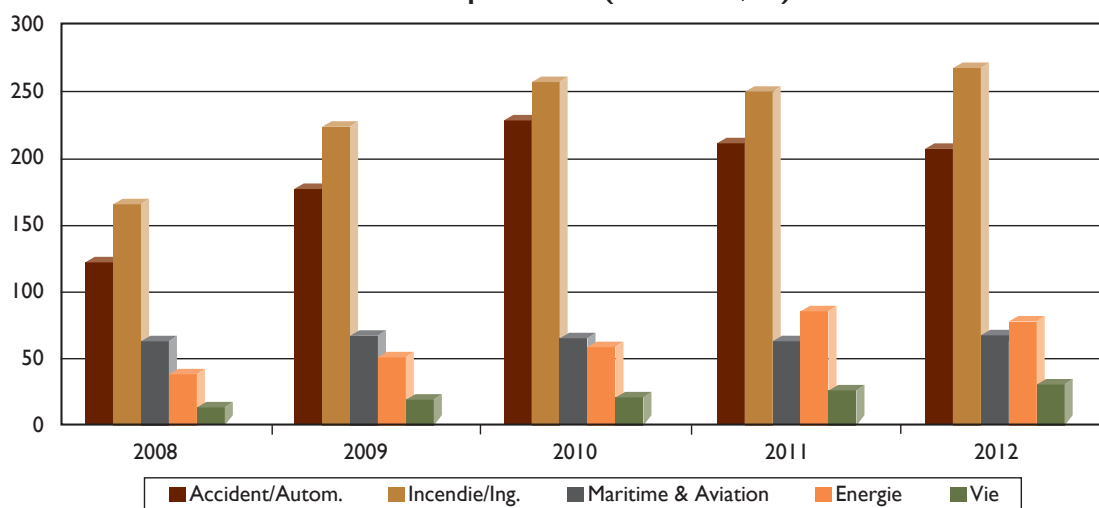
REPARTITION DE LA PRODUCTION PAR BRANCHE

Au cours de l'exercice sous revue, les branches Incendie et Ingénierie ont continué de dominer la production totale de la Société à laquelle elles ont contribué à hauteur de 268,00 millions \$EU, soit 41,36% (2011: 248,66 millions \$EU et 39,38%). Elles sont suivies par les branches Accident et Automobile qui ont produit 204,58 millions \$EU, soit 31,57% de la prime totale du Groupe (2011: 210,16 millions \$EU et 33,28%).

Pour la deuxième année consécutive, la production

des branches Pétrole & Energie (77,92 millions \$EU, soit 12,03% du chiffre d'affaires de la Société – 2011 : 84,67 millions \$EU, soit 13,41%) a été supérieure à celle des affaires maritimes et Aviation. La baisse de la production a été causée en grande partie par la perte d'affaires en République du Congo, au Cameroun, au Gabon, en Guinée Equatoriale, au Nigeria et au Soudan. Les affaires maritimes et Aviation arrivent en 4ème position avec une production de 67,21 millions \$EU, soit 10,37% du total de la Société (2011: 62,47 millions \$EU ou 9,89% du total). Vient ensuite la Vie avec 30,27 millions \$EU, soit 4,67% de la production totale (2011: 25,64 millions ou 4,06%).

Production par branche (en millions \$EU)



CHARGES TECHNIQUES

Sinistres

Sinistralité par classe

Le montant total des sinistres payés a augmenté, passant de 283,96 millions \$EU en 2011 à 316,09

millions \$EU en 2012. Le ratio des sinistres payés lui aussi, est passé de 44,97% en 2011 à 48,78% en 2012. La charge de sinistres, qui comprend les provisions pour variation des sinistres à payer (50,28 millions \$EU contre 41,78 millions \$EU en 2011), s'est élevée à 366,37 millions \$EU (325,74 millions \$EU en 2011).

Le tableau ci-dessous fournit des informations plus détaillées sur ces indicateurs.

SINISTRALITE PAR BRANCHE RATIO DE SINISTRES BRUT PAR BRANCHE EN 2012 (En millions \$EU)

BRANCHE	AFFAIRES LOCALES			AFF. INTERNATIONALES			TOTAL SOCIETE		
	Charge de sinistres	Primes acquises	Ratio de sinistres %	Charge de sinistres	Primes acquises	Ratio de sinistres %	Charge de sinistres	Primes acquises	Ratio de sinistres %
Incendie/Ingénierie	147,35	235,59	62,54%	14,09	19,97	70,56%	161,44	255,57	63,17%
Accident/Automobile	118,79	194,95	60,94%	4,11	6,59	62,39%	122,91	201,54	60,98%
Energie	36,87	67,41	54,71%	3,33	3,48	95,64%	40,20	70,89	56,72%
Maritime & Aviation	25,72	55,02	46,75%	3,93	8,81	44,66%	29,66	63,83	46,46%
Vie	12,17	28,12	43,26%	0,00	0,00	6,73%	12,17	28,12	43,26%
Total	340,90	581,09	58,67%	25,47	38,86	65,55%	366,37	619,95	59,10%

Sinistralité par centre de production

Le ratio de sinistres brut d'Africa Re South Africa est passé de 61,82% en 2011 à 71,61% en 2012 et le ratio net de 63,94% à 74,16%. Cette évolution est attribuable à un nombre de sinistres Incendie, à d'autres sinistres liés aux intempéries (notamment des inondations et des averses de grêle dans plusieurs parties de l'Afrique du Sud), ainsi qu'à l'augmentation de la provision pour sinistres en suspens en raison de nouveaux sinistres importants déclarés au cours de l'exercice.

Le ratio de sinistres du Bureau régional de l'Afrique de l'Ouest anglophone est passé de 37,23% en 2011 à 79,17% en 2012 du fait principalement de sinistres Incendie et Energie survenus sur le marché nigérian. Le ratio net, lui aussi, a progressé de 44,34% en 2011 à 70,26% en 2012.

Les ratios de sinistres (brut et net) de l'Afrique de l'Est ont augmenté légèrement, passant de 42,30% et 43,32% en 2011 à 43,39% et 44,21% en 2012 respectivement.

Les ratios de sinistres brut et net du Maghreb sont passés de 43,62% et 46,90% en 2011 à 54,37% et 58,25% en 2012 respectivement. L'augmentation de ces ratios s'explique par l'accroissement de la provision pour sinistres en suspens en raison de sinistres importants en Incendie et en transport maritime.

Les ratios de l'Afrique du Nord-est se sont contractés, passant de 66,00% pour le ratio brut et 70,37% pour le ratio net en 2011 à 56,12% et 60,13% en 2012 respectivement.

Les ratios brut et net de l'Afrique occidentale et centrale francophone ont diminué considérablement ; ils sont passés de 29,36% et 40,48% en 2011 à 20,11% et 23,27% en 2012 respectivement.

Le ratio de sinistres brut des Iles africaines de l'océan Indien s'est amélioré de 74,73% en 2011 à 16,28% en 2012. Cette amélioration s'explique par la réduction de la provision pour sinistres en suspens à la clôture de l'exercice et par la politique de nettoyage du portefeuille. Le ratio net s'est également amélioré, passant de 76,73% en 2011 à 16,65% en 2012.

Les ratios d'Africa Retakaful, qui a démarré ses activités en 2011, se sont améliorés, passant de 85,82% en 2011 à 35,30% en 2012 pour le brut et de 90,43% à 36,83% pour le net. Les ratios élevés de 2011 s'expliquent par la constitution pour la première fois de la provision pour sinistres en suspens et pour primes non acquises.

Les ratios de sinistres des affaires en provenance du Moyen-Orient et de l'Asie se sont améliorés; ils sont passés de 80,78% en 2011 à 65,55% en 2012 pour le brut et de 90,43% à 63,52% pour le net. L'amélioration des ratios est à mettre à l'actif de la politique de nettoyage du portefeuille de la Société.

Commissions et charges

Au cours de la période sous revue, les commissions et charges brutes, y compris la provision pour variation des coûts d'acquisition différés, se sont élevées à 157,07 millions \$EU (2011 : 151,99 millions \$EU) tandis que les recouvrements auprès des rétrocessionnaires se sont montés à 8,62 millions \$EU (2011 : 7,91 millions \$EU). En conséquence, les commissions et charges nettes se sont accrues, passant de 144,08 millions \$EU en 2011 à 148,45 millions \$EU en 2012.

PRODUITS DE PLACEMENTS

Performance du portefeuille

L'exercice 2012 a été riche en péripéties; la plupart des marchés mondiaux ont connu des redressements sensibles par rapport aux pertes abruptes de 2011. La plupart des marchés financiers ont clôturé l'année avec des rendements à deux chiffres malgré la faible croissance économique mondiale, la persistance de la crise de la zone euro, les effets imminents de la falaise fiscale aux Etats-Unis et le ralentissement de la croissance en Chine, principal marché émergent.

Pendant l'exercice, deux politiques budgétaires importantes ont fait renaître la confiance des investisseurs. En juillet, la Banque centrale européenne (BCE) a proposé de procéder à des achats illimités d'obligations à court terme auprès des pays de la zone euro en difficulté pour réduire leur taux d'emprunt ; en septembre, la Réserve fédérale a annoncé un programme supplémentaire de relance monétaire lié à l'inflation et au chômage.

Ces politiques budgétaires ont donné l'impulsion dont les marchés financiers avaient besoin.

Aux Etats-Unis, l'indice de confiance des consommateurs est passé à 82,7 en novembre, meilleure performance des 5 dernières années, avant de chuter à 72,9 en raison de l'incertitude liée aux négociations sur le mur budgétaire. Divers indicateurs économiques ont montré des signes de stabilisation, au moment où l'économie américaine poursuit sa reprise avec le soutien de la Réserve fédérale. L'indice S&P 500 a clôturé l'exercice à 1426, soit 16% de plus que le rendement total; cette performance est conforme à celle des autres marchés principaux.

Les marchés émergents sont restés vulnérables par rapport à la conjoncture économique difficile en Europe mais ont réussi à afficher une performance économique remarquable en 2012; les actions MSCI des marchés émergents ont enregistré un rendement annuel de 18,6%, en partie grâce à la croissance accélérée au cours du deuxième semestre. La croissance de la Chine continue d'imprimer le rythme, mais à une vitesse plus lente au cours de l'exercice considéré.

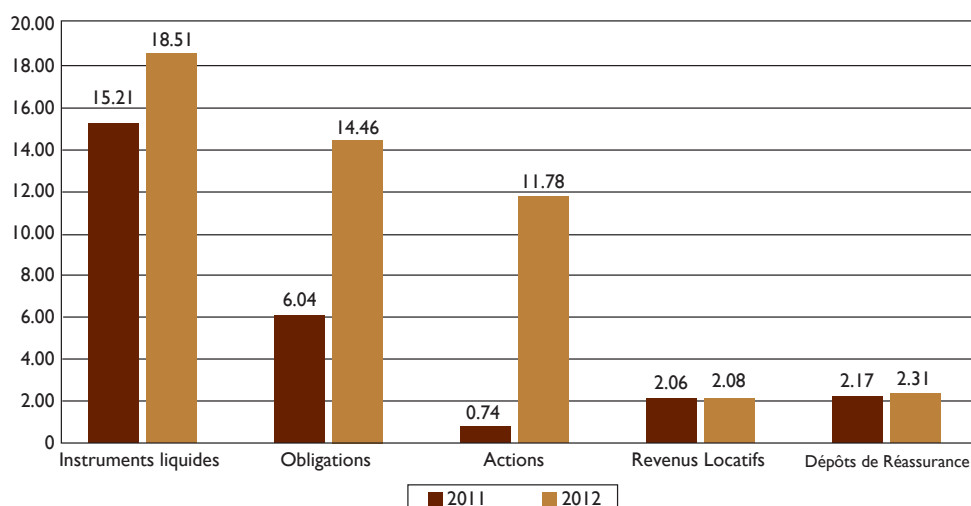
Selon le FMI, le taux de croissance du PIB en Afrique subsaharienne en 2012 s'est établi à environ 5%, chiffre supérieur à celui de la croissance mondiale médiocre estimée à 3,3% pendant la même période. La performance de cette région est principalement due aux efforts déployés pour augmenter la demande intérieure et réduire la trop grande dépendance par rapport aux exportations. Les principaux marchés africains ont suivi la tendance

mondiale, les performances de l'ASI nigérian, de l'ASI kenyan et du Top 40 sud-africain s'établissant à 35,45%, 39,4% et 13,2% respectivement.

Pendant l'exercice, la Société a pu investir l'intégralité des 103 millions \$EU générés en 2011 par la 4ème Augmentation du Capital, en plus des 40,7 millions \$EU mobilisés en 2012. Ainsi, l'Africa Re a enregistré une croissance exceptionnelle (78,69%) de ses produits de placements et autres revenus dont le chiffre a atteint 48,79 millions \$EU, contre 27,30 millions \$EU lors de l'exercice précédent.

La décomposition des produits de placements indique que le rendement des éléments liquides et quasi-liquides s'est chiffré à 17,03 millions \$EU, en comparaison des 15,21 millions \$EU enregistrés l'année dernière. Pendant l'exercice, des efforts ont été faits pour transférer certains fonds des instruments liquides vers les instruments à revenu fixe, et cette initiative a été payante ; en effet, les obligations et d'autres instruments à revenu fixe ont affiché un rendement de 14,46 millions \$EU, contre 6,04 millions \$EU en 2011. Toutefois, le portefeuille des actions a affiché la meilleure performance de l'exercice avec une croissance de 1584%, grâce au rendement porté à 11,78 millions \$EU, contre 0,74 million \$EU à la même période en 2011. Les gains générés par les dépôts de réassurance se sont chiffrés à 2,31 millions, performance légèrement supérieure à celle de l'exercice précédent (2,17 millions \$EU). De même, les revenus locatifs (2,08 millions \$EU) ont légèrement dépassé ceux de 2011 (2,06 millions \$EU).

Produits de placements par type actifs - en Millions \$EU

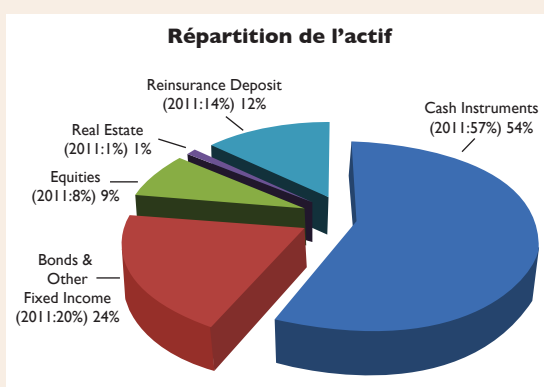


REPARTITION DE L'ACTIF

A la clôture de l'exercice, le portefeuille des placements se chiffrait à 1 016,47 milliard \$EU, contre 870,35 millions \$EU au 31 décembre 2011. Cette hausse importante de 16,79% a été possible grâce aux fonds supplémentaires générés par la 4ème Augmentation du Capital, aux excédents de trésorerie importants et au bon chiffre réalisé au niveau des produits de placements, ce malgré les pertes de conversion dues à la dépréciation du rand sud-africain (-5,09%) par rapport au dollar américain en 2012.

La répartition de l'actif est restée globalement conforme à la politique en matière de placements qui préconise la diversification et la minimisation du risque tout en garantissant la liquidité et la qualité des instruments.

Le portefeuille a continué à reposer fortement sur les instruments liquides, soit une proportion de 54% (300 points de base de moins que les 57% de l'exercice précédent) investis essentiellement dans les titres du trésor et d'autres instruments du marché monétaire de première qualité. Vient ensuite le portefeuille des obligations et autres instruments à revenu fixe qui est passé de 20% l'exercice précédent à 24%; le portefeuille des actions a également enregistré une hausse, se situant à 9% de l'actif à la fin de l'exercice.



Placements à long terme

La Société continue de soutenir le développement socio-économique de l'Afrique en destinant ses placements à long terme, entre autres, aux organismes africains ou à ceux qui contribuent directement ou indirectement à la croissance des activités économiques sur le continent. Pendant l'exercice, la Société a investi dans une société

immobilière en Afrique du Sud (10 Sherborne Properties) et dans deux autres fonds capital-investissement dont les activités sont concentrées sur l'Afrique. Ainsi, le montant total de la participation de la Société aux fonds privés est passé de 19,06 millions \$EU à 36,30 millions \$EU au 31 décembre 2012, investis dans 18 organismes : 2 institutions internationales de financement du développement, 4 compagnies d'assurances, un projet d'informatisation financé par l'Organisation des assurances africaines (OAA), une société de gestion de fonds de retraite, une société immobilière, 8 fonds capital-investissement privés et un projet hospitalier privé.

Le montant total des décaissements au titre du capital-investissement a connu une augmentation de 3,07 millions \$EU, se hissant ainsi à 14,36 millions \$EU (2011: 11,29 millions \$EU), principalement en raison de l'investissement immobilier en Afrique du Sud et des appels de capitaux de CAPE III et Adlevo Capital. S'agissant de l'actif net, au 31 décembre 2012, le portefeuille du capital-investissement était évalué à 19,86 millions \$EU (2011: 13,46 millions \$EU), soit 1,38 fois le capital investi.

Un montant de 970 702 \$EU (2011: 151 067 \$EU) a été reçu à titre de dividendes au cours de l'exercice, principalement de CAPE II (502 031 \$EU, soit la part de la Société dans les fonds générés par la vente de MTN Nigeria). Le fonds CAPE II a retiré son investissement dans MTN et retourné un capital de 113 821 \$EU.

Les revenus locatifs des trois immeubles du Siège à Lagos et des Bureaux régionaux de Nairobi et Casablanca ont connu une très légère hausse de 1%, passant de 2,06 millions \$EU en 2011 à 2,08 millions \$EU en 2012.

Actions

Sur le marché des actions, l'indice chinois Hang Seng a affiché la meilleure performance mondiale, avec un rendement annuel impressionnant de 27,7%. Les marchés émergents ont globalement enregistré de bons résultats, avec un rendement annuel de 18,6%, contre -18,2% l'exercice précédent. Les actions européennes ont rebondi après leur performance négative de l'année dernière, le DJ Euro Stoxx 50 atteignant un rendement annuel de 20,2%. En général, les marchés des actions ont enregistré des rendements à deux chiffres, en comparaison des grosses pertes de 2011.

La performance des marchés africains a suivi la tendance positive des marchés mondiaux. L'ASI nigérian et l'ASI de Nairobi ont enregistré des rendements de 35,45% et 39,4% respectivement. Le marché sud-africain a obtenu un bon rendement (13,2%) malgré des conflits du travail survenus au cours de l'année.

Suite à la reprise impressionnante des marchés des capitaux au cours de l'exercice, le portefeuille d'actions activement géré de la Société en Afrique, en Europe et en Amérique du Nord a produit un gain impressionnant de 11,78 millions \$EU, contre 0,71 million \$EU l'année dernière. En revanche, les recettes enregistrées à titre de dividendes ont stagné, se situant à 1,72 million \$EU (2011: 1,75 million \$EU); le portefeuille a généré une plus-value latente de 7,74 millions \$EU, en comparaison d'une perte de 0,83 million \$EU l'exercice précédent.

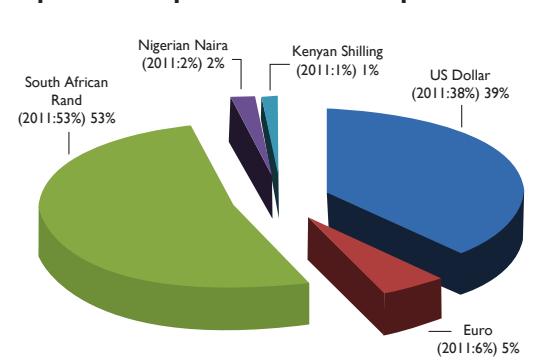
Au total, le portefeuille nord-américain a affiché un rendement de 15,27%, performance inférieure à son indice de référence composite (16,25%). Le portefeuille européen a enregistré un rendement de 16,51%, chiffre légèrement supérieur à l'indice de référence de son marché (15,65%). Les portefeuilles en monnaie locale ont eu des rendements de 26,9%, 35% et 45,31% respectivement, performances supérieures ou égales à leurs indices de référence respectifs (25,3%, 35,3% et 30,13%).

Aggregate U.S. Bond Index. Le principal catalyseur de la performance des marchés des obligations a été la poursuite de la politique des taux d'intérêt très bas par la Réserve fédérale des Etats-Unis et d'autres grandes banques centrales, ce qui a fait baisser les rendements et soutenu les prix des instruments à revenu fixe et des obligations d'Etat. L'indice Barclays Capital International Aggregate a obtenu un rendement de 3,56% (2011: 5,97%) pendant l'exercice, tandis que les bons du Trésor américains à échéance de 10 ans et ceux à échéance de 3 mois ont affiché des rendements de 4,2% et 0,08% respectivement.

La contribution des obligations et autres instruments à revenu fixe au portefeuille des placements a augmenté de 400 points de base, se situant ainsi à 24%, soit une valeur correspondante de 248,96 millions \$EU (2011: 177,8 millions \$EU). Le portefeuille nord-américain en dollars EU –géré en externe– a enregistré un rendement de 3,38% (indice de référence: 3,56%), tandis que le portefeuille en rand sud-africain a obtenu un rendement de 11,4% soit 180 points de base de moins que son indice de référence. Le portefeuille des titres exigibles à échéance a enregistré un rendement moyen de 12,9%.

En raison de l'instabilité actuelle du marché financier mondial, la Société a continué à accorder une grande importance à la qualité des instruments et aux liquidités. Le portefeuille global est resté très diversifié, couvrant différents domaines, rubriques, échéances, marchés et gestionnaires. La durée moyenne est demeurée à moins de cinq ans, tandis que la notation moyenne pondérée s'est située à A+. Suite à l'abaissement de AAA à AA des titres du Trésor américain par Standard & Poor's en 2011, la Société continue de les considérer comme étant notés AA. Ainsi, le portefeuille des obligations est composé comme suit : AAA, 6% ; AA, 19% ; et A, 57%. A titre de comparaison, les pourcentages correspondants en 2011 étaient respectivement de 9%, 25% et 54%. Les obligations autres que les obligations de placement sont toutefois des émissions d'Etats africains et d'entreprises que la Société garde conformément à sa mission de développement. La Direction poursuivra les efforts visant à maximiser le rendement du portefeuille tout en mettant l'accent sur la qualité de la notation.

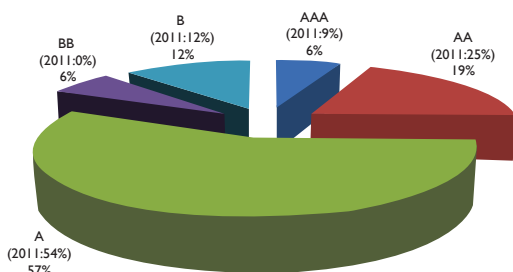
Répartition du portefeuille d'action par monnaie



OBLIGATIONS ET AUTRES INSTRUMENTS A REVENU FIXE

Les marchés mondiaux des obligations ont enregistré d'excellents rendements en 2012, avec une bonne performance de toutes les principales catégories d'actifs, comme l'illustre le Barclays

Répartition du portefeuille des obligations par notation



Instruments liquides

Le portefeuille des instruments liquides, qui constitue la classe d'actif la plus importante, représente sans surprise la portion majoritaire des produits de placements. Le rendement de ces instruments a été renforcé par la bonne performance du marché mondial des obligations, le transfert des fonds des instruments liquides et quasi-liquides vers les instruments à revenu fixe, et les fonds supplémentaires générés par la 4^{ème} Augmentation du Capital. Les gains générés par les instruments liquides et quasi-liquides se sont établis à 17,03 millions \$EU, montant nettement supérieur aux 15,21 millions \$EU de l'exercice précédent, bien que les taux du trésor et autres taux de référence soient près de zéro dans la plupart des marchés des pays développés.

Autres revenus d'exploitation

Les autres revenus d'exploitation sont surtout les commissions au titre de la gestion des pools africains Pétrole & Energie et Aviation. En 2012, ces commissions se sont chiffrées à 1,08 million \$EU, soit une très légère hausse par rapport au chiffre de 2011 (1,07 million \$EU).

RESULTAT DE L'EXERCICE 2012

Les **primes brutes souscrites** au cours de l'exercice ont connu une légère hausse de 2,61% passant de 631,49 millions \$EU en 2011 à 647,98 millions \$EU. Cette croissance est en dessous de la moyenne prévue dans le plan quinquennal de la Société. Ce ralentissement de la croissance enregistré en 2012 provient essentiellement des performances en dessous des attentes des deux filiales de la société et du bureau d'Afrique francophone. La filiale d'Afrique du Sud, dont la production contribue à 31,60% du total des primes souscrites du groupe, a évolué au cours de l'année dans un environnement marqué par une croissance

faible du PIB (+1,2%) et une concurrence exacerbée entre les acteurs du marché de la réassurance.

La politique de **rétrocession de la Société** a continué à s'appuyer sur des programmes XL pour protéger ses acceptations traditionnelles, tout en optant pour des couvertures supplémentaires pour les risques pétroliers et pétrochimiques majeurs, ainsi que d'autres risques spéciaux.

Ainsi, les **primes rétrocédées** pour les affaires proportionnelles et non proportionnelles ont baissé de 12,41%, passant de 68,92 millions \$EU l'exercice précédent à 60,37 millions \$EU, soit un taux de rétention de 90,50% (87,85% en 2011).

La variation des provisions de primes non acquises, déduction faite de la part des rétrocessionnaires, a produit une **prime nette acquise** de 559,58 millions \$EU (2011: 533,57 millions \$EU).

Le montant des **sinistres bruts payés** en 2012 s'est élevé à 316,09 millions \$EU, contre 283,96 millions \$EU en 2011, soit une hausse de 11,31%. Sur le total des sinistres payés, 10,48 millions \$EU (9,46 millions \$EU en 2011) ont été recouverts auprès des rétrocessionnaires, ce qui donne un montant de **sinistres nets payés** de 305,61 millions \$EU, contre 274,50 millions \$EU en 2011. La prise en compte de la variation des provisions pour sinistres en suspens (y compris les IBNR) permet d'aboutir à une **charge de sinistres nette** de 333,19 millions \$EU, contre 311,99 millions \$EU en 2011, soit un **ratio de sinistres** de 59,54% contre 58,47% en 2011. La légère dégradation de la sinistralité au cours de l'exercice provient essentiellement de la filiale de l'Afrique du Sud et du Bureau de Lagos qui ont vu leur sinistralité fortement se dégrader du fait d'un nombre accru de sinistres enregistrés au cours de la période. Les autres centres de production ont plutôt vu leur sinistralité s'améliorer en 2012, comparé à l'exercice 2011.

Les **frais généraux** se sont élevés à 30,91 millions \$EU en 2012, en légère baisse de 1,19% par rapport aux 31,28 millions \$EU de 2011. La quasi-stabilisation des frais généraux provient d'une rationalisation des dépenses de missions et voyages au cours de l'exercice et de frais de gestion du Siège. Globalement, des économies substantielles ont été réalisées au cours de l'exercice par rapport aux prévisions et le **ratio de frais généraux** s'est amélioré affichant un taux de 5,52% contre 5,86% en 2011.



Dans un contexte marqué par une reprise des marchés financiers mondiaux, les **produits de placements** et revenus d'autres sources, y compris les intérêts sur les dépôts de réassurance et les commissions, ont enregistré une forte hausse de 78,69%, pour s'établir à 48,79 millions \$EU, en comparaison aux 27,30 millions \$EU de 2011 principalement grâce aux très bonnes performances du portefeuille des actions.

Le **bénéfice après impôt** s'est élevé à 92,65 millions \$EU en 2012 grâce à la performance des placements financiers évoquée ci-dessus, contre 69,20 millions \$EU en 2011, soit une progression de 33,88%.

AFFECTATION DES RESULTATS

Soucieux de consolider davantage l'assise financière de la société tout en rémunérant le capital libéré par les actionnaires, le Conseil recommande de répartir le résultat net comme suit :

- 46 323 206 dollars à la réserve générale conformément à la résolution No 4/1992 ;
- 12 666 983,06 dollars au titre de dividendes au taux de 4,5 dollars (3,5 dollars en 2011) par action souscrite et libéré d'une valeur de 100 dollars. Les actions libérées au cours de l'année au plus tard fin mai 2012 dans le cadre de l'augmentation de capital bénéficieront de 100% du dividende par action évoquée ci-dessus. Pour les actions libérées postérieurement à cette date, une décote sera appliquée ;
- 8 000 000 dollars à la réserve pour fluctuation de sinistralité, et le solde
- 25 656 221,94 dollars en report à nouveau.

GESTION DU CAPITAL

Des dispositions sont prises pour que le niveau de solvabilité et la trésorerie de la Société soient suffisants pour faire face à ses engagements,

soutenir ses aspirations en termes de croissance et maximiser les bénéfices déclarés. Pour atteindre ces objectifs, il convient d'adopter un modèle de gestion du capital fondé sur le risque qui fait obligation à l'Africa Re de disposer d'un capital qui reflète tous les risques majeurs auxquels la Société est exposée.

Il convient de souligner que le succès de la 4ème Augmentation du capital a permis de renforcer le **niveau de solvabilité** de la Société en 2012 et, ce faisant, d'améliorer les ratios d'adéquation du capital.

Les besoins en capitaux de la Société sont évalués à l'aide d'un modèle de capital interne fondé sur le risque et de modèles externes d'évaluation **protégés par des droits exclusifs**.

I. Evaluation de la solidité financière et de l'adéquation du capital

En tant qu'entité supranationale, le Groupe Africa Re n'est soumis à aucune réglementation nationale des Etats membres. Toutefois, il convient de relever que la filiale sud-africaine African Reinsurance Corporation South Africa Ltd (ARCSA) doit se conformer aux normes édictées par l'autorité de contrôle d'Afrique du Sud, en l'occurrence le « Financial Services Board (FSB) ARCSA devra bientôt se conformer au nouveau régime appelé Solvency Assessment and Management (Evaluation et gestion de la solvabilité – SAM). Ce régime est analogue au Solvency II (Solvabilité II) de l'Europe et se fonde sur des principes économiques pour mesurer l'actif et le passif.

Il définit les normes en matière de gouvernance, de gestion du risque, de contrôle, de communication d'informations et de transparence. Le Groupe Africa Re continue de suivre l'évolution du SAM pour se conformer aux normes en vigueur en Afrique du Sud.

La Société se fait noter par Standard & Poor's et A.M. Best depuis plus de 10 ans.

Evaluation de la solidité financière d'Africa Re

Agence de notation	Note de solidité financière	Note de contrepartie/de crédit d'émetteur	Perspectives	Qualification	Date du dernier communiqué de presse/
Standard & Poor's	A-	A-	Stables	Excellent	22 juin 2012
A.M. Best	A-	a-	Stables	Solide	20 juin 2012

L'évaluation des agences de notation se fonde sur un ensemble de facteurs dont l'adéquation du capital. Ces agences exigent une probabilité de solvabilité annuelle de 99,6%, ce qui suppose un niveau de capitalisation élevé de nature à permettre à la Société de résister à des sinistres d'envergure exceptionnelle au moins une fois tous les 250 ans. Les besoins en capital sont évalués ainsi qu'il suit, conformément aux modèles de capital des deux agences de notation :

- **Le modèle de Standard & Poor's:** les besoins en capital couvrent les risques d'assurance, d'investissement et de crédit. Pour évaluer les besoins en capital, on applique des facteurs déterminés à l'avance à la prime d'assurance, aux provisions techniques et aux placements. La pondération des risques d'investissement et de crédit est plus importante, quelles que soient les risques d'assurance prédominants.
- **Le modèle d'A.M. Best:** Ce modèle est comparable à celui de Standard & Poor's. L'évaluation se fonde sur des facteurs déterminés à l'avance et appliqués à la prime d'assurance, aux provisions techniques et aux placements. Ici, la pondération des risques d'investissement et de crédit est moins importante que dans le modèle de S & P.

La Société était bien capitalisée au 31/12/2012 selon les modèles d'évaluation des deux agences de notation.

Standard & Poor's a confirmé la note de solidité financière et la note de contrepartie d'Africa Re le 22 juin 2012. L'agence de notation estime qu'Africa Re jouit d'une bonne **position concurrentielle diversifiée** sur les marchés des assurances africains, avec des **résultats techniques impressionnants et stables, une forte capitalisation et une bonne trésorerie.**

A.M. Best aussi a reconduit la note d'Africa Re le 20 juin 2012. L'agence de notation souligne que la note de la Société reflète le niveau de son capital ajusté par le risque en amélioration et tourné vers l'avenir, ses bons résultats techniques et sa position indiscutable sur les marchés africains.

2. Modèle d'adéquation du capital interne

Avec le modèle interne, les besoins en capital sont évalués par simulation mathématique des sinistres

extrêmes dont la Société pourrait être frappée du fait de son exposition aux risques d'assurances et de crédit.

Au 31 décembre 2012, les fonds propres de la Société s'élevaient à 608,61 millions \$EU pour des besoins en capital estimés à 219,25 millions \$EU, soit une adéquation du capital interne de 277,6%.

GESTION INTEGREE DES RISQUES (GIR)

Africa Re a adopté un vocabulaire commun en matière de risques pour uniformiser la définition et la catégorisation des risques et harmoniser les activités de gestion intégrée desdits risques.

La fonction de gestion intégrée des risques est créatrice de valeur en ce sens qu'elle permet à la Direction de faire face efficacement à des événements potentiels porteurs d'incertitudes et d'atténuer les conséquences néfastes de ces événements tout en maximisant les effets bénéfiques. Elle permet à la Société de disposer d'une approche intégrée en matière de gestion de risques actuels et futurs. Grâce à la gestion intégrée des risques, Africa Re dispose d'un mécanisme qui doit se montrer plus anticipatif et plus efficace en matière d'évaluation et de gestion des incertitudes à mesure que la Société s'efforce de créer de la valeur pour ses actionnaires.

1. Gouvernance des risques

Consciente de l'impérieuse nécessité de doter officiellement la Société d'une fonction de gestion intégrée des risques, la Direction a créé un département de l'inspection technique et de la gestion intégrée des risques dirigé par un directeur central qui est aussi le responsable principal des risques. Le responsable principal des risques œuvre pour une acceptation de risques gérables et définit la vision et l'orientation de la fonction de gestion des risques à l'échelle de la Société.

Un comité de gestion des risques a également été institué. Il est dirigé par le Directeur général adjoint/Chef des Opérations et regroupe tous les directeurs centraux. Il se réunit une fois par trimestre.

Avec la structure actuelle de la gouvernance des risques, la Société reconnaît l'importance d'une approche intégrée en confiant la responsabilité de la gestion des risques de l'ensemble du Groupe **aux cadres supérieurs** qui rendent compte



de leurs activités à la Commission d'Audit et des Risques du Conseil.

Principaux organes et fonctions de gestion des risques

Conseil d'administration			
Commission de l'audit & des risques du Conseil d'administration			
Direction exécutive			
Comité de gestion des risques	Comité d'investissement	Comité de pilotage informatique	Comité de risques spéciaux
Responsable principal des risques			
Fonction de gestion des risques			

Africa Re a également adopté un « **cadre de gouvernance à trois lignes de défense** » qui fonctionne ainsi qu'il suit :

- **La gestion quotidienne et le contrôle de gestion** où la Direction et le personnel sont directement en charge de la gestion et du contrôle des risques ;
- **La supervision, les politiques et stratégies** où le personnel concerné coordonne, facilite et supervise les activités de gestion des risques pour en assurer l'efficacité et l'intégrité ; et
- **Le contrôle où les départements de contrôle** (Audit interne et Inspection technique) et le commissaire aux comptes donnent des assurances indépendantes quant à l'intégrité et à l'efficacité du cadre de gestion des risques pour toutes les fonctions au sein de la Société.

Les rôles et responsabilités de chacune des fonctions et parties associées à la gestion des risques sont décrits dans le détail dans le Document de politique de gestion des risques du Groupe.

2. Profil de risques

Le profil de risques d'Africa Re comprend les risques liés aux activités principales de la Société et d'autres risques regroupés et définis ainsi qu'il suit :

- **Groupe 1 - Risque d'assurance:** Risque de perte lié à des incertitudes inhérentes au montant et à l'échéance des engagements d'assurance ;
- **Groupe 2 - Risque de crédit:** Risque de perte lié à l'incapacité d'une contrepartie

d'honorer ses engagements ou de le faire en temps voulu ;

- **Groupe 3 - Risque de marché:** Risque lié à la fluctuation de la valeur ou du rendement des éléments d'actif ou à la variation des taux d'intérêt ou de change.
- **Groupe 4 - Risque de liquidité:** Risque de ne pas disposer de liquidités suffisantes pour faire face à ses obligations échues;
- **Groupe 5 - Risque opérationnel:** Risque de perte lié aux insuffisances des procédures, des hommes, des systèmes et à des événements externes.

Pour chacun de ces groupes, la Société définit et évalue les menaces et les opportunités grâce à une approche systématique qui comprend l'identification et l'évaluation des risques ayant une incidence directe sur la réalisation de ses objectifs stratégiques et commerciaux.

3. Procédures de gestion des risques

La gestion des risques au niveau opérationnel comprend diverses étapes telles que l'identification, la mesure, l'analyse, l'évaluation, le reporting, l'atténuation et le suivi des risques qui permettent à la Société de suivre de près les risques majeurs dans chaque groupe.

Risques d'assurance, de crédit, de marché et de liquidité

Ces risques sont abordés sous le titre « Gestion des risques d'assurance et financiers » à la Page 66.

Risque opérationnel

Ainsi qu'il a été dit plus haut, le risque opérationnel renvoie à des pertes ou à une détérioration de réputation potentielles liées aux insuffisances des procédures internes, des hommes, des systèmes ou à des événements externes.

Les risques opérationnels auxquels Africa Re doit faire face peuvent être rangés en huit (08) sous-catégories selon qu'ils sont liés aux hommes, aux procédures, aux systèmes, à des événements, à la réputation, au droit, à la stratégie ou à l'adéquation du capital. La classification des risques est présentée dans le détail dans le Document de politique de gestion des risques et dans le Registre des risques de la Société.

Africa Re entend résolument atténuer et gérer efficacement ses risques opérationnels. Dans les centres de production, des employés sont chargés de superviser la gestion des risques opérationnels qui se posent dans le domaine du contrôle. La Société a adopté une approche coordonnée pour identifier et évaluer les risques à l'aide d'un logiciel de gestion des risques opérationnels appelé ARC Logics (Sword).

Le logiciel de gestion des risques opérationnels facilite l'utilisation des outils et techniques énoncés dans le Document de politique de gestion des risques opérationnels de la Société, à savoir le logiciel d'auto-évaluation des risques et des contrôles, le logiciel de saisie de données relatives aux sinistres, les principaux indicateurs de risques, les tests de stress et de scénario, etc. Le logiciel de gestion des risques opérationnels est utilisé au Siège et dans les centres de production. Les modules installés comprennent la plate-forme, l'évaluation des risques et des contrôles, la saisie des données relatives aux sinistres et aux incidents, l'assurance de contrôle et le reporting d'entreprise.

Des contrôles et plans d'urgence tels que le plan de continuité et le plan de reprise après sinistre sont donc en place pour atténuer considérablement les risques opérationnels de la Société.

4. Modélisation du risque

Modélisation financière

Les assureurs du monde entier ont élaboré des modèles d'analyse financière dynamique pour répondre aux exigences des régulateurs et des agences de notation. Africa Re a été l'un des premiers réassureurs africains à utiliser des modèles internes à des fins d'évaluation du capital et de gestion des risques.

La Société a acquis une licence d'utilisation de ReMetrica, logiciel de modélisation financière mis au point par Aon Benfield pour les compagnies d'assurances et de réassurance. Le logiciel est utilisé pour la modélisation des risques de souscription, de provisionnement, d'investissement et de crédit.

La mise au point par l'Africa Re d'un modèle en interne de Remetrica est effective ; elle est symbolisée par l'existence d'une interface graphique qui comprend trois étapes, à savoir la conception de la structure, la définition des données et des paramètres et la mise en route.

Les principales données à entrer et les paramètres se rapportent à la prime souscrite, à la prime acquise, aux coûts d'acquisition, aux sinistres mineurs et majeurs, aux sinistres catastrophiques, aux provisions pour sinistres en suspens, aux rétrocessions et aux placements.

Africa Re utilise ReMetrica à différentes fins, notamment pour évaluer ses besoins en capital, optimiser le programme de rétrocession et prendre des décisions stratégiques.

Le logiciel a été acquis principalement pour évaluer le niveau des fonds propres en comparaison des risques, conformément aux exigences du Financial Services Board (FSB) en Afrique du Sud et des agences de notation (A.M. Best et Standard & Poor's).

ReMetrica permet à Africa Re de choisir une structure optimale de son programme de rétrocession en tenant compte de son incidence financière. Le logiciel permet en outre à la Société de construire différents modèles pour chaque stratégie commerciale. En comparant le résultat de différentes stratégies commerciales, on peut arriver à améliorer le portefeuille d'affaires. A ce sujet, ReMetrica a aidé Africa Re à développer un portefeuille d'affaires bien équilibré.

Modélisation des risques catastrophiques

La modélisation des risques catastrophiques permet d'obtenir des estimations de limites annuelles des sinistres causés par des événements catastrophiques. Les estimations peuvent être utiles pour l'élaboration de stratégies dans les domaines suivants :

- Le suivi des accumulations et la tarification du risque originel ;
- L'achat de couvertures de rétrocession, notamment la définition de limites et de rétentions, en fonction de l'appétit du risque ; et
- Le respect des exigences du FSB et des agences de notation.

Africa Re évalue chaque année son exposition dans les pays africains sujets aux événements naturels tels que l'Afrique du Sud, Maurice et le Kenya. Généralement, Willis et Aon Benfield offrent une assistance à la Société en matière de modélisation



des risques catastrophiques par le biais de licences d'utilisation ou de modèles propres.

5. Evaluation de la gestion intégrée des risques par les agences de notation

En 2012, deux agences de notation internationales de renom, en l'occurrence A.M. Best et Standard & Poor's, ont évalué la gestion intégrée des risques d'Africa Re. Deux extraits de ces évaluations sont présentés ci-dessous :

A.M. Best : Appropriée

“Africa Re a formulé des procédures internes de gestion des risques au cours des dernières années et est en train d'élaborer un cadre de gestion intégrée des risques (GIR)...Africa Re a mis en œuvre un logiciel de gestion des risques opérationnels qui satisfait aux normes de Solvabilité II et aux plans de continuité des activités de la filiale sud-africaine, du Bureau régional de l'Afrique de l'Ouest et du Siège ».

Standard & Poor's : Bonne, sur la base des risques acceptés

“La gestion intégrée des risques d'Africa Re est appropriée pour les risques qu'elle accepte, ce qui reflète un appétit limité pour le risque d'investissement, la prédominance de l'assurance Non-Vie à court terme, et d'importantes marges de sécurité en matière de capital/liquidités. L'équipe dévouée de gestion des risques, dirigée par le Responsable de la gestion intégrée des risques et qui rend compte directement à la Commission d'audit et des risques du Conseil d'administration, est bien intégrée dans la gestion quotidienne de la Société et fonctionne sur la base de mécanismes de reporting et de contrôles adéquats.

GOVERNANCE D'ENTREPRISE

I. Aperçu général

Le fonctionnement de la Société africaine de réassurance est régi par l'Accord portant sa création et les documents statutaires.

La Société dispose de plusieurs documents de gouvernance qui se fondent tous sur les meilleures pratiques internationales. La filiale de la Société en Afrique du Sud est régie par le droit local ; elle se conforme donc aux textes en vigueur dans le pays en matière de gouvernance d'entreprise, à l'exemple du rapport King III.

Le Conseil d'administration et la Direction veillent au respect des meilleures pratiques de gouvernance dans les entreprises modernes et de taille comparable.

2. Le cadre de gouvernance d'entreprise d'Africa Re

Les principes et procédures de gouvernance d'entreprise d'Africa Re sont énoncés dans un ensemble de documents qui régissent l'organisation et le fonctionnement de la Société. Ces documents comprennent :

- L'Accord portant création de la Société africaine de réassurance qui définit l'actionnariat, l'organisation et la gestion de la Société ;
- La procédure de proposition et d'adoption d'amendements à l'Accord ;
- Le Règlement général qui définit les règles générales et les règles de procédures de l'Assemblée générale ;
- Les Règles de procédure du Conseil d'administration ;
- Les Règles régissant l'élection d'administrateurs ;
- Le Code de déontologie qui définit les règles, le comportement et l'attitude que doivent adopter le personnel et les membres de la Direction dans l'accomplissement de leurs tâches et lorsqu'ils agissent au nom de la Société.

A partir d'août 2012, une révision totale du cadre de gouvernance d'entreprise a été réalisée par un cabinet-conseil de renom qui a soumis au Conseil d'administration des propositions d'amélioration au cours d'un séminaire d'un jour organisé pour les Administrateurs en novembre 2012. Ces propositions étaient basées sur le South African King III Report on Corporate Governance et d'autres meilleures pratiques mondiales dans le domaine de la gouvernance des principaux réassureurs internationaux et institutions financières de développement. Sont présentées ci-dessous certaines des initiatives adoptées pour améliorer la gouvernance d'entreprise adéquate qui est déjà mise en œuvre dans le Groupe :

- Nouvelle Charte du Conseil intégrant les meilleures pratiques les plus récentes sur le fonctionnement du Conseil.

- Séparation de la fonction « audit » de la fonction « gestion des risques » de la Commission d' « Audit et des Risques » du Conseil par la création de deux commissions distinctes :

- Commission d'Audit et des Finances ;
- Commission de Gestion des Risques et de Gouvernance Informatique.

- Extension du domaine de compétence de la Commission de « Rémunération » du Conseil qui définit le système de rémunération des membres élus de la Direction ; cette commission examinera désormais toutes les autres questions relatives aux ressources humaines dans la Société et sa dénomination a changé comme suit :

- Commission des Ressources Humaines et de la Rémunération.

- Evaluation régulière et formelle du Conseil.

- Renforcement de la Déclaration relative au conflit d'intérêts par les Administrateurs.

Il convient de souligner que la filiale sud-africaine du Groupe a adopté cette approche pour intégrer les exigences locales en matière de gouvernance d'entreprise sur la base du système d'évaluation et de gestion de la solvabilité à venir, de la loi sur les nouvelles entreprises des nouvelles exigences réglementaires dans le domaine des assurances.

3. Actionnariat et Conseil d'administration

3.1. Actionnariat au 31 décembre 2012

Actionnaire	Nombre de parts	%
41 Etats membres	970 090	33,84
La Banque africaine de développement (BAD)	240 000	8,37
101 compagnies d'assurances et de réassurance africaines	906 547	31,63
5 actionnaires non africains : 4 institutions de financement du développement (SFI, DEG, FMO et PROPARCO) et IRB Brasil-Re	750 000	26,15
Total	2 866 637	100

3.2. Capital autorisé/libéré et évolutions récentes de l'actionnariat

Le capital autorisé de la Société était de 500 millions \$EU au 31 décembre 2012 dont 286,6 millions \$EU étaient effectivement payés. Le capital est divisé en 2 866 637 actions d'une valeur nominale de 100 \$EU chacune.

Le Conseil d'administration et l'Assemblée générale des actionnaires ont approuvé la 4ème augmentation de capital pour permettre à la Société de saisir des possibilités d'affaires qui ne manqueront pas de se faire jour en raison des prévisions de croissance économique rapide des principaux marchés de la Société, du durcissement très attendu du marché de la réassurance après le long cycle mou actuel et de la notation financière « solide/excellent » – unique dans l'industrie africaine de l'assurance/réassurance- régulièrement attribuée à la Société.

La politique de la Société consiste à augmenter régulièrement son capital grâce au bénéfice non distribué et aux apports de fonds supplémentaires des actionnaires existants et d'investisseurs potentiels triés sur le volet. C'est ainsi que la Société a décidé en 2010 de porter son capital libéré de 100 millions \$EU à 300 millions \$EU. Pour ce faire, elle a appelé la première tranche des 200 millions \$EU de capital supplémentaire en émettant 1 000 000 d'actions nouvelles et en distribuant autant d'actions gratuites aux actionnaires existants.

L'augmentation de capital en cours devrait être clôturée à la fin de 2013. A l'issue de ce processus, Africa Re devrait disposer d'un capital libéré et de fonds propres appréciables d'un montant supérieur à 608 millions \$EU et d'un ratio de solvabilité international de 103,78% pour la première fois de son histoire.

3.3. Le Conseil d'administration – Composition

Présidé actuellement par M. Musa EL NAAS, le Conseil d'administration d'Africa Re est composé de douze (12) administrateurs titulaires dont les données au 31 décembre 2012 sont brièvement présentées dans le tableau ci-dessous. Les administrateurs sont élus pour un mandat de trois (03) ans renouvelable. Ils restent en fonction jusqu'à ce que leurs remplaçants soient élus.



Rapport de la Direction

Société Africaine de Réassurance

Nom & Nationalité	Circonscription (*)	Poste dans le Conseil et brève biographie	Le mandat en cours s'achève en:
M. Musa EL NAAS <i>Libyen</i>	Libye: Etat et compagnies	<p>Président du Conseil d'administration d'Africa Re</p> <p>Actuellement Président du Conseil d'administration d'Alejmaa Alarabi Bank, Tripoli, Libye.</p> <p>Il est titulaire d'une licence, d'un Master's of Business Administration et d'un Master's degree en Relations Internationales.</p> <p>Il a été l'un des dirigeants de la Libyan Insurance Company pendant près de deux décennies et a été Président du Conseil d'administration et Administrateur de nombreuses sociétés d'assurances et de réassurance aux niveaux national et régional. Il a également été l'un des dirigeants de la Fédération libyenne de football.</p>	Juin 2013
M. Yewondwossen Kumsa ETEFFA <i>Ethiopien</i>	Afrique de l'Est et Afrique australe + Soudan (12 Etats)	<p>Vice-président du Conseil et Président de la Commission de Rémunération d'Africa Re</p> <p>Il est actuellement Directeur général de l'Ethiopian Insurance Corporation, à Addis-Abeba, Ethiopie.</p> <p>Il est titulaire d'un diplôme de gestion et est un assureur agréé.</p> <p>Il a été Directeur du contrôle des assurances à la National Bank of Ethiopia, autorité de régulation des services financiers en Ethiopie.</p>	Juin 2014
M. Moussa DIAW <i>Sénégalais</i>	Compagnies de l'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique centrale francophones + la Mauritanie et la Tunisie (Etats et compagnies)	<p>Administrateur et Membre de la Commission d'Audit et des Risques d'Africa Re</p> <p>Il est actuellement Directeur général de la Sen Re, Dakar, Sénégal.</p> <p>Il est titulaire d'une Licence en Sciences Economiques et du Diplôme d'Etudes Supérieures en Assurances.</p> <p>Il est Directeur général de la Sen Re depuis 1988 et sa carrière dans les assurances s'étend sur près de quatre décennies marquées par des nominations à de nombreux conseils d'administration. Il est Chevalier de l'Ordre National du Lion du Sénégal.</p>	Juin 2015

Nom & Nationalité	Circonscription (*)	Poste dans le Conseil et brève biographie	Le mandat en cours s'achève en:
M. Mamadou DEME Sénégalais	Afrique francophone (18 Etats)	<p>Administrateur, Africa Re</p> <p>Il est actuellement Directeur des Assurances au Ministère des Finances de la République du Sénégal.</p> <p>Il est titulaire du Diplôme d'Etudes Supérieures en Assurances et d'un DEA en Droit des Affaires.</p> <p>Il est enseignant à temps partiel dans le domaine des assurances.</p>	Juin 2015
M. Kamel MARAMI Algérien	Algérie: Etat et 4 compagnies	<p>Administrateur, Africa Re</p> <p>Il est actuellement Directeur des Assurances au Ministère des Finances de l'Algérie.</p> <p>Il est un assureur agréé et est titulaire de diplômes dans les domaines de l'économie et des finances.</p>	Juin 2015
M. Basiru NJAI Gambien	Afrique de l'Ouest anglophone (4 Etats + compagnies) et Afrique de l'Est et Afrique australe (compagnies)	<p>Administrateur et Membre de la Commission de Rémunération d'Africa Re</p> <p>Il est actuellement Premier Vice-gouverneur de la Central Bank of The Gambia, Banjul, Gambie.</p> <p>Il est titulaire d'une Licence et de deux Master's degree dans les domaines de l'Economie Agricole, de la Banque et des Finances.</p> <p>Il assure la supervision des services financiers, du marché des devises, des assurances et de la micro-finance.</p>	Juin 2014
M. Hassan BOUBRIK Marocain	Maroc: Etat et compagnies	<p>Administrateur, Africa Re</p> <p>Il est actuellement Directeur des Assurances et de la Prévoyance Sociale au Ministère de l'Economie et des Finances du Royaume du Maroc.</p> <p>Il est titulaire de diplômes d'études supérieures dans les domaines des Finances et de l'Actuariat. Il est chargé de la supervision du secteur des assurances.</p> <p>Il a été Directeur général d'un grand groupe financier au Maroc. Outre les sièges qu'il occupe dans de nombreux conseils d'administration, il est membre du Comité exécutif de l'International Association of Insurance Supervisors (IAIS).</p>	Juin 2014



Nom & Nationalité	Circonscription (*)	Poste dans le Conseil et brève biographie	Le mandat en cours s'achève en:
<p>Dr Adel Rabeh MONEER <i>Egyptien</i></p>	<p>Egypte: Etat et compagnies</p>	<p>Administrateur et Membre de la Commission de Rémunération, Africa Re</p> <p>Il est actuellement Vice-président du Conseil et Directeur général de Misr Insurance Holding Company, Le Caire, Egypte.</p> <p>Il est titulaire d'une licence en Commerce, d'un Master's degree en Assurances et d'un PhD en Assurance et Gestion des Risques.</p> <p>Il a été Vice-président de l'Egyptian Financial Services Authority. Il est enseignant à l'Université du Caire (assurances et actuariat). Il est l'auteur de nombreux ouvrages et a dirigé plusieurs projets dans les domaines des assurances, de la gestion des risques et de l'actuariat.</p>	<p>Juin 2015</p>
<p>M. Fola DANIEL <i>Nigérian</i></p>	<p>NIGERIA: Etat et compagnies</p>	<p>Administrateur et Membre de la Commission d'Audit et des Risques, Africa Re</p> <p>Il est actuellement « Commissioner and CEO of the National Insurance Commission » (directeur général de l'autorité de contrôle des assurances), Abuja, Nigeria.</p> <p>Il est titulaire d'un diplôme en Assurances & Gestion des Risques ; il est un assureur agréé et un professionnel de la gestion.</p> <p>Il assure la supervision du secteur des assurances au Nigeria ; il a précédemment été Directeur général d'une compagnie de réassurance.</p>	<p>Juin 2013</p>
<p>M. Pierre VAN PETEGHEM <i>Belge</i></p>	<p>Banque africaine de développement (BAD)</p>	<p>Administrateur, Africa Re</p> <p>Il est actuellement Trésorier du Groupe de la Banque africaine de développement, Tunis, Tunisie.</p> <p>Il est titulaire d'une licence en Génie Mécanique, d'un Master's degree en Gestion et d'un PhD en Economie.</p> <p>Il jouit d'une riche expérience acquise dans les institutions financières de développement multilatérales.</p>	<p>Juin 2015</p>

Nom & Nationalité	Circonscription (*)	Poste dans le Conseil et brève biographie	Le mandat en cours s'achève en:
M. Bernd TUEMMERS <i>Allemand</i>	Société allemande d'investissement et de développement (DEG)	Administrateur, Africa Re Il est ancien Vice-président de DEG, Cologne, Allemagne. Il est titulaire d'un MBA en Marketing, Organisation et Psychologie Sociale. Il est un gestionnaire des investissements et un administrateur chevronné. Il a récemment pris sa retraite ; il a siégé au conseil d'administration de nombreuses entreprises dans lesquelles DEG a pris des participations.	Juin 2015
M. John BURBIDGE <i>Britannique</i>	Société financière internationale (SFI)	Administrateur et Président de la Commission d'Audit & des Risques, Africa Re M. Burbidge est expert-comptable. Il est un dirigeant d'entreprise à la retraite ; il a été directeur général de nombreuses entreprises cotées en Bourse. Il est membre de l'Institute of Chartered Accountants in England and Wales (institute des experts comptables de l'Angleterre et du Pays de Galles). Il est actuellement administrateur ne participant pas à la gestion de nombreuses entreprises (spécialisées dans divers domaines) cotées et non cotées en Bourse.	Juin 2014

(*) Les "Etats" sont les Etats membres africains signataires de l'Accord Portant Création de la Société, tandis que les "Compagnies" sont les compagnies d'assurances et de réassurance enregistrées dans les pays africains.

La répartition des sièges au Conseil d'administration tient compte du pouvoir de vote des actionnaires ou groupes d'actionnaires. Le Conseil se compose actuellement ainsi qu'il suit:

- Neuf (09) sièges pour les actionnaires de la catégorie "A" (41 Etats africains membres, la BAD et 101 compagnies d'assurances et de réassurance africaines), la BAD disposant d'un siège permanent ;
- Trois (03) sièges pour les actionnaires de la catégorie "B" (5 actionnaires non africains : 4

institutions de financement du développement [SFI, DEG, FMO, PROPARCO] et IRB-Brasil Re).

Le Conseil compte actuellement deux (02) commissions permanentes, à savoir la Commission de l'audit et des risques et la Commission des conditions de rémunération des membres de la Direction.

A partir de 2013, le nombre de commissions du Conseil d'administration va passer à trois : 1/ Audit & Finances ; 2/ Rémunération & Ressources Humaines ; 3/ Gestion des Risques & Gouvernance Informatique.



3.4. Le Conseil d'administration - commissions

La **Commission de l'audit et des risques** est composée de 3 Administrateurs et est présidée par M. John Burbidge. Les autres membres sont M. Fola DANIEL et M. Moussa DIAW.

La Commission assiste la Direction dans l'accomplissement de sa mission de supervision des activités de préparation des états financiers à des fins d'intégrité. Elle supervise également la gestion intégrée des risques et les questions de respect des normes applicables. La Commission veille en outre à la qualité des informations financières et à l'efficacité des contrôles internes. Elle évalue le travail du commissaire aux comptes, approuve le plan d'action de l'Audit interne, de l'Inspection technique et du Commissaire aux comptes et examine les conclusions des différents audits. La Commission se réunit deux fois par an au moins.

La **Commission des conditions de rémunération des membres de la Direction** est composée de 3 Administrateurs et est présidée par M. Yewondwossen K. ETEFFA. Les autres membres sont Dr Adel Rabeh MONEER et M. Basiru NJAI.

La commission propose au Conseil les paramètres de rémunération des membres de la Direction et définit les critères de performance de ces derniers. Elle examine les conditions de rémunération des membres de la Direction chaque année en s'appuyant essentiellement sur les critères en vigueur chez les meilleurs employeurs et en tenant compte des pratiques de compagnies comparables aussi bien que de la situation financière de la Société. La commission se réunit deux fois par an au moins.

3.5 Le Conseil d'administration - Activités en 2012

Le Conseil d'administration d'Africa Re s'est réuni quatre fois en 2012. La première réunion a eu lieu le 9 avril 2012 au Caire (Egypte). Les deuxième et troisième réunions se sont tenues à Rabat (Maroc) les 19 et 21 juin 2012 respectivement et la quatrième a eu lieu à Lagos (Nigeria) le 12 novembre 2012. Le pourcentage de participation à toutes ces réunions a été de 100%. Ont pris part à ces réunions les membres titulaires du Conseil

et, à titre consultatif, les membres de la Direction exécutive.

4. La Direction exécutive

La Direction exécutive d'Africa Re se composait ainsi qu'il suit au 31 décembre 2012:

Nom	Nationalité	Fonction
M. Corneille KAREKEZI	Rwandais	Directeur général du groupe / Chef exécutif
M. Ken AGHOGHOVIA	Nigérian	Directeur général adjoint du Groupe / Chef des Opérations

Corneille KAREKEZI, *Directeur général du Groupe / Chef exécutif*

M. Corneille KAREKEZI a été nommé Directeur général d'Africa Re le 1er juillet 2011 après une période de transition de deux (02) ans.

Après avoir siégé au Conseil d'administration d'Africa Re de 2003 à 2005, il est devenu Directeur Général Adjoint de cette même institution en juillet 2009, puis Directeur Général Adjoint/Chef des Opérations en 2010.

M. KAREKEZI a commencé sa carrière en 1991 en tant que chef comptable responsable des comptes de réassurances à la SOCABU, principale compagnie d'assurances du Burundi, où il a gravi les échelons jusqu'au poste de chef du département des finances. En 1995, il est recruté comme chef adjoint du Département commercial et technique. A partir de 1996, M. KAREKEZI est nommé successivement à la tête de tous les départements techniques (Automobile, Incendie, Accidents & risques divers et vie). Il devient directeur général adjoint de la compagnie en début 2001. En février 2008, M. KAREKEZI est désigné directeur général de la SONARWA après que la société eût opéré une mutation stratégique qui l'a fait passer d'une compagnie d'Etat à une compagnie privée.

M. KAREKEZI est titulaire d'une Licence en Economie (Burundi), d'un Master's Degree en Gestion (Burundi) et d'un Master's in Business

Administration (Royaume-Uni) ; il parle couramment l'anglais, le français et le swahili. Il a fortement contribué au développement de l'industrie des assurances en Afrique.

Il siège actuellement dans plusieurs conseils d'administration de sociétés et institutions du continent africain, dans lesquels il occupe les postes suivants : Vice-président du Conseil d'administration d'Africa Re South Africa Ltd. (SA) et d'Africa Retakaful Corporation (Egypte), Président du Conseil d'administration de Shelter Afrique, la plus grande société panafricaine de financement immobilier, et Membre du Comité Exécutif de l'Organisation des Assurances Africaines (OAA) dont il préside la Sous-commission des Finances.

Ken AGHOGHOVIA, *Directeur général adjoint / Chef des Opérations*

M. Ken AGHOGHOVIA a été recruté à Africa Re en 1985. Depuis, il a occupé différentes fonctions avant d'être nommé tout premier Directeur du Bureau régional de l'Afrique de l'Ouest anglophone en 2009, centre de production où il était en charge des pools pétrolier & énergétique et Aviation africains et dont il a largement contribué au redressement.

M. AGHOGHOVIA est titulaire du Bachelor's of Science in Insurance (Nigeria) et du Master's Degree in Business Administration (Nigeria). Il est membre associé de l'ACII et membre (FCII) du Chartered Insurance Institute (Royaume-Uni). Il est membre de diverses commissions professionnelles régionales.

M. AGHOGHOVIA est devenu Directeur général adjoint/Chef des Opérations d'Africa Re le 1er juillet 2011 après 27 ans de service dans cette même institution.

5. L'Assemblée générale

5.1. Réunions de l'Assemblée générale

L'Assemblée générale d'Africa Re se réunit une (01) fois par an dans un des Etats membres, d'ordinaire en juin.

5.2. Droit de vote et représentation

Conformément aux dispositions de l'Accord portant création de la Société africaine de réassurance, chaque actionnaire dispose d'une voix par action libérée. Chaque délégué à une réunion de l'Assemblée générale peut voter pour l'actionnaire ou groupe d'actionnaires qu'il représente. Toutes les décisions majeures de l'assemblée générale sont prises à la majorité du pouvoir de vote des actionnaires présents.

5.3. Quorum statutaire

Le quorum aux réunions de l'Assemblée générale est fixé à 60% du pouvoir de vote des actionnaires présents. Lorsque le quorum n'est pas atteint, l'Assemblée générale se réunit de nouveau dans un délai de vingt-un (21) jours pour les sessions ordinaires et sept (07) jours pour les sessions extraordinaires. Dans ce dernier cas, la deuxième réunion est convoquée dans un délai de sept (07) jours. Les actionnaires présents à la deuxième réunion délibèrent valablement sans aucune considération de quorum.

5.4. Convocation et ordre du jour des réunions de l'Assemblée générale

Les avis de convocation des réunions de l'assemblée générale sont envoyés aux actionnaires par courrier enregistré six (06) semaines au moins avant la date de réunion. Les avis de convocation sont accompagnés de l'ordre du jour des réunions.

Les sessions extraordinaires sont convoquées par les moyens de communications appropriés sept (07) jours au moins avant la date de réunion. Les réunions extraordinaires de l'assemblée générale peuvent être convoquées par le Conseil d'administration ou par des actionnaires représentant au moins 25% du pouvoir de vote totale des membres.



Déclaration sur la Responsabilité de la Direction

Société Africaine de Réassurance

RESPONSABILITE DE LA DIRECTION GENERALE EN MATIERE DE COMMUNICATION D'INFORMATIONS FINANCIERES

Responsabilité de la Direction générale par rapport à l'efficacité du contrôle interne

La Direction générale de la Société africaine de réassurance (Africa Re) est responsable de la préparation, de l'intégrité et de la présentation fidèle et exacte de ses états financiers, ainsi que de toute autre information contenue dans le Rapport annuel. Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales en matière d'information financière et à l'Article 37 de l'Accord portant création de la Société africaine de réassurance; par conséquent, les montants y contenus ont été arrêtés sur la base de jugements éclairés et d'estimations faites par la Direction générale.

Les états financiers ont été vérifiés par une firme indépendante qui a eu libre accès à tous les dossiers financiers et informations connexes, y compris les comptes rendus analytiques des réunions du Conseil d'administration et de ses Commissions. La Direction est d'avis que tous les rapports soumis au Commissaire aux comptes indépendant durant la vérification sont valables et appropriés. Le rapport du Commissaire aux comptes indépendant accompagne les états financiers audités.

Les Administrateurs sont responsables de la préparation d'états financiers exacts conformément aux Normes internationales en matière d'information financière et aux dispositions de l'Accord portant création de la Société africaine de réassurance, ainsi que des contrôles internes nécessaires pour la préparation d'états financiers qui ne comportent aucune inexactitude grave due à la fraude ou à une erreur.

La Direction estime que les contrôles internes mis en œuvre pour la communication de l'information financière, qui sont passés en revue par la Direction et l'auditeur internes et révisés autant que de besoin, confirment l'intégrité et la fiabilité des états financiers.

Les principales procédures mises en place par la Direction générale, et qui visent à assurer un contrôle financier efficace au sein du Groupe, comprennent la préparation, la revue et l'approbation par le Conseil des plans financiers annuels tels que définis dans les plans stratégiques. Les résultats font l'objet d'un suivi régulier et des rapports périodiques sont préparés tous les trimestres. Le système de contrôle interne prévoit des politiques et procédures écrites, la délégation d'autorité et l'obligation de rendre compte, en définissant les responsabilités et la séparation des tâches.

Par ailleurs, la Direction est en train de préparer un profil de gestion de risques qui permettra de continuer d'assurer la coordination efficace et le suivi, au sein du Groupe, de toutes les politiques et procédures de gestion de risques approuvées par le Conseil d'administration et la Direction, telles que les politiques en matière de souscription et de constitution de réserves, les statuts et règlement du personnel, les directives en matière de placement et les procédures comptable et de communication d'informations financières.

Tout système de contrôle interne comporte des limites, dont l'éventualité de l'erreur humaine et la tendance à se soustraire aux contrôles. En conséquence, même le système de contrôle le plus rigoureux ne constitue pas toujours une assurance totale quant à la préparation des états financiers. L'efficacité du contrôle interne peut varier avec le temps, selon les circonstances.

Le Conseil d'administration de la Société africaine de réassurance a créé une Commission d'Audit et des Risques chargée de veiller sur les contrôles internes et les pratiques en matière de gestion des risques au sein du groupe. Elle est composée d'Administrateurs non employés par la Société et tient périodiquement des réunions avec la Direction, le Commissaire aux comptes, les auditeurs internes et les inspecteurs techniques afin d'examiner leurs rapports et de s'assurer qu'ils s'acquittent efficacement de leurs responsabilités. Le Commissaire aux comptes, les auditeurs internes et les inspecteurs techniques peuvent saisir la Commission, en présence ou non de la Direction, pour discuter de l'efficacité du contrôle interne par rapport à la communication d'informations financières et de tout autre sujet qu'ils estiment devoir porter à son attention.



MUSA EL NAAS
Président



CORNEILLE KAREKEZI
Directeur général



Photo de groupe du Conseil d'administration et de la Direction lors de la 125^{ème} réunion du Conseil tenue à Lagos le 12 novembre 2012.



Deloitte.

Deloitte & Touche
 Certified Public Accountants (Kenya)
 Deloitte Place
 Waiyaki Way, Muthangari
 P.O. Box 40092 - GPO 00100
 Nairobi
 Kenya
 Tel: +254 (20) 423 0000
 +254 (20) 444 1344/05-12
 Fax: +254 (20) 444 8966
 Dropping Zone No.92
 Email: admin@deloitte.co.ke
 www.deloitte.com

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES AUX ACTIONNAIRES DE LA SOCIÉTÉ AFRICAINE DE REASSURANCE

Etats financiers au 31 décembre 2012

Nous avons procédé à l'audit des états financiers de la Société africaine de réassurance ci-joint (pages 40 - 72) pour l'exercice clos le 31 décembre 2012. Ceux-ci comprennent l'état consolidé de la situation financière, l'état consolidé du revenu global, le tableau des variations des capitaux propres consolidés et l'état consolidé du flux de trésorerie de l'exercice écoulé, le résumé des politiques comptables essentielles et les notes explicatives y afférentes.

Responsabilités de la Direction vis-à-vis des états financiers

La Direction de la Société est responsable de l'élaboration et de la présentation des présents états financiers, conformément aux dispositions régissant les Normes internationales de présentation des rapports financiers, et c'est aux Administrateurs de la Société qu'il appartient, par ailleurs, de déterminer, le cas échéant, les procédures internes de gestion permettant d'élaborer des états financiers exempts d'erreurs substantielles découlant soit d'une fraude manifeste, soit d'une erreur involontaire.

Responsabilités du Commissaire aux comptes

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion motivée sur les états financiers sur la base de notre audit conformément aux Normes internationales relatives à la révision comptable. Ces normes requièrent la planification et la mise en œuvre de diligences qui permettent d'obtenir une assurance raisonnable que les comptes ne contiennent pas d'inexactitudes significatives et que les exigences relatives à l'éthique sont observées.

Un audit comprend la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir des évidences corroborant les montants et les informations figurant dans les états financiers. Les diligences choisies relèvent du jugement du Commissaire aux comptes et prennent en compte l'appréciation du risque que les états financiers contiennent des inexactitudes significatives dues à l'erreur ou à la fraude. En appréciant ces risques, le Commissaire aux comptes tient compte du contrôle interne applicable à la préparation et à l'image fidèle des états financiers de l'entité dans le but de concevoir des diligences qui seraient appropriées en la circonstance et non pour exprimer une opinion sur la bonne marche du contrôle interne. Un audit comprend également une évaluation des principes comptables suivis et des principales estimations faites par la Direction, ainsi qu'une évaluation globale de la présentation des états financiers.

Nous considérons que l'évidence d'audit que nous avons obtenue est suffisante et appropriée et constitue une base pour formuler notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers sont sincères et donnent une image fidèle, dans tous les aspects significatifs, de la situation financière de la Société africaine de réassurance au 31 décembre 2012, de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes internationales d'information financière.

Expert-comptable agréé (Kenya)

8 Avril 2013

Nairobi (Kenya)



Etat consolidé de la situation financière

Société Africaine de Réassurance

Au 31 décembre 2012

	Notes	2012 '000 \$EU	2011 '000 \$EU
Actif			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		432 264	369 925
Placements	4	576 367	492 421
Primes à recevoir		44 506	38 782
Frais d'acquisition différés	5	43 386	35 892
Créances nées des opérations de réassurance	6	131 176	141 841
Part des rétrocessionnaires dans les provisions techniques	7	58 089	34 217
Débiteurs divers		5 699	2 827
Impôts récupérables	21	2 284	510
Immeubles de placement	8	7 835	8 007
Immobilisations corporelles	9	12 700	12 961
Total de l'actif		1 314 306	1 137 383
Passif			
Créditeurs divers		15 342	14 852
Dividendes à payer	22	5 309	3 369
Dettes nées des opérations de réassurance	10	53 573	75 869
Impôts différés passifs	11	2 627	804
Provisions techniques	12	628 842	560 359
Total passifs courants et non courants		705 693	655 253
Capitaux propres			
Report à nouveau		91 228	61 450
Autres réserves	13	178 269	122 343
Prime d'émission		52 452	33 452
Capital social	14	286 664	264 885
Capitaux propres totaux		608 613	482 130
Total du passif		1 314 306	1 137 383

Les états financiers consolidés de la page 40 à 72 ont été approuvés par le Conseil d'administration d'Africa Re le 8 avril 2013 et signés en son nom par:

MUSA EL NAAS
Président

CORNEILLE KAREKEZI
Directeur Général

Les notes annexées font partie intégrante des présents états financiers.



	Notes	2012 '000 \$EU	2011 '000 \$EU
Primes brutes acquises	15	619 949	602 502
Déduire : Primes rétrocédées	15	(60 367)	(68 922)
Primes nettes acquises	15	559 582	533 580
Produits des placements	16	47 661	26 214
Commissions de rétrocession		8 616	7 914
Autres produits d'exploitation	17	1 124	1 088
Total Produits		616 983	568 796
Charge des sinistres nette	18	(333 195)	(311 996)
Frais d'acquisition	19	(157 069)	(151 994)
Charges administratives	20	(30 910)	(31 282)
Frais financiers –Gains/(Pertes) de change nets		1 190	(1 025)
Résultat avant impôt		96 999	72 499
Impôt sur les résultats	21	(4 353)	(3 300)
Résultat net		92 646	69 199
Autres éléments du résultat global			
Ecart résultant de la conversion des activités à l'étranger		1 290	(18 878)
Ecart de réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente		313	(300)
Total autres résultats globaux		1 603	(19 178)
Résultat global de l'exercice		94 249	50 021

Les notes annexées font partie intégrante des présents états financiers.



Etat consolidé des variations des capitaux propres pour

l'exercice clos le 31 décembre 2012

	Report à nouveau '000 \$EU	Réserve de change '000 \$EU	Réserve générale '000 \$EU	Réserve ajustement à la valeur de marché '000 \$EU	Réserve pour fluctuation de taux de change '000 \$EU	Réserve pour fluctuation de sinistralité '000 \$EU	Total autres réserves '000 \$EU	Prime d'émission d'actions '000 \$EU	Capital social '000 \$EU	Total '000 \$EU
Au 1er janvier 2012	61 450	(20 689)	129 774	(236)	6 294	7 200	122 343	33 452	264 885	482 130
Résultat net	92 646	-	-	-	-	-	-	-	-	92 646
Autres éléments du résultat global	-	1 290	-	313	-	-	1 603	-	-	1 603
Résultat global de l'exercice	92 646	1 290	-	313	-	-	1 603	-	-	94 249
Emission d'actions ordinaires	-	-	-	-	-	-	-	19 000	21 779	40 779
Dividendes déclarés en 2011	(8 545)	-	-	-	-	-	-	-	-	(8 545)
Transfert aux réserves	(54 323)	-	46 323	-	-	8 000	54 323	-	-	-
Au 31 décembre 2012	91 228	(19 399)	176 097	77	6 294	15 200	178 269	52 452	286 664	608 613
Au 1er janvier 2012	31 632	(1 811)	101 721	64	6 294	6 400	112 668	315	199 059	343 674
Résultat net	69 199	-	-	-	-	-	-	-	-	69 199
Autres éléments du résultat global	-	(18 878)	-	(300)	-	-	(19 178)	-	-	(19 178)
Résultat global de l'exercice	69 199	(18 878)	-	(300)	-	-	(19 178)	-	-	50 021
Rachat d'actions ordinaires	-	-	(6 546)	-	-	-	(6 546)	-	(4 000)	(10 546)
Emission d'actions ordinaires	-	-	-	-	-	-	-	33 137	69 826	102 963
Dividendes déclarés en 2010	(3 982)	-	-	-	-	-	-	-	-	(3 982)
Transfert aux réserves	(35 399)	-	34 599	-	-	800	35 399	-	-	-
Au 31 décembre 2012	61 450	(20 689)	129 774	(236)	6 294	7 200	122 343	33 452	264 885	482 130

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.



	Notes	2012 '000 \$EU	2011 '000 \$EU
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles			
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	23	105 592	53 323
Impôt sur le résultat	21	(4 304)	(3 668)
Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles		101 288	(49 655)
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement			
Acquisition de biens immobiliers et d'équipements	9	(1 277)	(1 428)
Acquisition d'immobilier de placement	8	-	(6)
Acquisition de produits d'investissement		(73 481)	(118 873)
Plus/(moins) value sur cession de biens immobiliers et d'équipement		32	111
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement		(74 726)	(120 196)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement			
Encaissements provenant de l'émission d'actions		40 779	102 963
Rachat d'actions ordinaires		-	(10 546)
Dividendes versés	22	(6 605)	(3 341)
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement		34 174	89 076
Variation nette de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		60 736	18 535
Mouvement de trésorerie et d'équivalents de trésorerie			
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice		369 925	370 568
Variation nette de trésorerie ou d'équivalents de trésorerie		60 736	18 535
Gains/(pertes) de change sur trésorerie et équivalents de trésorerie		1 603	(19 178)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice		432 264	369 925

Les notes annexées font partie intégrante des présents états financiers.



I Informations générales

La Société Africaine de Réassurance a été créée en 1976 par des Etats membres de l'Union Africaine (alors dénommée Organisation de l'Unité Africaine) et la Banque Africaine de Développement, en tant qu'institution intergouvernementale ayant pour mission de:

- a) mobiliser des ressources financières à partir d'opérations d'assurance et de réassurance;
- b) investir les fonds ainsi mobilisés en Afrique pour aider à accélérer le développement économique du continent; et
- c) promouvoir le développement de l'assurance et de la réassurance en Afrique, en favorisant la croissance des capacités de souscription et de rétention nationales, régionales et sous-régionales.

Le Siège de la Société est sis à Lagos, Nigeria, à l'adresse suivante:

Plot 1679 Karimu Kotun Street
Victoria Island
PMB 12765
Lagos (Nigeria)

Pour ses opérations de réassurance, la Société dispose d'un réseau de bureaux sis à Abidjan, Le Caire, Casablanca, Lagos, Nairobi, Port Louis et des filiales en propriété exclusive —African Reinsurance Corporation (South Africa) Limited en Afrique du Sud et Africa Retakaful en Egypt.

2 Principes comptables

Adoption de normes internationales d'information financière (IFRS) nouvelles ou révisées

(a) Normes nouvelles significatives et amendements entrant en vigueur au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012

Les normes IFRS nouvelles ou révisées suivantes ont été appliquées au cours de l'exercice et n'ont eu aucune incidence significative sur les états financiers.

Amendements à l'IAS 1 - Présentation des états financiers (dans le cadre des améliorations aux IFRS en 2011)

Les amendements à l'IAS 1 précisent qu'une entité peut choisir d'analyser les autres éléments du résultat global poste par poste dans l'état des variations des capitaux propres ou dans les notes aux états financiers. Pour l'exercice sous revue, la Société a choisi de présenter cette analyse dans l'état des variations des capitaux propres. En conséquence, la présentation ne s'en est pas trouvée modifiée.

Amendements à l'IFRS 1 Suppression de dates d'application fermes pour les nouveaux adoptants

Ces amendements, qui suppriment les dates fixes, apportent un soulagement aux institutions qui adoptent les IFRS pour la 1ère fois en ce sens que ces dernières ne doivent plus reconstituer des opérations qui ont eu lieu avant le passage aux IFRS.

Amendements à l'IFRS 7 Informations à fournir – Transfert d'actifs financiers.

Les modifications d'IFRS 7 accroissent les exigences en matière d'informations à fournir pour les transactions qui comprennent des transferts d'actifs financiers. Ces modifications visent à assurer plus de transparence en ce qui a trait aux risques découlant des transactions lorsqu'un actif financier est transféré, mais que le cédant conserve un certain niveau d'exposition continue à cet actif.

Amendements à l'IAS 12: Impôts différés – Recouvrements d'actifs sous-jacents

Les amendements à l'IAS 12 apportent une exception au principe général énoncé dans l'IAS 12 – Impôt sur le revenu - selon lequel l'évaluation de l'impôt différé devrait refléter la manière dont une entité entend recouvrer la valeur comptable d'un actif. Plus précisément, les amendements posent une

hypothèse réfutable selon laquelle la valeur comptable d'un immeuble de placement mesurée à l'aide du modèle de la juste valeur défini dans l'IAS 40 – Immeubles de placement – sera recouvrée en totalité au moyen de la vente.

La Société comptabilise ses immeubles de placement au moyen du modèle de coût historique et, de ce fait, cette norme n'a aucune incidence sur les états financiers de l'exercice.

(b) Normes nouvelles et révisées et interprétations publiées mais non encore en application au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012

	Applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du ou après le
<i>Normes nouvelles et révisées</i>	
IFRS 7 : Instruments financiers: Informations fournir – Amendements améliorant la publication d'informations relatives à la compensation d'actifs financiers et de passifs financiers.	1er janvier 2013
IFRS 7 : Instruments financiers: Informations à fournir – Amendements exigeant la publication d'informations aux cas de première application de l'IFRS 9.	1er janvier 2013 ou à toute autre date pour les cas de 1ère application de l'IFRS 9
IFRS 9 : Instruments financiers – Classification et évaluation des actifs financiers	1er janvier 2015
IFRS 9 : Instruments financiers – Classement, évaluation et décomptabilisation des passifs financiers	1er janvier 2015

IFRS 10: Etats financiers consolidés	1er janvier 2013
IFRS 11: Partenariats	1er janvier 2013
IFRS 12 : Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités	1er janvier 2013
IFRS 13 : Evaluation de la juste valeur	1er janvier 2013
IAS 19: Avantages du personnel (2012)	1er janvier 2013
IAS 27: Etats financiers individuels (2012)	1er janvier 2013
IAS 28 : Participations dans des entreprises associées et coentreprises (2012)	1er janvier 2013
IAS 32: Instruments financiers: Présentation – Amendements aux directives relatives à l'application des règles en matière de compensation d'actifs financiers et de passifs financiers.	1er janvier 2014

(c) Incidence des normes nouvelles et pertinentes et interprétations sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2012 et les périodes annuelles ultérieures

IFRS 9, Instruments financiers

L'IFRS 9 – *Instruments financiers* – publiée en novembre 2009 et amendée en octobre 2010 définit des normes nouvelles en matière de classification et d'évaluation d'actifs financiers et de passifs financiers ainsi que celles de décomptabilisation.

L'IFRS 9 exige que tous les actifs financiers comptabilisés qui rentrent dans le champ d'application de l'IAS 39 (*Instruments financiers: comptabilisation et évaluation*) soient évalués au coût amorti ou à la juste valeur. Plus précisément, les actifs porteurs d'intérêts détenus dans le cadre d'un business model (stratégie de gestion de l'actif financier) dont l'objectif est de recouvrer les flux de trésorerie contractuels qui sont uniquement des paiements du principal et des intérêts sur l'encours du principal sont généralement évalués au coût amorti à la fin des périodes comptables suivantes. Tous les autres



actifs porteurs d'intérêts et les prises de participation sont évalués à la juste valeur à la fin des périodes comptables suivantes.

L'incidence la plus significative de l'IFRS 9 sur la classification et l'évaluation des passifs financiers se rapporte à la comptabilisation des variations de la juste valeur d'un passif financier (comptabilisé à la juste valeur par le biais du résultat net) attribuables aux variations du risque de crédit du passif en question. Plus précisément, en vertu d'IFRS 9, pour les passifs financiers qui sont désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, le montant de la variation de la juste valeur du passif financier qui est imputable aux changements du risque de crédit de ce passif est comptabilisé dans les autres éléments du résultat global, sauf si la présentation des effets des changements du risque de crédit du passif dans les autres éléments du résultat global crée ou accroît une non-concordance comptable dans le résultat net. Les variations de la juste valeur imputables au risque de crédit d'un passif financier ne sont pas ultérieurement reclassées en résultat net. En vertu d'IAS 39, l'intégralité du montant de la variation de la juste valeur du passif financier désigné comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net est comptabilisée en résultat net.

L'IFRS 9 prend effet pour les périodes qui commencent le 1er janvier 2015 ou après. Toutefois, elle peut être appliquée avant cette date. Les administrateurs pensent que la Société adoptera la norme pour la période annuelle qui commence le 1er janvier 2015. Ils estiment que l'application de l'IFRS 9 pourrait avoir une incidence majeure sur les actifs et passifs financiers de la Société. On ne peut cependant pas évaluer raisonnablement cette incidence sans une étude détaillée préalable.

IFRS 10: Etats financiers consolidés

L'IFRS 10 exige des entités mères qu'elles présentent des états financiers consolidés semblables à ceux d'une entité économique individuelle. La norme remplace l'IAS 27 (*Etats financiers consolidés et individuelles*) et le SIC-12 (*Consolidation – Entités ad hoc*).

L'IFRS 10 définit les principes de contrôle, expose les facteurs qui permettent de conclure qu'une entité en contrôle une autre et

partant, doit en consolider les états financiers avec les siens et détermine les principes de préparation d'états financiers consolidés. La norme définit un modèle de consolidation unique pour toutes les entités en se fondant sur le principe de contrôle, indépendamment de la nature de l'entité contrôlée (c.-à-d. que le contrôle se fasse par droits de vote ou par d'autres accords contractuels, comme c'est souvent le cas avec les « entités ad hoc » ou *special purpose entities*). Conformément à l'IFRS 10, les facteurs qui déterminent le contrôle sont les suivants :

- Le pouvoir détenu sur l'entité émettrice
- L'exposition, ou le droit à des rendements variables, sur l'entité émettrice ; et
- la capacité de l'investisseur d'utiliser son pouvoir sur l'entité émettrice de manière à influencer sur le montant des rendements qu'il obtient.

L'IFRS 10 entre en application pour les périodes annuelles ouvertes pour compter du 1er janvier 2013, avec possibilité d'application anticipée.

Il n'est pas possible de quantifier l'incidence de l'application de la norme dans la mesure où cette incidence est fonction des relations entre la Société et les autres entités à la date d'application de la norme.

IFRS 11: Partenariats

L'IFRS 11 remplace l'IAS 31 (*Participations dans des coentreprises*) et le SIC-13 (*Entités contrôlée conjointement – Apports non monétaires par des coentrepreneurs*).

L'IFRS 11 porte sur le classement d'un partenariat sur lequel deux parties ou plus exercent un contrôle conjoint. Il existe deux types de partenariats dans le cadre de l'IFRS 11 : les entreprises communes et les coentreprises. Ces deux types de partenariat se distinguent par la nature des droits et obligations des parties en vertu des partenariats. L'IFRS 11 exige une application rétroactive, avec des dispositions transitoires particulières. Elle est applicable pour les périodes annuelles ouvertes pour compter du 1er janvier 2013, avec possibilité d'application anticipée.

La Société n'a aucun partenariat à ce jour, et

la norme ne pourrait être appliquée que si la donne venait à changer.

IFRS 12: Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités

L'IFRS 12 exige que les entités publient des informations détaillées qui permettent à l'utilisateur des états financiers d'évaluer la nature des intérêts détenus dans d'autres entités, les risques qui y sont liés et l'incidence de ces intérêts sur leur situation financière, leurs résultats financiers et leurs flux de trésorerie.

En termes techniques, les informations à publier sont regroupées dans les grandes catégories suivantes :

- Les jugements et hypothèses significatifs – tels que la manière dont les concepts de contrôle, de contrôle conjoint et d'influence significative ont été définis ;
- Les intérêts dans des filiales –notamment des détails sur la structure du groupe, les risques liés aux entités structurées, les changements de contrôle, etc.
- Les intérêts dans des partenariats et des associés – la nature, la portée et l'incidence financière des intérêts dans des partenariats et des associés (y compris les noms et d'autres informations détaillées ainsi que des données financières résumées)
- Les intérêts dans des entités structurées non consolidées – pour permettre à l'utilisateur des états financiers de comprendre la nature et la portée des intérêts dans des entités structurées non consolidées et d'évaluer la nature et l'évolution des risques liés à la participation à ces entités.

L'IFRS 12 fournit des exemples spécifiques et des informations supplémentaires qui jettent plus de lumière sur chacun des objectifs susévoqués. La norme fournit également des orientations sur les exigences en matière d'information.

L'IFRS 12 est applicable pour les périodes annuelles ouvertes pour compter du 1er janvier 2013, avec possibilité d'application anticipée.

Il n'est pas possible de quantifier l'incidence de l'application de la norme dans la mesure où cette incidence est fonction des relations entre la Société et d'autres entités à la date d'application de la norme.

IFRS 13: Evaluation de la juste valeur

L'IFRS 13 remplace les directives relatives à la juste valeur dans les IFRS existantes. L'IFRS 13 est le fruit d'efforts conjoints de l'IASB et du FASB pour mettre en place un cadre commun de détermination de la juste valeur. La norme définit la juste valeur, fournit des orientations sur la manière de la déterminer et précise les informations à publier sur son évaluation. Toutefois, IFRS 13 ne modifie pas les exigences relatives aux éléments devant être évalués ou présentés à la juste valeur.

L'IFRS 13 est applicable lorsqu'une autre IFRS exige ou permet de procéder à une évaluation à la juste valeur ou de publier des informations sur la juste valeur (ainsi que des évaluations telles que la juste valeur moins le prix à la vente ou des informations sur ces évaluations).

A quelques exceptions près, la norme établit le principe d'une hiérarchie des données à trois niveaux :

- 1er niveau – Cours sur des marché actifs pour des actifs ou passifs identiques auxquels l'entité peut accéder à la date d'évaluation ;
- 2ème niveau – données autres que les cours de marché inclus dans le 1er niveau, mais pouvant être observés en rapport avec l'actif ou le passif, soit directement ou indirectement ; et
- 3ème niveau – données non observables en rapport avec l'actif ou le passif.

L'IFRS a une large portée. Elle est applicable, sauf dans des circonstances particulières, pour les actifs financiers et non financiers pour lesquels une ou plusieurs autres IFRS exigent ou permettent une évaluation à la juste valeur ou des informations sur cette évaluation. D'une manière générale, l'IFRS 13 exige plus d'informations que les normes actuelles. Par exemple, la portée des informations quantitatives et qualitatives fondées sur la hiérarchie à trois niveaux actuellement exigées pour les seuls instruments financiers



dans le cadre de l'IFRS 7 (*Instruments financiers : Informations à fournir*) sera élargie par l'IFRS 13 pour couvrir tous les actifs et les passifs de son champ d'application.

Les entités doivent publier des informations diverses en fonction de la nature de la valorisation (c.-à-d. selon que l'actif ou le passif est comptabilisé dans les états financiers ou simplement publié) et du niveau où il est classé.

L'IFRS 13 est applicable pour les périodes annuelles ouvertes pour compter du 1er janvier 2013, avec possibilité d'application anticipée.

Les administrateurs pensent que la Société adoptera l'IFRS 13 pour la période annuelle ouverte le 1er janvier 2013 et que l'application de la nouvelle norme pourrait avoir des conséquences sur les chiffres publiés dans les états financiers et conduire à des informations plus détaillées dans lesdits états.

IAS 27: Etats financiers individuels (2011)

La version amendée de l'IAS 27 ne traite désormais que des exigences en matière de publication d'états financiers séparés, lesquelles exigences sont restées inchangées depuis la publication de l'IAS 27 : *Etats financiers consolidés et individuelles*. Les normes en matière de publication d'états financiers consolidés sont définies à présent par l'IFRS 10 : *Etats financiers consolidés*

La norme exige que lorsqu'une entité prépare des états financiers individuels, les investissements dans des filiales, des associés et des entités contrôlées en commun soient comptabilisés, soit à leur coût, soit selon les dispositions de l'IFRS 9 : *Instruments financiers*.

La norme traite également de la comptabilisation des dividendes, de certaines réorganisations dans des groupes et définit certaines informations à publier.

L'IAS 27 est applicable pour les périodes annuelles ouvertes pour compter du 1er janvier 2013, avec possibilité d'application anticipée.

Il n'est pas possible de quantifier l'incidence

de l'application de la norme dans la mesure où cette incidence est fonction des relations entre la Société et d'autres entités à la date d'application de la norme.

IAS 28 Participations dans des entreprises associées et coentreprises (2011)

Cette norme remplace l'IAS 28 (*Participations dans des entreprises associées*) et prescrit la manière dont doivent être comptabilisées les participations dans des entreprises associées. Elle définit également les conditions d'application de la méthode de mise en équivalence dans la comptabilisation de la participation dans des entreprises associées et coentreprises.

La norme définit le concept d'« influence significative » et fournit des orientations sur la manière dont la méthode de mise en équivalence doit être appliquée (elle précise même les circonstances dans lesquelles la méthode ne peut être utilisée). La norme prescrit également la manière dont devraient être effectués les tests de dépréciation de la participation dans des entreprises associées et des coentreprises.

L'IAS 28 est applicable pour les périodes annuelles ouvertes pour compter du 1er janvier 2013.

Il n'est pas possible de quantifier l'incidence de l'application de la norme par la Société dans la mesure où cette application est fonction des relations entre la Société et d'autres entités à la date d'application.

Informations à fournir — compensation des actifs et passifs financiers (Amendements à l'IFRS 7)

Ces amendements modifient les dispositions de l'IFRS 7 (*Instruments financiers : informations à fournir*) pour exiger des informations sur tous les instruments financiers comptabilisés qui sont compensés conformément au paragraphe 42 de l'IAS 32 (*Instruments financiers : présentation*).

Les amendements exigent également que des informations soient publiées sur les instruments financiers comptabilisés sous réserve d'accords de compensation généraux

et d'autres accords semblables, même si les instruments en question ne sont pas compensés conformément aux dispositions de l'IAS 32. L'IASB pense que ces informations permettront aux utilisateurs des états financiers d'évaluer les conséquences réelles ou potentielles des accords de compensation, notamment les droits de compensation liés aux actifs et aux passifs financiers comptabilisés d'une entité sur sa situation financière.

L'amendement est applicable pour les périodes annuelles ouvertes pour compter du 1er janvier 2013.

Les administrateurs pensent que la Société pourra appliquer l'amendement pour la période annuelle ouverte pour compter du 1er janvier 2013. Ils estiment en outre que l'application de l'amendement n'aura aucune incidence significative sur les chiffres publiés relatifs à l'actif et au passif financiers de la Société.

Compensation des actifs et passifs financiers (Amendements à l'IAS 32)

Cet amendement porte sur l'IAS 32 (Instruments financiers: présentation) dont il clarifie certains aspects qui suscitaient des applications diverses des normes relatives à la compensation. L'amendement porte sur quatre principaux domaines, à savoir :

- Le sens de l'expression « dispose actuellement d'un droit de compensation juridiquement exécutoire » ;
- L'application de la réalisation et du règlement simultané ;
- La compensation de montants collatéraux ; et
- L'unité de compte en matière d'application des normes de compensation.

L'amendement est applicable pour les périodes annuelles ouvertes pour compter du 1er janvier 2014.

Les administrateurs pensent que la Société pourra appliquer l'amendement pour la période annuelle ouverte le 1er janvier 2014. Ils estiment en outre que l'application de l'amendement n'aura aucune incidence significative sur les chiffres publiés relatifs à l'actif et au passif financiers de la Société.

(d) Adoption anticipée de normes

La Société n'a adopté de façon anticipée aucune norme nouvelle ou amendée en 2012.

3. Brève description des principes comptables appliqués

Ci-après une description des principes comptables appliqués dans la préparation des présents états financiers:

(a) Base de préparation

Déclaration de conformité

Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) et leurs notes d'interprétation élaborées à ce sujet par l'International Accounting Standards Board – IASB (Comité des normes comptables internationales).

La monnaie de présentation est le dollar des Etats Unis (US\$'000) et les états financiers sont préparés selon la méthode du coût historique, avec les modifications nécessaires en ce qui concerne la comptabilisation de certains placements financiers à leur valeur actuelle.

Pour obéir aux normes IFRS, la préparation des états financiers nécessite le recours à certaines hypothèses et estimations de base en matière de comptabilité. En outre, elle exige de la Direction un sens du jugement dans l'application des politiques comptables de la Société. Bien que les estimations reposent sur des informations historiques, des analyses actuarielles ainsi qu'une bonne connaissance des événements d'actualité, les résultats réels ne permettent pas toujours de les corroborer.

Les estimations et hypothèses de base font l'objet de révisions périodiques afin de prendre en considération toute donnée nouvelle. Ces révisions sont effectuées dans les comptes de l'exercice auquel elles se rapportent.

(b) Consolidation

Les présents états financiers consolidés comprennent l'actif, le passif et les résultats de la Société Africaine de Réassurance et de



ses filiales, African Reinsurance Corporation (South Africa) Limited et African Rekataful.

Toutes les transactions et tous les soldes inter-compagnies significatifs ont été éliminés.

(c) Utilisation d'estimations dans la préparation des états financiers

La préparation des états financiers consolidés nécessite, de la part de la Direction, le recours à des estimations et des hypothèses qui affectent les montants de l'actif et du passif à la date de ces états, ainsi que celui des revenus et des dépenses enregistrés au titre de la période sous revue.

L'adéquation de la provision pour sinistres à payer et sinistres encourus mais non déclarés à la date du bilan a été déterminée sur la base du jugement. Le compte de résultat comprend également des estimations de primes, de sinistres et de charges qui n'avaient pas été reçues des cédantes à la date des états financiers.

Ces estimations sont faites sur la base d'informations historiques, d'analyses actuarielles et autres techniques analytiques. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

(d) Classification des contrats d'assurance

Sont classés sous cette rubrique les contrats par lesquels le Groupe accepte de tiers (cédantes) des risques d'assurance importants, en s'engageant à les compenser ou à compenser d'autres bénéficiaires en cas de survenance d'un événement spécifique (risque assuré) qui occasionnerait un préjudice au détenteur de la police ou à tout autre bénéficiaire.

(e) Comptabilisation et évaluation des contrats d'assurance

Aussi bien les contrats d'assurance à court terme que les contrats à long terme sont comptabilisés sur base annuelle

(i) Primes d'assurance à court terme

Les primes souscrites au titre de contrats d'assurance à court terme comprennent

des soldes portant sur les contrats conclus durant l'année, indépendamment du fait qu'ils se rapportent en tout ou partie à une période comptable ultérieure. Elles incluent également des ajustements aux primes souscrites pour le compte d'exercices précédents ainsi que des estimations de primes en attente de comptabilisation ou n'ayant pas encore fait l'objet d'une notification par l'assuré pour des contrats en vigueur à la fin de la période. Lorsque des états de comptes d'assurance ne sont pas reçus à la clôture de l'exercice, il est procédé à une estimation des primes sur la base des dernières informations disponibles. Des estimations sont effectuées à la date du bilan afin de comptabiliser les ajustements rétrospectifs de primes ou commissions. Les primes se rapportant à la période d'expiration des risques sont considérées comme acquises et comptabilisées au titre des revenus pour la période ; en revanche, celles relatives aux risques en cours sont comptabilisées en tant que provision pour primes non acquises.

Les sorties de portefeuille relatives aux primes acquises sont considérées comme des éléments de dépense, suivant les services de réassurance reçus.

(ii) Provision pour primes d'assurance à court terme non acquises

La part de la prime brute souscrite sur des contrats d'assurance à court terme qui devrait être acquise l'année suivante ou les années ultérieures est comptabilisée comme provision pour prime non acquise. Le montant est calculé séparément pour chaque contrat à la date du bilan ; pour les traités proportionnels, il correspond au huitième de la prime tandis que dans le cas des affaires facultatives et non proportionnelles, il est déterminé au prorata. Lorsque la nature des affaires et du risque ne justifie pas le recours à ces méthodes, la provision pour primes non acquises est calculée selon des bases conformes au profil de risque du contrat d'assurance.

(iii) Sinistres relatifs aux contrats d'assurance à court terme

La charge de sinistre dans le cadre des contrats d'assurance à court terme s'entendent des sinistres payés et des frais de traitement effectués durant l'exercice financier, y compris les mouvements dans les

provisions pour sinistres en cours et sinistres encourus mais non déclarés. Les sinistres en cours comprennent des provisions pour soldes à régler à terme au titre de sinistres survenus mais non encore payés à la date du bilan – qu'ils aient été notifiés ou non – ainsi que des frais de traitement. Ceux survenus à la date du bilan et qui ont été notifiés à la Société par les cédantes sont comptabilisés selon les montants communiqués par ces dernières. En outre, des provisions adéquates sont constituées pour les sinistres survenus à la date du bilan. Sans qu'un avis ait été reçu, ce en s'appuyant sur l'expérience de la sinistralité ainsi que sur les informations les plus fiables disponibles à cette date. Les provisions pour sinistres en cours sont portées au bilan en tenant compte de leur valeur comptable et ne font l'objet d'une actualisation que lorsqu'un délai particulièrement long s'est écoulé entre la date du sinistre et celle du règlement ; à cette fin, le taux utilisé est celui qui reflète le mieux les estimations les plus récentes de la valeur temporelle de l'argent et des risques y afférents. Les soldes à recouvrer au titre des sinistres sont présentés séparément en tant qu'éléments de l'actif.

(iv) Provision pour risques en cours dans le cadre des contrats d'assurance à court terme

Lorsque la valeur prévue des sinistres et frais imputables aux périodes non échues de contrats d'assurance en vigueur à la date du bilan dépasse la provision pour primes non acquises relative à ces contrats, après déduction d'éventuelles charges reportées, une provision est faite pour couvrir les risques en cours à concurrence du montant estimé du dépassement.

(v) Sinistres relatifs aux contrats d'assurance à long terme

La charge de sinistre dans le cadre des contrats d'assurance à long terme sont constitués par les sinistres survenus durant l'exercice, y compris la provision pour les paiements aux détenteurs de polices. Les sinistres en cours sur des contrats d'assurance à long terme, survenus à la date du bilan et ayant été notifiés à la compagnie par les cédantes, sont enregistrés en fonction des montants indiqués par ces dernières.

Les excédents ou pertes d'exploitation découlant de contrats d'assurance sont déterminés par la méthode d'évaluation actuarielle périodique. Ces montants sont obtenus après comptabilisation du mouvement des engagements actuariels, dans le cadre des polices non échues, des provisions pour les commissions sur les bénéfices ainsi que des ajustements aux provisions pour imprévus et autres réserves dans le cadre des engagements envers les détenteurs de polices.

(f) Immobilisations Corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût historique, déduction faite du montant de l'amortissement. Les coûts historiques incluent des dépenses directement imputables à l'acquisition d'éléments d'actif. Les coûts ultérieurs sont soit inclus dans la valeur comptable de l'actif ou comptabilisés séparément, lorsqu'il y a lieu de s'attendre à ce que le Groupe tire un avantage économique de ce bien et que le coût de ce bien peut être évalué de manière fiable. Tous les autres frais de maintenance et réparation sont imputés au compte des résultats de l'exercice comptable auquel ils se rapportent.

Les terrains en propriété perpétuelle et libre ne font pas l'objet d'amortissement. Le calcul de l'amortissement concerne les autres biens et équipements et s'effectue par le recours à la méthode linéaire afin de ramener le coût de chaque élément d'actif à sa valeur résiduelle, en fonction de l'estimation de sa durée de vie utile comme suit :

- Biens immobiliers: 2% ou amortissement sur la durée du bail si celle-ci est inférieure à 50 ans
- Mobiliers, installations, équipements: entre 6,67% et 33,33%
- Matériels de transport: 25%

La valeur résiduelle des éléments d'actif ainsi que leur durée de vie utile font l'objet d'une révision à la date d'établissement du bilan et des ajustements sont opérés si nécessaire. Lorsque la valeur comptable d'un élément d'actif est supérieure au montant recouvrable estimé, elle est immédiatement réduite au montant recouvrable. Les gains et pertes sur la cession de biens et équipements sont



déterminés en comparant les recettes à la valeur comptable des articles.

(g) Actifs incorporels

(i) Logiciels

Les licences de logiciels achetées sont capitalisées sur la base des dépenses engagées pour l'achat et la mise en service du logiciel concerné. Ces coûts sont calculés sur la base d'une estimation de la durée de vie utile du logiciel (4 ans).

Les coûts de facteurs extérieurs, directement liés à la production de produits logiciels identifiables et contrôlés par le Groupe, et qui sont de nature à entraîner un avantage économique supérieur aux coûts au-delà d'une année, sont comptabilisés en tant qu'actifs incorporels. Les frais de développement de logiciels assimilés à des éléments d'actif, sont amortis par le moyen de la méthode linéaire, en fonction de leur durée de vie utile qui ne doit pas dépasser quatre ans.

(ii) Coûts d'acquisition différés

Les coûts d'acquisition comprennent les commissions d'assurance, de courtage ainsi que d'autres dépenses liées à la conclusion de contrats d'assurance. La part des frais d'acquisition correspondant aux primes non acquises donne lieu à un report et un amortissement sur une base proportionnelle, durant la période du contrat.

(h) Biens de placement

Les propriétés non occupées par le Groupe et destinées à générer un revenu locatif à long terme, sont assimilées à des biens de placement.

Les biens de placement comprennent les propriétés inaliénables et les biens immobiliers. Ils sont comptabilisés à leur coût réel minoré du montant accumulé de l'amortissement et d'éventuelles moins-values.

Les terrains en propriété franche ne font pas l'objet d'amortissement. En ce qui concerne les biens immobiliers, le calcul de l'amortissement se fait à l'aide de la méthode linéaire destinée à ramener le coût de chaque élément à sa valeur résiduelle sur une période

de 50 ans ou sur la période du bail courant si celle-ci est inférieure à 50 ans.

(i) Placements

Ils comprennent les participations au capital de sociétés, les obligations à taux fixe et les dépôts bancaires. Lors de la comptabilisation initiale d'un placement, la Direction en détermine la catégorie, qui est fonction de l'objet dudit placement. Elle procède à une réévaluation de cette classification à la date de présentation de chaque rapport. Les placements sont classés dans les catégories ci-après:

i) Juste valeur sur le compte des profits et pertes

Un placement est classé d'office dans cette catégorie si son acquisition est motivée par la volonté de vendre à court terme ou s'il fait partie intégrante d'un portefeuille d'actifs financiers dont il est raisonnablement permis d'attendre un bénéfice à court terme.

ii) Placements détenus jusqu'à échéance

Il s'agit d'actifs financiers non dérivés, auxquels sont attachés des paiements fixes ou déterminables ainsi que des échéances fixes, autres que les prêts et les créances, que le Groupe a la volonté et les moyens de conserver jusqu'à l'échéance.

iii) Prêts et créances

Ce sont des actifs financiers non dérivés auxquels sont attachés des paiements fixes ou déterminables, mais dont la valeur n'est pas inscrite à la cote d'un marché actif.

iv) Disponibles à la vente

Cette appellation désigne les actifs financiers non dérivés qui sont soit regroupés sous cette catégorie ou n'ont pas été classés dans les autres catégories.

(j) Comptes de créances de réassurance

Les comptes de créances sont initialement comptabilisés à leur juste valeur.

Les montants à recouvrer dans le cadre de

contrats de rétrocession sont comptabilisés durant le même exercice que celui du sinistre auquel ils se rapportent et sont présentés en montants bruts dans le compte de résultat et le bilan.

Ils font l'objet d'une évaluation à la date d'établissement du bilan, afin de déterminer toute dépréciation de leur valeur. Ces actifs sont considérés comme ayant subi une dépréciation lorsqu'il existe des éléments objectifs démontrant qu'à la suite d'un événement intervenu après la première comptabilisation, le Groupe pourrait ne pas recouvrer tous les montants qui lui sont dus, et que ledit événement a un impact mesurable sur les montants à recevoir des rétrocessionnaires.

La valeur comptable de ces actifs est diminuée du montant de la moins-value qui est comptabilisé dans le compte des profits et pertes de la période.

(k) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont comptabilisés au coût dans l'état de la situation financière. A des fins d'établissement de l'état des flux de trésorerie, la trésorerie et équivalents de trésorerie comprennent les espèces en caisse, les dépôts à vue auprès des banques et les dépôts auprès des institutions financières dont l'échéance originelle est de 90 jours ou moins.

(l) Conversion de devises

(i) Monnaie de compte et de présentation

Avec des bureaux répartis à travers le continent africain, Africa Re effectue ses opérations en plusieurs monnaies. Conformément à la norme IAS 21 révisée, le groupe a choisi le Dollar des Etats Unis comme monnaie de fonctionnement et de présentation.

(ii) Conversion de devises

Les transactions en devises donnent lieu à une conversion dans la monnaie de compte, au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les gains ou pertes de change résultant de ces transactions ainsi que la

conversion à la clôture de l'exercice de la valeur des actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères, sont reflétés dans le compte de résultat global. Les différences de change des capitaux détenus à la valeur du marché sur le compte des profits et des pertes, sont comptabilisées en tant que gains ou pertes à la valeur actuelle.

Les résultats et la situation financière de toutes les entités formant le Groupe (dont aucune n'utilise la monnaie d'une économie hyper inflationniste) sont convertis dans la monnaie de présentation comme suit :

- a) Les éléments d'actif et de passif de chaque bilan présenté sont convertis au cours de change en vigueur à la date dudit bilan;
- b) Les produits et charges de chaque compte de résultat sont convertis au cours moyen de change (toutefois, si cette moyenne ne représente pas une bonne approximation de l'effet cumulé des cours de change en vigueur à la date de transaction, les produits et charges sont convertis à la date des transactions);
- c) Les différences de change résultant des opérations sont comptabilisées dans la réserve de change en capitaux propres.

(m) Baux

Les baux laissant au bailleur l'essentiel des avantages et risques inhérents à la propriété du bien loué sont dénommés baux d'exploitation. Les paiements effectués dans ce cadre sont comptabilisés en produits sur une base linéaire couvrant la période du bail.

(n) Avantages sociaux des employés Régime de retraite

Le Groupe a mis en place à l'intention de ses employés un fonds de prévoyance à cotisations définies dans le cadre duquel il verse des contributions à une entité séparée, et un système de gratification. Une fois que les contributions ont été payées, le Groupe n'est plus tenu juridiquement ou implicitement, d'effectuer d'autres paiements si les avoirs disponibles dans le fonds ne permettent pas de financer les prestations découlant du régime de retraite. Les versements effectués



par le Groupe sont inscrits dans le compte de résultat de l'exercice auquel ils se rapportent. Le passif comptabilisé dans le bilan au titre de la gratification représente la valeur actuelle de la prestation déterminée à la date du bilan.

Autres avantages des employés

Le passif monétaire estimé en ce qui concerne le droit au congé annuel des employés à la fin de l'exercice est comptabilisé en tant que charge à payer. Les autres avantages sont comptabilisés lorsqu'ils deviennent exigibles.

(o) Impôt sur le revenu

Conformément aux dispositions de l'article 51 de l'Accord Portant Création de la Société Africaine de Réassurance, l'Africa Re n'est pas assujettie à l'impôt dans ses Etats membres. La charge d'impôt comprend par conséquent l'impôt exigible de l'exercice courant et les impôts différés en Afrique du Sud, et leur montant est calculé en fonction de la législation fiscale sud-africaine.

Impôt courant

L'impôt auquel la Société est assujettie actuellement est fondé sur le bénéfice annuel imposable. Le bénéfice imposable est différent du bénéfice présenté dans l'état du résultat global en ce sens qu'il existe des produits et charges qui sont imposables ou non d'un exercice à l'autre et d'autres qui ne le sont jamais. Pour déterminer le montant de l'impôt payable par la filiale, on utilise les taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur à la clôture de la période de reporting.

Impôt différé

L'impôt différé est comptabilisé sur la base des différences temporelles entre les montants déclarés de l'actif et du passif dans les états financiers et les bases d'imposition correspondantes utilisées pour calculer le bénéfice imposable. Le passif d'impôt différé est généralement comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables. L'actif d'impôt différé est généralement comptabilisé pour toutes les différences temporelles

imposables dans la mesure où il est probable que l'on disposera d'un bénéfice imposable futur auquel ces différences temporelles pourront être imputées. L'actif et le passif d'impôt différé ne sont pas comptabilisés lorsque la différence temporelle naît de bonne foi ou de la comptabilisation initiale (et non d'un regroupement) d'autres actifs ou passifs dans une transaction sans conséquence ni sur le bénéfice imposable ni sur le bénéfice comptable.

Le montant déclaré de l'actif d'impôt différé est révisé à la fin de chaque période comptable et revu à la baisse dans la mesure où il n'est plus probable que le bénéfice imposable soit suffisant pour permettre de recouvrer tout ou partie de l'actif.

Le passif et l'actif d'impôt différé sont évalués aux taux d'imposition qui devraient s'appliquer pendant la période à laquelle la passif est réglé ou l'actif réalisé, ce à la lumière des taux d'imposition en vigueur à la fin de la période de reporting. L'évaluation du passif et de l'actif d'impôt différé reflète les conséquences fiscales qui naîtraient de la manière dont la filiale espère recouvrer ou régler le montant déclaré de son actif et de son passif à la clôture de la période de reporting.

Impôt courant et différé pour l'exercice

Les impôts courant et différés sont comptabilisés dans le résultat net, sauf lorsqu'ils se rapportent à des postes comptabilisés dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres, auquel cas ils sont comptabilisés dans les autres éléments du revenu global.

(p) Dividendes

Les dividendes à payer sont comptabilisés au passif de la période de leur approbation par les actionnaires.

(q) Chiffres comparatifs

Le cas échéant, des chiffres comparatifs ont été ajustés pour se conformer à la présentation adoptée pour l'exercice en cours.



	2012 '000 \$EU	2011 '000 \$EU
4 Placements		
i) Placements par catégorie		
<i>Détenus jusqu'à échéance</i>		
Dépôts bancaires	111 640	125 292
Dépôts auprès des cédantes	124 158	118 174
Valeurs à taux fixe conservées à échéance	110 175	83 302
Valeurs à taux flottant au cours du marché	30 564	11 882
Placements en actions non cotées au coût réel après déduction de la moins-value	14 052	10 989
	390 589	349 639
<i>à la juste valeur par le compte de résultat</i>		
Valeurs à taux fixe à la valeur de marché	108 220	83 037
Obligations remboursables par anticipation	3 157	2 400
Placements en actions cotées à la valeur du marché	77 558	59 745
	185 778	142 782
	576 367	492 421

Les placements conservés à échéance sont portés aux états financiers du Groupe à leur coût amorti. La valeur de marché des éléments d'actif conservés à échéance au 31 décembre 2012 était de 114 203 022 \$EU (2011: 82 464 261 \$EU).

Des placements en actions non cotées d'un coût de 14 356 303 \$EU (2011: 11 293 257 \$EU) ont été comptabilisés au coût historique, déduction faite de la moins-value, car il n'est pas possible de déterminer leur valeur actuelle, la marge d'estimation raisonnable de cette valeur étant importante et l'évaluation de la probabilité de ces différentes estimations difficile à réaliser de manière fiable.

ii) Moyenne pondérée des taux d'intérêt effectifs

	2012 %	2011 %
Placements productifs d'intérêts libellés en :		
Dollar des Etats-Unis	3,24	1,99
Euro	1,39	1,78
Rand sud-africain	8,65	5,62

iii) Détermination de la juste valeur comptabilisée dans la situation financière

Le tableau ci-après offre une analyse des éléments d'actif de la Société évalués à leur juste valeur après la première comptabilisation. Ces éléments sont regroupés par niveau (1 à 3) selon que leur juste valeur est plus ou moins observable.

- Niveau 1 : La juste valeur est dérivée du prix coté (non ajusté) sur les marchés actifs pour des éléments d'actif ou de passif identiques ;
- Niveau 2 : La juste valeur est dérivée de données autres que les prix cotés pris en compte pour les éléments d'actif du niveau 1 qui sont observables pour l'actif ou le passif ; la juste valeur est déterminée soit directement (c'est-à-dire en tant que prix), soit indirectement (c'est-à-dire en tant que dérivé du prix) ;
- Niveau 3 : La juste valeur est déterminée à l'aide de techniques d'évaluation qui tiennent compte de données relatives à l'actif et au passif non fondées sur des informations du marché observables (données inobservables).



Notes Annexées aux Etats Financiers

Société Africaine de Réassurance

de l'exercice clos le 31 décembre 2012

4. Placements (Suite)

Evaluations à la juste valeur constatée dans l'état de la situation financière (Suite)

	31/12/2012			Total '000 \$EU
	Niveau 1 '000 \$EU	Niveau 2 '000 \$EU	Niveau 3 '000 \$EU	
Actif financier à la juste valeur par le biais du compte de résultat				
Actifs non dérivés détenus à des fins de transaction	182 621	-	-	182 621
Actif financier disponible pour la vente				
Obligations remboursables par anticipation	3 157	-	-	3 157
Total	185 778	-	-	185 778

Ce total représente les valeurs à taux fixe évalués à la juste valeur en compte de résultat et les placements en actions cotées à la valeur du marché portés au compte de résultat.

Evaluations à la juste valeur constatée dans l'état de la situation financière (Suite)

	31/12/2011			Total '000 \$EU
	Niveau 1 '000 \$EU	Niveau 2 '000 \$EU	Niveau 3 '000 \$EU	
Actif financier à la juste valeur par le biais des profits et des pertes				
Actifs non dérivés détenus à des fins de transaction	140 382	-	-	140 382
Actif financier disponible pour la vente				
Obligations remboursables par anticipation	2 400	-	-	2 400
Total	142 782	-	-	142 782

5 Frais d'acquisition différés

	2012 '000 \$EU	2011 '000 \$EU
Solde au 1er janvier	35 892	32 046
Impact du taux de change sur le solde d'ouverture	(245)	(1 078)
	35 647	30 968
Décassements effectués pendant l'exercice	(35 647)	(30 968)
Règlements différés pendant l'exercice	43 386	35 892
Au 31 décembre	43 386	35 892



	2012 '000 \$EU	2011 '000 \$EU
6 Créances nées des opérations de réassurance		
Soldes bruts dus par des compagnies	149 085	154 637
Provision pour perte de valeur	(17 909)	(12 796)
	131 176	141 841
Composition:		
Soldes dus au titre de l'exercice sous revue (courant)	71 350	85 891
Soldes dus au titre de l'exercice précédent (non courant)	59 826	55 950
	131 176	141 841
7 Part des rétrocessionnaires dans les provisions techniques		
Sinistres à recouvrer	40 277	17 575
Primes de rétrocession	17 812	16 642
	58 089	34 217
8 Immeubles de placement		
Coût		
Au 1er janvier	9 710	10295
Transfert	-	(591)
Acquisitions	-	6
Au 31 décembre	9 710	9 710
Amortissement		
Au 1er janvier	1 703	1 531
Dotations de l'exercice	172	172
Au 31 décembre	1 875	1 703
Valeur comptable nette	7 835	8 007
Les inscriptions ci-après ont été portées au compte de résultat au titre d'immeuble de placement:		
Produits locatifs (Note 16)	2 080	2 059

Les immeubles de placement représentent les espaces à louer dans les immeubles du Siège et des Bureaux régionaux de Nairobi et de Casablanca.

Selon Knight Frank, une agence d'experts immobiliers, au 17 avril 2011, la valeur marchande de l'immeuble abritant le Siège était de 45,53 millions \$EU (valeur comptable nette : 6,586 millions \$EU).

Selon l'agence d'experts immobiliers Elodie Cantal SARL, au 1er avril 2012, la valeur marchande de l'immeuble abritant le Bureau Régional de Casablanca était de 4,831 millions \$EU (valeur comptable nette : 3,756 millions \$EU).

Selon Knight Frank Kenya, une agence d'experts immobiliers, au 24 May 2012, la valeur marchande de l'immeuble abritant le Bureau Régional de Nairobi était de 8,13 millions \$EU (valeur comptable nette : 2,358 millions \$EU).



Notes Annexées aux Etats Financiers

Société Africaine de Réassurance

de l'exercice clos le 31 décembre 2012

9 Immobilisations corporelles

	Immobilisation en cours '000 \$EU	Biens immobiliers et terrains '000 \$EU	Installations et équipements '000 \$EU	Matériel de transport '000 \$EU	Total '000 \$EU
Exercice clos le					
31 décembre 2012:					
Valeur comptable nette au 1er janvier 2012	2 249	7 562	2,692	458	12 961
Reclassements/Transferts	(1 195)	-	1 195	-	-
Acquisitions	330	38	768	141	1 277
	1 384	7 600	4 655	599	14 238
Cessions (Coût)	-	-	(95)	(54)	(149)
Reprise des amortissements	-	-	86	54	140
Dotations aux amortissements	-	(161)	(1 155)	(213)	(1 529)
Valeur comptable nette au 31 décembre 2012	1 384	7 439	3 491	386	12 700
Composition:					
Coût	1 384	9 440	12 921	1 331	25 076
Amortissements cumulés	-	(2 001)	(9 430)	(945)	(12 376)
	1 384	7 439	3 491	386	12 700
Exercice clos le					
31 décembre 2011:					
Valeur comptable nette au 1er janvier 2011	1 134	7 917	2 742	555	12 348
Reclassements/Transferts	821	(215)	(78)	45	573
Acquisitions	294	20	905	209	1 428
	2 249	7 722	3 569	809	14 349
Cessions (Coût)	-	-	(87)	(193)	(280)
Reprise des amortissements	-	-	86	77	163
Dotations aux amortissements	-	(160)	(876)	(235)	(1 271)
Valeur comptable nette au 31 décembre 2011	2 249	7 562	2 692	458	12 961
Composition:					
Coût	2 249	9 402	11 053	1 244	23 948
Amortissements cumulés	-	(1 840)	(8 361)	(786)	(10 987)
	2 249	7 562	2 692	458	12 961

Sont inclus dans les biens immobiliers et terrains en pleine propriété des montants de 3 951 596 \$EU (2011: 4 043 875 \$EU) représentant le coût des espaces occupés par le Groupe dans les immeubles du Siège à Lagos, des Bureaux Régionaux de Nairobi et Casablanca.



	2012 '000 \$EU	2011 '000 \$EU
10 Dettes nées des opérations de réassurance		
Soldes dus aux compagnies sur des comptes de réassurance	39 793	54 176
Soldes dus aux rétrocessionnaires	13 780	21 693
	53 573	75 869

11 Impôts différés passifs

L'impôt différé est calculé selon la méthode du report variable et en appliquant un taux principal de 29%. Ci-après les mouvements sur le compte d'impôt différé :

	2012 '000 \$EU	2011 '000 \$EU
Au 1er janvier	804	666
Etat des revenus/charges/(crédits) globaux (Note 21)	1 823	138
Au 31 décembre	2 627	804

Les actifs et passifs ainsi que les charges (le crédit) de l'impôt différé inscrits dans les états financiers, sont imputables aux éléments suivants:

	01.01.12 '000 \$EU	Imputé au compte de résultat '000 \$EU	31.12.12 '000\$EU	31.12.11 '000 \$EU
Biens et équipements	(11)	(55)	(66)	46
Gains non réalisés sur réévaluation des investissements	815	1 917	2 732	879
Impact des écarts de change sur le solde d'ouverture	(39)	-	(39)	(121)
Passif net d'impôt différé	765	1 862	2 627	804

12 Provisions techniques**i) Analyse des soldes en suspens**

	2012 '000 \$EU	2011 '000 \$EU
Provision pour sinistres déclarés	399 227	357 065
Provision pour les sinistres encourus mais non déclarés	64 558	61 875
Réserve de conversion cumulée	(11 890)	(8 586)
Total sinistres en suspens	451 895	410 354
Provision pour primes non acquises	176 947	150 005
	628 842	560 359
Composition:		
- au titre de l'exercice sous revue (courant)	332 025	273 011
- au titre d'exercices précédents (non courant)	296 817	287 348
	628 842	560 359

ii) Analyse de la provision pour sinistres en cours

Exercice	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	'000\$EU	'000\$EU
Montant brut de la provision pour sinistres en cours	64 604	134 312	135 573	148 915	137 391	184 340	179 076	209 347	261 164	273 011	332 025
Montant brut payé (cumulé):											
Après 1 an	25 796	36 866	48 968	51 265	61 065	82 410	121 336	116 271	107 963	51 856	
Après 2 ans	39 360	89 911	70 452	67 657	92 138	129 566	167 922	152 433	160 851		
Après 3 ans	43 875	101 200	77 164	76 434	108 658	153 827	188 457	167 914			
Après 4 ans	45 887	104 722	83 147	83 881	115 327	169 617	195 335				
Après 5 ans	47 394	108 481	87 641	87 836	120 486	175 680					
Après 6 ans	54 201	110 214	90 263	90 633	121 199						
Après 7 ans	56 506	111 236	91 596	92 953							
Après 8 ans	57 852	111 932	93 168								
Après 9 ans	58 249	112 491									
Après 10 ans	58 724										
Réestimé:											
Exercice clôture:	64 604	134 312	135 573	148 915	137 391	184 340	179 076	209 347	261 164	273 011	332 025
Après 1 an	71 092	131 985	128 836	102 876	117 432	174 442	212 563	204 840	130 291	133 668	
Après 2 ans	74 086	132 575	114 114	136 360	137 660	205 816	213 216	193 863	215 433		
Après 3 ans	70 714	137 471	132 279	120 260	143 870	203 417	205 401	224 140			
Après 4 ans	65 032	144 008	111 528	124 345	139 407	192 482	224 140				
Après 5 ans	79 765	137 500	112 969	116 445	137 316	192 446					
Après 6 ans	70 005	139 522	109 417	101 320	135 838						
Après 7 ans	71 670	137 469	99 287	105 155							
Après 8 ans	69 045	118 375	99 018								
Après 9 ans	62 797	117 802									
Après 10 ans	62 754										
Excédent/(Déficit) brut	1 850	16 510	36 555	43 760	1 553	(8 106)	(45 064)	(3 001)	45 731	139 343	

**13 Autres réserves**

	2012 '000 \$EU	2011 '000 \$EU
Réserve générale	176 097	129 774
Réserve pour fluctuation de taux de change	6 294	6 294
Réserve pour fluctuation de sinistralité	15 200	7 200
Réserve pour ajustement de la valeur de marché	77	(236)
Réserve de conversion	(19 399)	(20 689)
	178 269	122 343

(i) Réserve générale

Conformément à la résolution n° 4/1992 du conseil, un montant correspondant à 50% du bénéfice net de chaque exercice est porté à la réserve générale.

(ii) Réserve pour fluctuations de change

Il s'agit d'un montant constitué à partir des bénéfices de chaque exercice et servant à atténuer l'impact des fluctuations de change dans les pays où le groupe mène ses opérations.

(iii) Réserve pour fluctuation de sinistralité

Elle représente un montant tiré des bénéfices de chaque exercice qui, en sus de la provision pour sinistres en cours, permet de réduire les effets des fluctuations de sinistres pouvant survenir ultérieurement.

(iv) Réserve de conversion

Cette réserve est prévue pour pallier les gains ou pertes de change non réalisés résultant de la conversion dans l'unité de compte de la société, des actifs et du passif libellés dans les différentes monnaies de transaction à la date du bilan.

(v) Réserve pour ajustement de la valeur marchande

La réserve pour ajustement de la valeur de marché constitue le gain ou la perte latent découlant des variations de la juste valeur de l'actif financier non dérivé et mis en vente.

Les mouvements dans les autres réserves sont présentés dans le tableau de variation des capitaux propres à la page 42.

14 Capital social

	2012 Nombre	2011 Nombre
Autorisé	5 000 000	5 000 000
Entièrement libéré	2 866 637	2 648 851
	'000 \$EU	'000 \$EU
Entièrement libéré au 31 décembre	286 664	264 885
Valeur nominale par action	100\$EU	100 \$EU
La variation du capital social entièrement libéré se présente comme suit :		
	2012 \$EU '000	2011 \$EU '000
Au 1er Janvier	264 885	199 059
Rachat d'actions ordinaires	-	4 000
Actions émises et libérées	21 779	69 826
Solde au 31 décembre	286 664	264 885



Notes Annexées aux Etats Financiers

Société Africaine de Réassurance

de l'exercice clos le 31 décembre 2012

15. Prime brute acquise

La production par branche s'analyse comme suit :

	2012			2011		
	Brut '000 \$EU	Rétro- cession '000 \$EU	Net '000 \$EU	Brut '000 \$EU	Rétro- cession '000 \$EU	Net '000 \$EU
Incendie et Accident	477 269	(20 518)	456 751	467 185	(25 762)	441 423
Maritime et Aviation	114 532	(34 015)	80 517	111 519	(38 315)	73 204
Vie	28 148	(5 834)	22 314	23 798	(4 845)	18 953
	619 949	(60 367)	559 582	602 502	(68 922)	533 580

16. Produits de placements

	2012 '000 \$EU	2011 '000 \$EU
Intérêts créditeurs - détenus Jusqu'à échéance	22 775	19 294
Intérêts - à la juste valeur par le compte courant	5 135	3 609
Intérêts sur les dépôts de réassurance	2 313	2 167
Produits locatifs	2 080	2 059
Dividendes provenant de la participation au capital de sociétés	2 690	1 747
Gains de conversion sur les placements	3 031	392
Gains/(Pertes) sur la juste valeur des placements effectués	10 465	(547)
Frais d'assistance technique	(828)	(507)
	47 661	26 214

17. Autres produits d'exploitation

Honoraires	1 082	1 073
Plus/(Moins) value sur la cession de biens et équipements	23	(6)
Autres	19	21
	1 124	1 088

**15. Charge de sinistres**

	2012			2011		
	Brut	Rétro- cession	Net	Brut	Rétro- cession	Net
	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU
Charge de sinistres par branche						
Incendie et Accident	295 171	(8 084)	287 087	275 669	(6 064)	269 605
Maritime et Aviation	59 024	(22 797)	36 227	39 729	(5 046)	34 683
Vie	12 179	(2 298)	9 881	10 342	(2 634)	7 708
Total	366 374	(33 179)	333 195	325 740	(13 744)	311 996

19. Frais d'acquisition

	2012	2011
	'000 \$EU	'000 \$EU
Commissions payées	145 527	138 253
Charges payées	18 868	20 708
Variation des frais d'acquisition différés	(7 326)	(6 967)
	157 069	151 994

20. Frais de généraux

Dépenses de personnel	19 116	18 468
Honoraires du Commissaire aux comptes	262	239
Dotations aux amortissements immeubles et matériels	1 529	1 271
Dotations aux amortissements immeubles de placement	172	172
Dépréciations sur les créances de réassurance	2 449	3 424
Frais de location-exploitation	418	397
Frais de réparation et d'entretien	1 091	660
Honoraires de consultants	926	653
Frais et indemnités de voyage	677	804
Réunions de l'Assemblée Générale et du Conseil d'Administration	1 098	1 011
Eau & Electricité	(418)	1 137
Assurance	790	481
Frais de communication	383	476
Publicité et frais de représentation	422	430
Formations et frais d'abonnements	521	421
Frais médicaux	475	362
Outils informatique et frais connexes	350	284
Transport et maintenance	149	148
Frais bancaires et autres frais	270	238
Charges diverses de bureau	166	149
Frais juridiques	38	46
Dons	26	25
	30 910	31 282

Sont incluses dans les dépenses de personnel les prestations de retraite qui s'élèvent à 2 464 907 \$EU (2011: 2 307 546 \$EU).



Notes Annexées aux Etats Financiers

Société Africaine de Réassurance

de l'exercice clos le 31 décembre 2012

21 Impôt sur les résultats

Conformément aux dispositions de l'article 51 de l'Accord portant Création de la Société Africaine de Réassurance, l'Africa Re n'est pas assujettie à l'impôt dans ses Etats membres. Le montant porté dans les états financiers à titre d'impôts ne s'applique qu'au profit réalisé par sa filiale, et il est calculé sur la base de la législation fiscale en vigueur en Afrique du Sud.

Le montant inscrit dans les états financiers à titre d'impôt se décompose comme suit :

	2012	2011
	'000 \$EU	'000 \$EU
Impôt sur le revenu de l'exercice	2 530	3 162
Impôt sur le revenu différé (Note 11)	1 823	138
	4 353	3 300
La variation des impôts récupérables se présente comme suit :		
Au 1er janvier	510	4
Charges d'impôt de l'exercice	(2 530)	(3 162)
Impôts payés	4 304	3 668
Au 31 décembre	2 284	510

22 Dividendes

Au cours de la Réunion annuelle de l'Assemblée générale devant se tenir le 20 juin 2013, il est prévu de proposer, à titre de dividende définitif pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, un montant de 4.5 \$EU par action (2011 : 3.5 \$EU) pour un total de 2 866 637 actions, soit au total \$EU 12 666 983,06 (2011: 8 544 876 \$EU). Ce dividende enregistré en capitaux propres. Il sera traité comme une affectation du bénéfice dans les états financiers de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2013.

Le variation du compte dividendes à payer se présente comme suit :

	2012	2011
	'000 \$EU	'000 \$EU
Au 1er janvier	3 369	2 729
Dividende final déclaré	8 545	3 981
Dividendes payés	(6 605)	(3 341)
Au 31 décembre	5 309	3,369

**23 Note au tableau de flux de trésorerie.**

a) Rapprochement du résultat avant impôt et des produits des opérations :

	Notes	2012 '000 \$EU	2011 '000 \$EU
Résultat avant impôt		96 999	72 499
Ajustements au titre des:			
Amortissements des immeubles de placement	8	172	172
Amortissements des autres biens et équipements	9	1 529	1 271
(Plus)/moins-value sur la cession de biens d'équipements		(23)	6
Variation de la juste valeur des investissements		(10 465)	574
Variations en fonds de roulement :			
- Primes à recevoir		(5 724)	(14 434)
- Coûts d'acquisition différés		(7 494)	(3 846)
- Créances de réassurance		10 665	(30 840)
- Part des rétrocessionnaires dans les provisions techniques		(23 872)	(11 914)
- Autres débiteurs		(2 872)	80
- Autres créditeurs		490	(2 537)
- Dettes de réassurance		(22 296)	5 570
- Provisions techniques		68 483	36 749
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles		105 592	53 323
<hr/>			
b) Trésorerie et équivalents de trésorerie			
Trésorerie et soldes bancaires		71 795	55 195
Comptes à terme auprès des institutions financières avec échéance à 90 jours		360 469	314 730
<hr/>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		432 264	369 925

24. Transactions avec les parties liées

i) Aucun actionnaire individuel ne détient un pourcentage de participation lui permettant de représenter un bloc de contrôle dans la Société.

	2012 '000 \$EU	2011 '000 \$EU
ii) Rémunération des Administrateurs et membres de la Direction		
Honoraires des Administrateurs	468	407
Autres rémunérations (membres élus de la Direction)		
- Salaires et autres indemnités	1 241	1 567
- Indemnités de fin de service	435	1 165



25. Gestion des risques d'assurance et des risques financiers

Risques d'assurance

La Société Africaine de Réassurance offre des couvertures en réassurance pour toutes les branches, notamment: Accident et Maladie, Risques Techniques, Garantie et Cautionnement, Responsabilité Civile, Automobile, Incendie, Maritime, Energie et Aviation, Invalidité et Vie. Pour l'essentiel, ces affaires sont souscrites à court terme.

Le risque couvert par tout contrat d'assurance porte sur la possibilité de survenance de l'évènement assuré ainsi que l'incertitude quant au montant à payer dans ce cadre. Du fait de la nature même des contrats d'assurance, ce risque est aléatoire et par conséquent imprévisible.

La Société a élaboré un manuel de souscription détaillé, couvrant entre autres, les critères d'acceptation du risque, les modalités de tarification, le contrôle des cumuls, les niveaux hiérarchiques et la couverture en réassurance. Ce document sert de guide aux souscripteurs qui s'appuient sur les principes de prudence et de professionnalisme, tout en se fixant comme objectif global la diversification des types de risques acceptés. La souscription se fait aussi large que possible, afin de réduire la variabilité du résultat attendu, la préoccupation première étant de veiller au respect strict des critères de sélection des risques, en insistant sur la compétence et l'expérience des souscriptions. En outre, une structure a été mise en place pour passer en revue les affaires proposées, veillant ainsi à leur qualité et à l'observation des règles de prudence dans l'utilisation des limites, termes et conditions de souscription. Un Département indépendant, chargé de l'Inspection Technique et de la Gestion Intégrée des Risques, vérifie l'application des directives, par le biais d'une revue périodique des opérations de chaque centre de production. Les rapports établis à l'issue de cet exercice sont soumis à la Direction et à la Commission d'Audit et des Risques du Conseil d'Administration.

La Société rétrocède des affaires à des réassureurs de renom, afin de diversifier son portefeuille et de réduire le risque de sinistres catastrophiques sur sa couverture, mais cela ne la dispense pas d'honorer ses obligations vis-à-vis des cédantes. Lors des renouvellements annuels, elle passe en revue la situation financière des rétrocessionnaires qui sont choisis sur la base de leur solvabilité et de leur connaissance de l'industrie.

Risque financier

Dans le cadre de ses activités normales, la Société a recours à des instruments financiers ordinaires tels que les espèces et quasi-espèces, les obligations, les actions et les créances. De ce fait, elle est exposée à des pertes potentielles liées à divers facteurs inhérents au marché, y compris la variation des taux d'intérêt, des cours des actions et des taux de change des devises. Les activités financières de la Société sont régies par son Règlement Financier et son document de Politique en Matière de Placements, ainsi que son Manuel de Procédures Administratives et Comptables qui contient des directives détaillées. Ces documents définissent un cadre pour les opérations d'investissement et fixent les niveaux d'engagement, de concentration, de risques de crédit, de change, de liquidité et de fluctuation des taux d'intérêts entre autres.

Risque de taux d'intérêt

La Société s'expose actuellement aux variations des taux d'intérêt à travers son portefeuille de placements à revenus fixes confié à des gestionnaires, qui est évalué à la valeur actuelle. Toute variation de taux d'intérêt a un effet immédiat sur le revenu net déclaré et partant, sur les fonds propres. Ce portefeuille vise à générer des revenus et à atténuer la volatilité des prix, raison pour laquelle sa durée moyenne est inférieure à 5 ans.

Le tableau ci-dessous analyse les principaux éléments de l'actif et du passif de la Société, regroupés en fonction de leur échéance, elle-même déterminée sur la base de la période restante au 31 décembre 2010, par rapport à la date antérieure de modification des taux ou de l'échéance du contrat.



25. Gestion des risques d'assurance et des risques financiers (Suite)

	Jusqu'à 1 an	1-2 ans	2-3 ans	3-4 ans	4-5 ans	Plus de 5 ans	Total
Au 31 décembre 2012 (En '000 \$EU)							
ACTIF FINANCIER							
Trésorerie et équivalents de trésorerie	432 264	-	-	-	-	-	432 264
Créances de réassurance	70 282	47 253	6 142	4 502	2 997	-	131 176
Placements:							
- Dépôts bancaires	111 640	-	-	-	-	-	111 640
- Dépôts auprès des cédantes	13 784	25 637	16 052	12 964	8 463	47 258	124 158
- Valeurs à taux fixe détenues au coût du marché	10 531	8 278	11 101	9 816	15 123	53 371	108 220
- Valeurs à taux fixe et au coût amorti	2 263	9 371	15 711	13 164	21 218	48 448	110 175
- Valeurs à taux flottant au coût du marché	21 139	5 500	2 410	1 515	-	-	30 564
Placements en actions à la juste valeur	77 558	-	-	-	-	-	77 558
Placements en actions au coût amorti	-	-	-	-	-	14 052	14 052
Total	739 461	96 039	51 416	41 961	47 801	163 129	1 139 807
PASSIF FINANCIER							
Dettes de réassurance	16 976	5 387	6 349	984	10 098	13 779	53 573
Sinistres en cours	155 078	81 812	54 582	44 434	28 805	87 184	451 895
Total	172 054	87 199	60 931	45 418	38 903	100 963	505 468



Notes Annexées aux Etats Financiers

Société Africaine de Réassurance

de l'exercice clos le 31 décembre 2012

25. Gestion des risques d'assurance et des risques financiers (Suite)

	Jusqu'à 1 an	1-2 ans	2-3 ans	3-4 ans	4-5 ans	Plus de 5 ans	Total
Au 31 décembre 2011 (En '000 \$EU)							
ACTIF FINANCIER							
Trésorerie et équivalents de trésorerie	369 925	-	-	-	-	-	369 925
Créances de réassurance	85 891	36 087	6 203	5 664	5 268	2 728	141 841
Placements:							
- Dépôts bancaires	125 292	-	-	-	-	-	125 292
- Dépôts auprès des cédantes	14 651	28 700	16 915	9 207	8 283	40 418	118 174
- Valeurs à taux fixe détenues au coût du marché	6 492	6 523	10 408	16 497	5 666	37 451	83 037
- Valeurs à taux fixe et au coût amorti	9 776	2 263	7 451	12 699	8 720	42 393	83 302
- Valeurs à taux flottant au coût du marché	854	500	5 517	2 390	2 621	-	11 882
Placements en actions à la juste valeur	59 745	-	-	-	-	-	59 745
Placements en actions au coût amorti	-	-	-	-	-	10 989	10 989
Total	672 626	74 073	46 494	46 457	30 558	133 979	1 004 187
PASSIF FINANCIER							
Dettes de réassurance	50 811	9 049	5 665	5 066	3 772	1 506	75 869
Sinistres en cours	139 779	111 058	45 360	42 007	72 150	-	410 354
Total	190 590	120 107	51 025	47 073	75 922	1 506	486 223

Risque de change

La Société conserve ses actifs et passifs dans plusieurs monnaies, ce qui l'expose aux risques de change découlant des opérations de rapprochement de l'actif et du passif. Elle n'a pas recours aux techniques de couverture pour réduire les risques inhérents à la fluctuation des cours, mais veille à ce que l'engagement net reste dans les limites acceptables, en révisant périodiquement les écarts. L'Africa Re possède des bureaux dans sept pays dont les monnaies, outre son unité de compte, représentent 95% de son volume d'affaires. Les actifs et passifs libellés dans ces monnaies sont répartis selon une clé déterminée par le Groupe.

Les tableaux des pages 69 et 70 montrent les différentes monnaies dans lesquelles étaient libellés l'actif et le passif du Groupe au 31 décembre 2011 et 2012. Les soldes en monnaies autres que le dollar EU montrent la forte exposition aux devises.

Notes Annexées aux Etats Financiers

Société Africaine de Réassurance

de l'exercice clos le 31 décembre 2012

25. Gestion des risques d'assurance et des risques financiers (Suite)

Risque de change(Suite)

Au 31 décembre 2012:
(En '000 \$EU)

	Dollar EU	Rand	Livre brit.	CFA/EUR	Dirham maroc.	Livre égypt.	Naira kenyan	Shilling roupie	AUTRES	TOTAL
ACTIF										
Trésorerie et équivalents de trésorerie	153 940	143 975	8 002	28 893	25 057	3 963	37 473	22 733	1 113	432 264
Créances de réassurance	34 297	8 503	1 259	13 138	2 186	6 510	14 184	11 082	2 787	131 176
Placements;										
- Dépôts bancaires	72 801	9 601	4 103	18 427	-	2 965	-	1 969	1 719	111 640
- Dépôts auprès des cédantes	10 691	166	411	37 913	32 964	7 019	12	698	73	124 158
- Valeurs à taux fixe au coût du marché	52 044	47 711	3 674	4 310	-	-	-	481	-	108 220
- Valeurs à taux fixe au coût amorti	86 057	11 536	-	10 122	-	-	-	2 460	-	110 175
- Valeurs à taux flottant au coût du marché	30 156	-	408	-	-	-	-	-	-	30 564
- Placements en actions à la valeur actuelle	30 362	41 083	-	3 884	-	-	1 684	545	-	77 558
- Placements en actions à la valeur amortie	11 176	2 239	-	-	-	-	637	-	-	14 052
Total	481 524	264 814	17 857	116 687	60 207	20 457	53 990	39 968	5 692	1 139 807
PASSIF										
Dettes de réassurance	754	138	1 688	3 122	1	5	-	-	-	53 573
Sinistres en cours	110 663	108 992	694	33 731	32 906	10 801	26 961	19 933	7 329	451 895
Total	111 417	109 130	2 382	36 853	32 907	10 806	26 961	19 933	7 329	505 468

25. Gestion des risques d'assurance et des risques financiers (Suite)

Risque de change(Suite)

Au 31 décembre 2011:
(En '000 \$EU)

ACTIF	Dollar EU	Rand	Livre brit.	CFA/EUR	Dirham maroc.	Livre égypt.	Naira kenyan mauric.	Shilling Roupie	AUTRES	TOTAL
Trésorerie et équivalents de trésorerie	172 668	107 031	6 845	28 530	16 400	2 715	18 967	14 086	2 233	369 925
Créances de réassurance Placements;	34 565	83	776	21 144	11 953	2 298	16 609	7 253	2 871	141 841
- Dépôts bancaires	90 991	11 515	-	13 072	-	2 751	158	3 679	511	125 292
- Dépôts auprès des cédantes	14 439	4 803	283	31 884	31 125	5 862	12	637	92	118 174
- Valeurs à taux fixe au coût du marché	36 621	39 189	3 520	3 707	-	-	-	-	-	83 037
- Valeurs à taux fixe au coût amorti	68 364	11 702	-	3 236	-	-	-	-	-	83 302
- Valeurs à taux flottant au coût du marché	11 492	-	390	-	-	-	-	-	-	11 882
- Placements en actions à la valeur actuelle	22 748	31 457	-	3 385	-	-	1 282	873	-	59 745
- Placements en actions à la valeur amortie	10 352	-	-	-	-	-	637	-	-	10 989
Total	462 240	205 780	11 814	104 958	59 478	13 626	37 665	26 528	5 707	1 004 187
PASSIF										
Dettes de réassurance	59 946	2 606	1 653	8 224	-	5	-	-	3 435	75 869
Sinistres en cours	74 840	118 723	708	2 964	636	9 042	14 629	17 766	13 093	410 354
Total	134 786	121 329	2 361	11 188	636	9 047	14 629	17 766	13 093	486 223



25. Gestion des risques d'assurance et des risques financiers (suite)

Risque de crédit

C'est le risque qu'une des parties à un instrument financier ne soit pas en mesure d'honorer ses obligations, faisant ainsi subir une perte financière à l'autre partie. L'Africa Re est exposée à un risque de crédit à travers ses actifs financiers qui comprennent des dépôts bancaires à court terme, des valeurs à revenus fixes ainsi que des créances.

Les dépôts bancaires à court terme sont placés auprès d'institutions financières jouissant d'une très bonne cote de solvabilité et judicieusement répartis entre elles afin d'éviter une concentration indue. Le Règlement Financier prescrit une note de solvabilité minimum et un volume maximum de dépôt par banque et par monnaie.

Le portefeuille des valeurs à revenus fixes de la Société est géré par l'application de normes prudentielles de diversification et en tenant compte de critères de qualité de la notation des titres et de leurs émetteurs. Des dispositions spécifiques sont prévues pour fixer un plafond en ce qui concerne le montant des avoirs dans un seul titre émis par une seule et même entité, industrie ou secteur. L'objectif visé est de réduire au minimum la concentration du risque associé au portefeuille de valeurs à revenus fixes.

Le risque de crédit relatif aux créances est atténué par l'importance du nombre de cédantes et leur dispersion à travers le continent. Nombre de compagnies sur le compte desquelles des paiements de soldes sont exigibles, sont également des actionnaires du Groupe. En outre, l'engagement de la Société en ce qui concerne les sinistres en cours concerne des contrats d'assurance conclus avec les mêmes compagnies. Les comptes de créances sont présentés nets de la provision pour la réduction de valeur. Il est procédé à une évaluation périodique des cédantes et des rétrocessionnaires afin de minimiser l'exposition à des sinistres importants pouvant résulter de leur insolvabilité. Les modalités des transactions font également l'objet d'une stricte surveillance afin d'assurer la mise à jour constante des soldes.

Risque de liquidité

Ce risque est attaché à la difficulté dans laquelle pourrait se trouver la Société pour mobiliser les fonds lui permettant de remplir ses engagements et ses autres obligations en réassurance. Les directives en matière de placements fixent un niveau plancher pour les actifs financiers pouvant être détenus en espèces ou en instruments liquides. Lesdits instruments comprennent des dépôts bancaires dont la date d'échéance est inférieure à 90 jours. Par ailleurs, les portefeuilles confiés à des gestionnaires de placements font l'objet de transactions sur des marchés extrêmement liquides et sont ainsi de nature à permettre à la Société de faire aisément face à ses besoins de liquidités en cas de déficit.

Risque de variation du cours des actions

Ce risque porte sur la perte potentielle de la valeur actuelle résultant de variations négatives des prix des actions. La Société détient un portefeuille d'actions confié à des gestionnaires et se trouve de ce fait exposée aux fluctuations du cours des actions. Elle n'a pas recours aux instruments financiers pour la gestion de ce risque, leur préférant le mécanisme de la diversification sous diverses formes, notamment les plafonds aux allocations par action, industrie ou secteur ainsi que la bonne répartition géographique. Les directives en matière de placement prévoient une limite maximale pour les actifs financiers pouvant être détenus sous forme d'actions.

26. Passif éventuel

Il n'existe pas de passif éventuel significatif, au titre de litiges en cours impliquant la Société, pour lequel une provision n'a pas été constituée dans les états financiers.



Notes Annexées aux Etats Financiers

Société Africaine de Réassurance

de l'exercice clos le 31 décembre 2012

27. Engagements

(i) Engagements de capitaux

Les dépenses en capital engagées à la date de reporting mais non prises en compte dans les états financiers se présentent comme suit:

	2012 '000 \$EU	2011 '000 \$EU
Biens et équipements	-	-

(ii) Contrats de location-exploitation

La Société loue des bureaux à Maurice, au Caire et en Ethiopie. Les charges locatives contractuelles non résiliables s'établissent comme suit :

	2012 '000 \$EU	2011 '000 \$EU
I an au plus	300	267
Entre 1 et 5 ans	309	594
	609	861

28 Gestion du Capital

La Société n'est pas soumise à une réglementation externe en matière de fonds propres. Toutefois, elle continuera d'augmenter son capital disponible pour satisfaire aux exigences des agences de notation afin d'atteindre son objectif en matière de notation, et pour obtenir un ratio d'adéquation du capital interne raisonnable (capital disponible divisé par capital requis ajusté au risque).

Les objectifs de la Société en matière de gestion du capital sont les suivants:

- Aligner le profil de son actif sur celui du passif, en tenant compte des risques inhérents à l'industrie;
- Maintenir la solidité financière de la Société pour soutenir la croissance de ses opérations;
- Satisfaire aux exigences des compagnies qu'elle réassure et des agences de notation ;
- Appliquer la flexibilité financière en maintenant une trésorerie importante et l'accès à un certain nombre de marchés de capitaux ;
- Maintenir la capacité de la Société à verser des dividendes aux actionnaires et offrir différents avantages à d'autres parties prenantes;
- Verser des dividendes importants aux actionnaires en fixant les taux des contrats d'assurances par rapport au niveau du risque.

La Société dispose d'un certain nombre de sources de capital et essaie d'optimiser sa capacité de rétention afin de maximiser régulièrement les dividendes versés aux actionnaires. Lorsqu'elle évalue le déploiement et l'utilisation du capital, l'Africa Re ne s'intéresse pas uniquement aux sources de capital traditionnelles mais aussi à d'autres sources, y compris la rétrocession, si besoin est.

La composition du capital géré par la Société est présentée ci-dessous:

	2012 '000 \$EU	2011 \$'000 \$EU
Capital social	286 664	264 885
Prime d'émission d'actions	52 452	33 452
Autres réserves	178 269	122 343
Bénéfice non distribué	91 228	61 450
Total fonds propres	608 613	482 130

Compte de résultat consolidé par branche



	Incendie et Accident '000 \$EU	Maritime et Aviation '000 \$EU	Vie '000 \$EU	Total 2012 '000 \$EU	Total 2011 '000 \$EU
Résultats techniques:					
Prime brute souscrite	497 597	120 111	30 272	647 980	631 490
Prime brute acquise	477 269	114 532	28 148	619 949	602 502
Rétrocession	(20 518)	(34 015)	(5 834)	(60 367)	(68 922)
Prime nette acquise	456 751	80 517	22 314	559 582	533 580
Commissions & charges sur les rétrocessions					
	1 358	5 738	1 520	8 616	7 914
Sinistres bruts payés	(265 950)	(37 078)	(13 063)	(316 091)	(283 962)
Charge de sinistres brute	(295 171)	(59 024)	(12 179)	(366 374)	(325 740)
Déduire: Part des rétrocessionnaires	8 084	22 797	2 298	33 179	13 744
Charge de sinistres nette	(287 087)	(36 227)	(9 881)	(333 195)	(311 996)
Coût d'acquisition	(121 111)	(29 063)	(6 895)	(157 069)	(151 994)
Frais de gestion	(23 566)	(5 761)	(1 583)	(30 910)	(31 282)
Bénéfice de souscription	26 345	15 204	5 475	47 024	46 222
Produits de placements et autres revenus nets				48 785	27 302
Gains/(Pertes) de change				1 190	(1 025)
Bénéfice avant impôt sur le revenu				96 999	72 499
Impôt sur le résultat				(4 353)	(3 300)
Bénéfice de l'exercice				92 646	69 199

